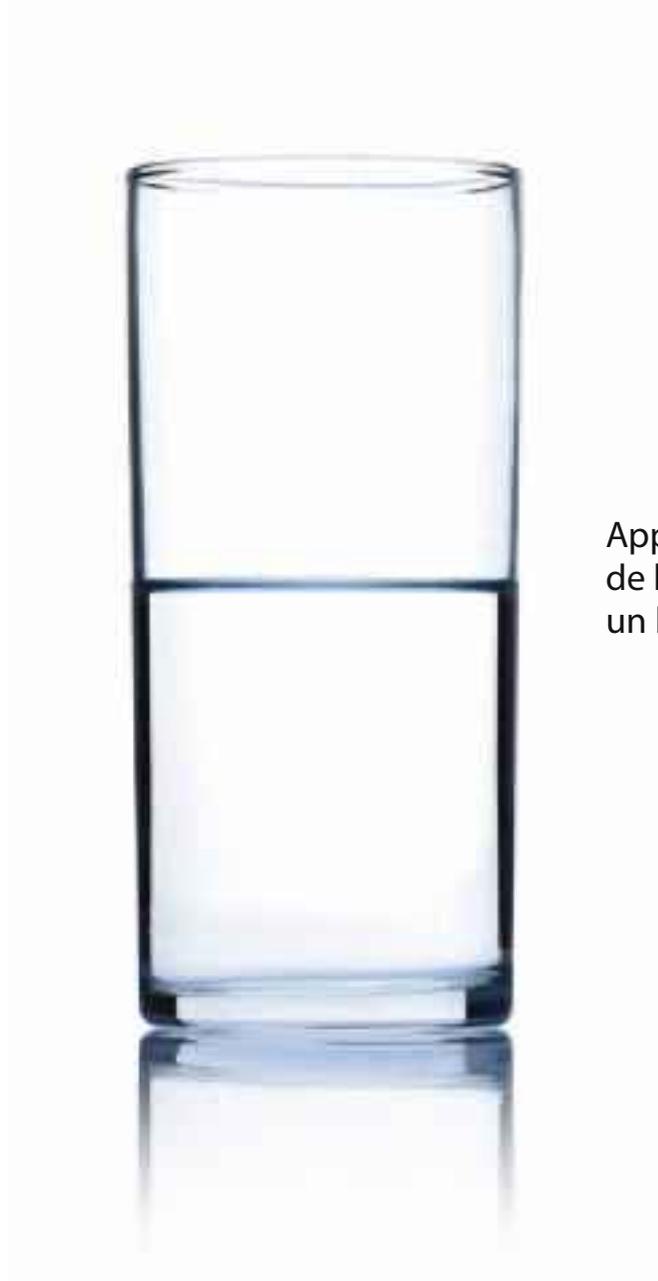


OCTOBRE 2012

MERKUR

DE LËTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Appréciation à mi-parcours
de la législature 2009-2014:
un bilan très mitigé

INTERNATIONAL

Successful trade mission
in Tatarstan



INNOVATION

Journées Création et
Développement d'entreprises
2012: Concrétisez votre projet
d'entreprise

→ Dans cette édition:
**VOTRE EXEMPLAIRE
GRATUIT**



Exclusivité BCEE

CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair* et tous les autres partenaires Miles & More!



MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore**

MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore**

Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!

Infos sur www.miles.lu, souscription dans votre agence BCEE

Décision rapide récompensée : jusqu'à 250€ de remise sur votre prochain vol Luxair*



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Appréciation à mi-parcours de la législature 2009-2014: un bilan très mitigé

En juin 2009, lors des élections législatives, la Chambre de Commerce avait dans son bulletin économique *Actualité & tendances* n° 7 baptisé «Entreprise Luxembourg 2.0», présenté au gouvernement ses recommandations pour les 5 ans à venir, dont 20 mesures qu'elle estimait prioritaires. Dans sa toute nouvelle édition d'*Actualité & tendances*, la Chambre de Commerce fait le point, à la mi-législature, sur la mise en œuvre de ces 20 priorités dans un contexte socio-économique toujours fortement marqué par la crise. Si elle recense et salue les progrès les plus importants atteints au cours de la période 2009-2012, elle constate – hélas – aussi l'absence d'avancées dans toute une série de matières, pourtant cruciales pour l'avenir du pays.

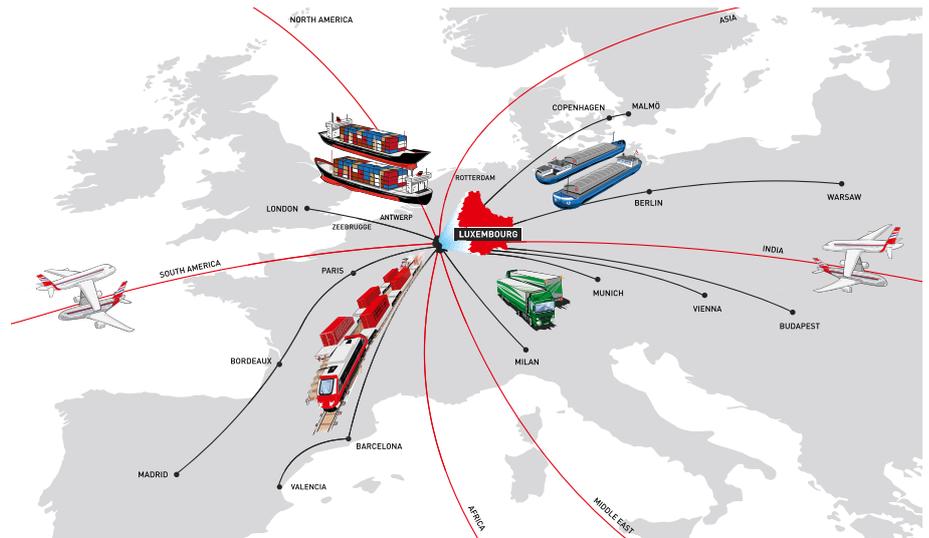
De manière générale, la première moitié de la législature a été marquée par l'absence de réforme profonde et de nature structurante dans la gestion de la crise, mis à part le déploiement d'une politique anticyclique de soutien à la demande, justifiée sur le court terme mais intenable et non finançable à moyen terme. La compétitivité de l'économie luxembourgeoise est définitivement passée dans le rouge depuis l'été 2009, en témoignent les récentes annonces de plans de restructurations et de licenciements, avec pour toile de fond une hausse du taux de chômage. En matière de compétitivité coûts, trois tranches indiciaires ont été allouées en première partie de législature (la troisième échéant en octobre 2012). Le coût salarial a donc connu une hausse de 7,5 % sur cette période. Or, pendant ce temps, la richesse produite n'a pas progressé, et a même reculé, engendrant ainsi une dégradation de la compétitivité par les coûts des facteurs de production et une augmentation des risques associés (hausse des faillites, licenciements, délocalisations, etc.). Cette évolution néfaste est le résultat d'un manque d'articulation de stratégies sur le moyen et le long terme dans presque tous les domaines politiques.

Heureusement le tableau n'est pas tout noir, puisque des progrès significatifs ont été faits dans certains domaines et l'on peut citer comme exemple les avancées réelles en matière d'e-gouvernance pour la simplification administrative, le rapprochement des sphères économique et éducative dans la for-

mation professionnelle, l'élargissement de l'offre de BAC International et l'articulation (en cours) de la réforme du système d'éducation secondaire, le «Pacte pour la jeunesse» en matière d'emploi des jeunes et la réforme institutionnelle de l'ADEM, le développement de la R&D et de l'innovation, les efforts de diversification et de développement de l'économie, en particulier de la place financière (un secteur particulièrement touché par la crise financière et économique, tout comme celui de l'industrie) ou encore les efforts de promotion du Luxembourg à l'étranger, efforts qui doivent être poursuivis, notamment en rapprochant les deux agences de promotion du pays, *Luxembourg for Finance* et *Luxembourg for Business*.

Ces quelques avancées réelles mais timides ne suffissent cependant pas et trop de questions importantes restent sans réponses. On peut citer comme exemple la réforme minimaliste des systèmes d'assurance pension et d'assurance maladie, qui ne va pas résoudre les problèmes de financement des systèmes sur le long terme. On pourrait encore citer l'éloignement de l'objectif à moyen terme d'équilibre des finances publiques, l'absence d'avancées en matière d'assouplissement du marché du travail, la difficile maîtrise des coûts de l'enseignement, le défaut de modération de la générosité du système social, l'absence de solution définitive en matière d'indexation des salaires, la lenteur au niveau des réformes d'aménagement du territoire et de logement ou encore la lenteur de la mise en œuvre des grands principes européens de simplification administrative.

La Chambre de Commerce souhaite garder bon espoir que la seconde moitié de la législature sera assortie de réformes courageuses et d'une feuille de route cohérente et ambitieuse en faveur du développement durable du pays, mais le projet de budget 2013 que vient de présenter le Gouvernement laisse malheureusement présager tout le contraire, puisqu'il en ressort clairement que l'évolution des dépenses publiques est loin d'être maîtrisée et continue à être financée en grande partie par l'endettement qui atteindra en 2013 un niveau préoccupant pour le Luxembourg.



DOSSIER

4 Actualité & tendances n° 13: Appréciation à mi-parcours de la législature 2009-2014: un bilan très mitigé

FLASH

16 International Logistics Day 2012: 12 Nov. 2012

DOSSIER

4 Appréciation à mi-parcours de la législature 2009-2014 : un bilan très mitigé

FLASH

- 14** Visite de S.E. Mme Christine Gläser, ambassadeur d'Allemagne
- 14** Permettre un accès plus égalitaire au marché
- 16** International Logistics Day 2012
- 17** Myanmar : nouvelles opportunités pour les entreprises luxembourgeoises

INTERNATIONAL

- 18** Luxembourg strengthens business relations with Tatarstan during successful trade mission
- 18** Calendrier novembre 2012 – mars 2013
- 21** Official mission to China
- 22** SISTEP-MIDEST 2012 à Casablanca: plus de 1.000 rendez-vous d'affaires enregistrés
- 24** Le réseau Enterprise Europe Network accueille le Maroc
- 24** De nombreux participants au troisième volet des conférences «Fit4Fairs: Stratégies pour une participation réussie aux salons professionnels à l'étranger»
- 25** b2fair renouvelle l'expérience au salon MIDEST Paris
- 27** Visite accompagnée à la convention d'affaires internationale b2fair au salon Pollutec

- 27** b2fair Onsite Matchmaking – Prochain rendez-vous à Belgrade
- 28** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 30** Textes européens publiés du 17 août au 29 septembre 2012

FORMATION

- 32** La Chambre de Commerce accueille 85 étudiants en comptabilité et audit
- 32** Visite de la délégation Cedefop pour un échange de bonnes pratiques
- 33** LBA Welcome Day 2012
- 34** Remise des certificats de réussite «Train the trainer»
- 34** Restaurateur
- 36** Premier bilan très positif
- 37** Indemnités d'apprentissage et vacances scolaires
- 40** Les entreprises maintiennent l'accès à la formation de leurs salariés

INNOVATION

- 42** Corporate Social Responsibility: more than just a cost
- 42** Clôture de la Promotion Liz May
- 43** PROUD présente «Moving Materials», une exposition itinérante et extensible sur les matériaux et les techniques de fabrication innovants
- 46** Créateurs d'entreprises innovantes: et les lauréats sont ...
- 49** Les Journées de l'Economie ont permis de récolter 11.700 EUR reversés à 1,2,3 Go

- 49** Réfrigérateurs et autres appareils de cuisine: économiser l'énergie, prévenir les déchets, protéger le climat
- 52** L'ILNAS lance son catalogue en ligne des normes
- 53** luxembourg-gaming.com: le salon destiné aux professionnels du secteur du jeu en ligne et des industries connexes
- 54** Journées Création et Développement d'entreprises 2012: concrétisez votre projet d'entreprise

ECONOMIE

- 56** Le Luxembourg déjà en récession?
- 58** L'emploi piétine dans la zone euro
- 58** Classement mondial des centres financiers les plus compétitifs
- 59** Luxembourg en chiffres: Appréhender le Luxembourg et son tissu socio-économique
- 60** «Prix et salaires 2012»: Zurich, Genève et Luxembourg en tête des villes aux salaires nets les plus élevés
- 64** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
- 70** La course aux conteneurs

LEGISLATION & AVIS

- 72** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 73** «European Company and Financial Law Review 7th ECFR Symposium» Gouvernance d'entreprises et transfert de siège



FORMATION

33 LBA Welcome Day 2012

- 74** Registre national des travaux: un nouvel outil pour plus d'efficacité
- 75** Neue Webseite der Zeitschrift *forum* zur Verfassungsreform
- 76** Legimag: le droit à Luxembourg a son magazine
- 76** Le réflexe médiation

FEDERATIONS/UEL

- 78** L'état physique du conducteur
- 79** Remise du label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» à 9 entreprises
- 80** INDR & IMS Luxembourg: une collaboration tournée vers l'avenir
- 83** L'index, plus de mal que de bien?
- 83** Un budget à la dérive! Mais enfin, réveillons-nous!



LEGISLATION & AVIS

73 Succès de la conférence sur la gouvernance d'entreprises et le transfert de siège

- 84** L'économie luxembourgeoise à la croisée des chemins
- 86** Cérémonie officielle pour les premiers signataires de la Charte
- 87** 1st European Forum on Best Practices in Gender Equality
- 88** Projet de budget 2013: le Gouvernement à bout de souffle

GRAND ENTRETIEN

- 90** "To act as a networking platform to help people connect to the right service providers"

INFO ENTREPRISES

- 94** Le Groupe Foyer souffle ses 90 bougies
- 94** En bref

- 95** Partyshop: vive la fête!
- 96** Systemat dans les nuages
- 96** Einzigartige Möbel und Deko versandkostenfrei online bestellen
- 99** 3D Secure: une sécurité renforcée pour les paiements sur Internet
- 99** Orange déploie son réseau 4G
- 99** Avis et LeasePlan introduisent «Avis on Demand»
- 100** T.HAIR: un espace dédié à la beauté et au bien-être

Tourisme

- 102** L'ONT au diapason: les voyages d'études avec la presse touristique internationale

LES 100 VISAGES DE LA CDC 104

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

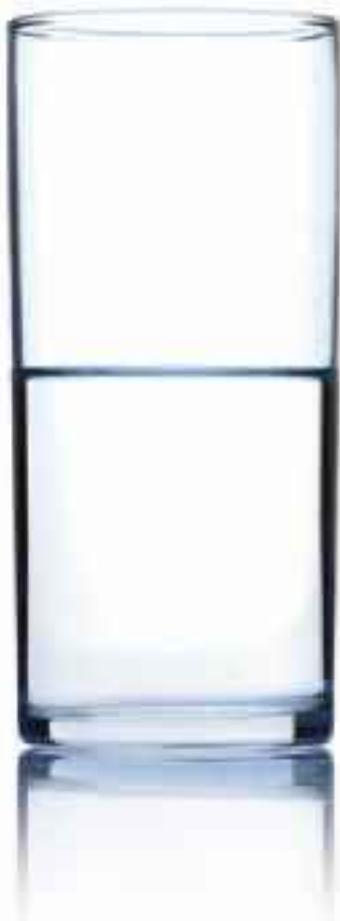
Couverture:

lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Actualité & tendances n° 13

Appréciation à mi-parcours de la législature 2009-2014: un bilan très mitigé

Dans son bulletin économique «Actualité & tendances» n°7 intitulé «Entreprise Luxembourg 2.0», la Chambre de Commerce avait au moment des élections législatives de juin 2009 présenté au gouvernement ses recommandations politiques, dont 20 mesures qu'elle estimait particulièrement prioritaires. Dans sa nouvelle édition «Actualité & tendances», la Chambre de Commerce fait le point, à la mi-législature, sur la mise en œuvre de ces 20 priorités dans un contexte socio-économique toujours marqué par la crise et dresse un bilan des plus mitigés.

Eu égard à leur saillance particulière dans le contexte actuel, cinq parmi les 20 priorités énoncées en 2009 par la Chambre de Commerce sont analysées en détail. Les 15 autres chantiers (ou mesures) sont présentés de manière plus succincte. Les codes couleurs vert, orange et rouge sont utilisés afin de résumer l'état d'avancement constaté de chacune des 20 priorités.

Dans la 13^e édition de son bulletin économique «Actualité & tendances», la Chambre de Commerce recense

et salue les progrès les plus importants atteints au cours de la période 2009-2012, à savoir: des avancées en matière d'e-gouvernance pour la simplification administrative; un rapprochement des sphères économique et éducative pour la formation professionnelle; l'élargissement de l'offre de Bac International et l'articulation (en cours) de la réforme du système d'éducation secondaire; le «Pacte pour la jeunesse» en matière d'emploi des jeunes et la réforme institutionnelle de l'ADEM; les efforts de développe-

ment de la R&D et de l'innovation; les efforts de diversification et de développement de l'économie, en particulier de la place financière (un secteur particulièrement touché par la crise financière et économique, tout comme celui de l'industrie); et une réforme minimaliste des systèmes d'assurance pension et d'assurance maladie qui va dans la bonne direction mais qui ne résout pas les problèmes de financement des systèmes sur le long terme.

En revanche, la Chambre de Commerce constate l'absence d'avancées

dans certaines matières, pourtant cruciales dans un contexte économique inédit et de rétrécissement des marges de manœuvre budgétaire. Sont particulièrement visés: l'éloignement de l'objectif à moyen terme d'équilibre des finances publiques et l'augmentation continue du déficit budgétaire de l'Etat central; l'absence d'avancées en matière d'assouplissement du marché du travail, de maîtrise des coûts de l'enseignement, de modération de la générosité du système social luxembourgeois afin d'en assurer la soutenabilité financière et de rétablir l'équité intergénérationnelle (assurance chômage, revenu minimum, assurances pension et maladie sur le long terme, sélectivité sociale); l'éventuel «retour au système normal» après 2015 pour le système d'indexation des salaires; la mise en œuvre des grands principes européens de simplification administrative qui tarde à se produire – à ce sujet la Chambre de Commerce place beaucoup d'espoir dans le «Forum Investissements» annoncé par le gouvernement pour l'automne 2012; ainsi que la

lenteur au niveau des politiques d'aménagement du territoire et de logement.

De manière générale, la Chambre de Commerce constate l'absence de réforme profonde et de nature structurante dans la gestion de la crise depuis 2009, mis à part le déploiement d'une politique anticyclique de soutien à la demande, justifiée sur le court terme mais intenable et non finançable à moyen terme. Pour ces raisons, malgré les avancées constatées dans plusieurs domaines, la compétitivité de l'économie luxembourgeoise est définitivement passée dans le rouge depuis l'été 2009, en témoignent les récentes annonces de plans de restructurations et de licenciements, et le chômage à la hausse en toile de fond. Les exercices d'articulation de stratégies sur le moyen et le long terme font défaut dans presque tous les domaines passés en revue par la Chambre de Commerce (sauf quelques exceptions). Il est temps que les responsables politiques posent les jalons de réforme nécessaires à la refonte et à la durabilité du modèle socio-économique luxembourgeois.

■ Des perspectives de croissance en berne

En premier lieu, la Chambre de Commerce montre que les années de forte croissance économique telles que les a connues le Luxembourg sont révolues. Les économistes ne tablent d'ailleurs plus sur une faible croissance de la Zone euro en 2012 (comme c'était le cas encore il y a quelques mois), mais plutôt sur une récession en 2012, voire en 2013 (au mieux, une faible reprise), y compris au Grand-Duché.

De plus, les préoccupations des électeurs luxembourgeois évoluent lentement mais sûrement depuis juin 2009: alors que celles-ci étaient déjà d'ordre économique en juin 2009 (près de 50 % des électeurs mentionnaient spontanément le chômage et la crise), l'accent est à présent mis sur des questions de durabilité du modèle socio-économique luxembourgeois (en témoignent les récents sondages sur les efforts à effectuer vis-à-vis de la dette publique et du système des pensions, notamment). La crise de la dette souveraine n'est sans doute pas étrangère à cette évolution. Aux yeux de la

	1	La compétitivité – chapitre 2	progrès insuffisants
	2	La simplification administrative – chapitre 3	progrès contrastés
	3	Le système d'éducation secondaire – chapitre 4	progrès contrastés, à concrétiser
	4	Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM – chapitre 5	progrès contrastés, à concrétiser
	5	Les finances publiques – chapitre 6	progrès insuffisants
chapitre 7	1	Moderniser le droit sur la prévention des faillites	absence de progrès
	2	Libéraliser le droit d'établissement	progrès sur papier, mais davantage à réaliser
	3	Moderniser le droit des sociétés	absence de progrès
	4	Instaurer un test d'impact pour les PME	progrès sur papier, mais insatisfaisants en pratique
	5	Instituer un Commissaire à la réforme fiscale et mettre en place un nouveau cadre institutionnel fiscal	progrès sur papier, mais davantage à réaliser
	6	Renforcer les interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques	avancées constatées
	7	Poursuivre les réformes de la formation professionnelle	avancées constatées
	8	Aboutir à un système national d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus performant	avancées constatées
	9	Réformer le cadre sous-jacent à la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux	avancées constatées
	10	Mettre en place un fond souverain	absence de progrès
	11	Réformer en profondeur les systèmes de sécurité sociale	progrès sur papier, mais davantage à réaliser
	12	Aménager le territoire et les zones d'activités économiques	progrès insuffisants
	13	Doter le pays d'infrastructures modernes	avancées constatées
	14	Instituer un «Observatoire de droit économique»	absence de progrès
	15	Promouvoir le pays et la communication	avancées constatées

Chambre de Commerce, ces sondages sont de véritables mandats démocratiques pour repenser le modèle socio-économique luxembourgeois, insoutenable financièrement sur le long terme.

■ Une compétitivité qui continue de s'éroder

La Chambre de Commerce fait le point non seulement sur les facteurs-coûts de la compétitivité des entreprises, mais également sur les éléments hors-coûts de compétitivité générale, ces derniers étant analysés en détail à travers les 19 autres mesures et chantiers prioritaires (soit tout au long de l'Actualité & tendances n° 13). Le récent classement du World Economic Forum (WEF) du Luxembourg révèle que le Luxembourg voit s'éroder certains de ses atouts traditionnels sur la période 2009-2012, notamment ses avantages institutionnels, son cadre fiscal et le degré de développement de son marché financier. Par contre, le pays progresse indéniablement en matière d'infrastructures logistiques et technologiques, ce qu'il convient de saluer.

En matière de compétitivité par les coûts, la Chambre de Commerce relève que trois tranches indiciaires ont été allouées en première partie de législature (la troisième échéant en octobre 2012). Le coût salarial a donc connu une hausse

de 7,5 % sur la période. Or, pendant ce temps, la richesse produite n'a pas progressé, elle a même reculé, engendrant ainsi une dégradation de la compétitivité par les coûts des facteurs de production et une augmentation des risques associés (hausse des faillites, licenciements, délocalisations, etc.). Le conseil de gouvernement a bien annoncé, en décembre 2011, une modulation de l'indexation automatique des salaires pour la période 2012-2014 (une seule tranche indiciaire par an et un intervalle minimal de 12 mois entre deux tranches), le retrait de l'alcool et du tabac du panier et une politique prudente en matière de prix administrés. Le projet de loi qui a découlé de cette annonce s'est avéré insuffisant, selon la Chambre de Commerce, avec, notamment, l'abandon du retrait de l'alcool et du tabac du panier de référence et l'absence d'un moratoire qui aurait permis de réformer le système en profondeur et de manière définitive (la récente stratégie luxembourgeoise «Europe 2020», datant d'avril 2012, annonçant même vouloir «revenir au système normal» après 2015).

Au niveau institutionnel, une Commission *ad hoc* «formation des prix» a été créée dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la formation des prix. La Chambre de Commerce est représentée au sein de cette Commission, mais

les avancées concrètes réalisées jusqu'à présent s'avèrent relativement faibles. La Chambre de Commerce pense particulièrement à l'étude économique portant sur les effets de l'indexation et le manque de volonté de progresser dans l'analyse des effets d'une éventuelle désindexation sur l'économie luxembourgeoise.

L'ensemble de ces constats justifie dès lors le recours à un **code couleur rouge**, indiquant que **les progrès sont insuffisants**:

Enfin, au niveau de la compétitivité hors-coût, c'est-à-dire des 19 autres mesures et chantiers prioritaires, les progrès constatés au cours de cette législature ne déploieront pas leur potentiel maximum tant qu'ils ne seront pas accompagnés de toutes les mesures telles que recommandées par la Chambre de Commerce en début de législature. Notamment, comment les entreprises pourront-elles profiter de l'e-gouvernance en leur faveur si les grands principes de simplification administrative (et la responsabilisation des administrations qui en découle) font encore, au moins partiellement, défaut? Comment les enseignants pourront-ils transmettre au mieux leur savoir-faire aux élèves, en matière de TIC et de recherche critique de documentation online par exemple (les lycées luxembourgeois étant relativement bien fournis en infrastructures TIC), s'ils ne sont pas formés de manière continue et ensuite évalués dans leur transmission de ce savoir-faire? Comment le taux d'activité des jeunes pourra-t-il évoluer favorablement si les pièges à l'emploi demeurent et si le marché de l'emploi reste rigide? Les observations de cet ordre sont nombreuses.

■ Finances publiques: le déficit structurel se creuse et le rétablissement de l'équilibre budgétaire s'éloigne

Le déficit structurel de l'Administration centrale, dans le rouge depuis 2002 à une exception près, s'est amplifié au cours de la période 2009-2012, atteignant environ 1 milliard EUR par an en 2009-2011 et jusqu'à 1,5 milliard EUR en 2012, selon les dernières estimations disponibles, soit environ 14 % de la valeur totale des recettes du budget de l'Etat.



Malheureusement, les efforts de maîtrise des dépenses de l'Administration centrale se sont avérés insuffisants et, au premier semestre 2012, ces dépenses ont encore progressé de 8,5 % (les recettes demeurant stables). Le fait de repousser systématiquement l'objectif à moyen terme (OMT) de rétablissement de l'équilibre budgétaire de l'Administration publique dans le cadre des actualisations successives du programme de stabilité et de croissance du Grand-Duché (en 2010, 2011 et 2012) interpelle et inquiète. Et même si les perspectives de croissance se sont détériorées depuis le début de la législation, les tentatives de temporisation du gouvernement vis-à-vis de ses OMT ne sont pas justifiées, selon la Chambre de Commerce.

De plus, les deux plans d'assainissement des finances publiques de cette législature, à savoir les plans et le plan annoncé pour 2013, n'ont pas été mis en œuvre jusqu'au bout. Concernant le 1^{er} plan, posé par la loi du 10 décembre 2010, environ 80 % des économies sur le versant des dépenses prévues par celui-ci ont été opérées à travers la non-réalisation d'investissements projetés. C'est d'autant plus regrettable que ce sont ces derniers, s'ils sont bien articulés, qui permettent de renforcer la compétitivité hors-coût et l'attractivité du territoire. A peine 5 % des efforts d'assainissement concernent le «train de vie» de l'Etat (frais de fonctionnement), soit une contribution rigoureusement insuffisante. Le même constat est à faire avec le 2^e plan annoncé au 1^{er} semestre 2012 puisque, comme son prédécesseur, celui-ci doit être considéré comme un ensemble de mesures isolées et disparates, sans qu'une véritable stratégie d'assainissement bien articulée et cohérente puisse être détectée. Qui plus est, ce paquet comporte certaines mesures que la Chambre de Commerce qualifierait de «virtuelles» (non-réalisation d'une dépense annoncée mais non-engagée comme une mesure «d'économie»).

Pour ces raisons, les mesures prises en matière de finances publiques se résument selon le **code couleur rouge** suivant, selon la Chambre de Commerce (**progrès insuffisants**):

Ce code couleur se justifie d'autant plus que le classement WEF du Luxembourg se détériore en la matière au cours de la période 2009-2012, avec un recul de -10 rangs de l'indicateur de gaspillage des deniers publics («*wastefulness of government spending*»), de la 8^e à la 18^e place, ainsi que des replis de -6 et -14 rangs des indicateurs de déficit public (de la 27^e à la 33^e place) et de dette publique (de la 13^e à la 27^e place) respectivement. La Chambre de Commerce attend donc beaucoup de la réforme de l'architecture budgétaire que le ministre des Finances s'est proposé de mettre en œuvre à partir de 2013 (voir ci-dessous).

■ **Simplification administrative: des avancées des avancées réelles mais insuffisantes**

L'e-gouvernance envers le secteur privé a évolué favorablement au cours de la période 2009-2012, notamment à travers le déploiement du Guichet unique virtuel, la nouvelle procédure d'enregistrement des actes authentiques, la mise en ligne du Registre de Commerce des Sociétés du Luxembourg, la nouvelle portail des marchés publics luxembourgeois. La Chambre de Commerce reconnaît et salue ces avancées. Par contre, le *statu quo* au niveau de la création d'un *workflow* électronique entre les administrations compétentes en matière d'établissements classés persiste. De manière générale, le dossier commodo/incommodo illustre la difficulté, pour les responsables politiques, de poser les jalons de réformes nécessaires afin de responsabiliser davantage les administrations, à travers la mise en place de sanctions pour retards importants ou de contrôles *a posteriori* par exemple.

A l'exception notable de la transposition de la Directive 2011/7/UE en matière de recouvrement des créances publiques, que la Chambre de Commerce n'a pas manqué de saluer, le gouvernement n'a pas encore saisi l'opportunité de mettre en œuvre les grands principes européens de simplification administrative. Notamment, la loi-cadre de transposition de la Directive Services 2006/123/EC a été vidée d'une part importante de sa substance; la loi horizontale de droit d'établissement ne réforme pas en profondeur la matière (hormis l'introduction du principe du «silence vaut accord», salué;

aucune annonce officielle concernant une S.à r.l. simplifiée n'est à recenser; et un avant-projet de loi horizontale de SA, préparé par le Département de la Simplification Administrative (DSA), tarde à être présenté. Ce *statu quo* est d'autant plus regrettable que les progrès trop timides au niveau de ces principes sapent l'efficacité des efforts d'e-gouvernance accomplis.

Enfin, la Chambre de Commerce constate que le pays n'est toujours pas doté d'une véritable vision de politique de simplification administrative, une vision clairement articulée, objectivée et partagée à tous les niveaux de l'Etat.

L'état d'avancement des mesures afférentes à la S.A. peut donc se résumer par le **code couleur orange** suivant (**progrès contrastés**):

■ **Système d'éducation secondaire: la refonte du curriculum national et la maîtrise des coûts de l'enseignement se font attendre**

La Chambre de Commerce salue les efforts fournis en matière d'élargissement de l'offre scolaire dans le pays, notamment avec l'offre de Bac International et l'élargissement des places disponibles dans les écoles privées. La Chambre de Commerce encourage cependant l'instauration d'un système à deux filières linguistiques parallèles, l'une donnant priorité au français et l'autre à l'allemand – la 2^e langue étant, respectivement, l'allemand et le français.

Aujourd'hui, plus de 40 % des élèves fréquentant les écoles et lycées du pays sont non-Luxembourgeois et plus de 60 % des enfants en première année primaire ne parlent pas la langue luxembourgeoise chez eux. Le trilinguisme généralisé et sans différenciation quant aux niveaux de compétences linguistiques à atteindre du système scolaire luxembourgeois risque d'être plus une barrière qu'un pont pour la plupart des jeunes résidents non-Luxembourgeois, comme en témoignent, entre autres, les résultats de performance scolaire de l'OCDE. L'enseignement public se doit d'être adapté aux réalités démographiques du pays et un apprentissage des langues pragmatique doit laisser plus de place à d'autres matières, tout aussi importantes à la réussite socio-profes-



sionnelle des élèves: les mathématiques et les sciences d'une part, et les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'économie et la gestion (avec des modules dédiés à l'entrepreneuriat) d'autre part. A ce sujet, la Chambre de Commerce salue l'approche par compétences privilégiée par la réforme scolaire en cours.

Enfin, la Chambre de Commerce constate que les jalons de réforme institutionnelle de l'enseignement secondaire général, posés au cours de la période 2009-2012, sont contrastés. Certaines propositions de réforme vont dans le sens d'une approche par les résultats dans les salles de classes (suivi-évaluation des enseignants à travers la réforme de la fonction publique en cours et davantage d'autonomie des lycées, par exemple). Néanmoins, le texte de réforme de l'enseignement secondaire général peut (et doit) aller plus loin dans le sens d'une approche par les résultats (comme par exemple, en rendant la formation continue des enseignants obligatoire ou en prévoyant d'évaluer la performance des lycées et de rendre publiques ces évaluations). De plus, le coût de l'enseignement n'est toujours pas maîtrisé alors que le système scolaire luxembourgeois est l'un des plus onéreux au monde (sans que les résultats ne soient nécessairement à la hauteur des ambitions). La Chambre de Commerce relève que, dans les études internationales, les systèmes d'éducation qui sont à la fois les plus performants et qui font état de salaires élevés existent bel et bien. Mais ces systèmes conditionnent leurs salaires à deux facteurs-clés qui font encore, du moins partiellement, défaut dans le système d'éducation luxembourgeois actuel, à savoir

(i) une sélection compétitive à l'entrée, axée sur le prestige de la profession, les qualités pédagogiques et la vocation à enseigner, ainsi que (ii) le suivi-évaluation continu des performances des enseignants et des écoles.

Pour ces raisons, la réforme du système d'éducation secondaire se classifie, aux yeux de la Chambre de Commerce, par un **code couleur orange** (progressés contrastés, à concrétiser):

■ **Chômage des jeunes et gouvernance de l'ADEM: pour l'obligation de se former et, le cas échéant, de contribuer à des travaux d'utilité publique**

Chiffres comparatifs à l'appui, la Chambre de Commerce souligne que les prestations de chômage luxembourgeoises demeurent parmi les plus généreuses des pays membres de l'OCDE (et sans doute parmi les moins sélectives). La loi du 18 janvier 2012 portant création de l'Agence pour le développement de l'emploi introduit bien, du moins en théorie, l'obligation de démontrer qu'un demandeur cherche du travail. Or, au vu de la grande générosité du système, davantage d'obligations doivent être introduites, notamment celles de se former et, le cas échéant, de contribuer à des travaux d'utilité publique.

En matière de formation des demandeurs d'emploi, deux initiatives récentes spécialement réservées aux jeunes demandeurs sont à recenser, à savoir l'élargissement du Contrat d'Initiation à l'Emploi (CIE) et la «garantie jeunes». La Chambre de Commerce accueille favorablement ces initiatives

mais regrette leur générosité excessive (comparées aux mesures similaires françaises notamment, et au vu de la proposition du gouvernement d'augmenter les indemnités de la «garantie jeune» par rapport aux indemnités de base, déjà généreuses, afin d'inciter les jeunes à se former). La Chambre de Commerce demande que ces initiatives soient rendues obligatoires ou, à défaut, que le recours à des travaux d'utilité publique soit obligatoire (l'exemple du programme canadien de *workfare* «Ontario au travail» est donné). De plus, le nouveau «Pacte pour la jeunesse» 2012-2014 prévoit une série de mesures additionnelles destinées aux jeunes demandeurs, que la Chambre de Commerce salue. Du côté des adultes, la Chambre de Commerce salue le succès des différentes initiatives «fit4job» et l'articulation (en cours) d'une stratégie nationale de formation continue, exercice auquel elle contribue avec enthousiasme.

Enfin, la Chambre de Commerce se réjouit qu'un certain nombre de mesures aient été prises pour améliorer tant le fonctionnement que l'efficacité de l'ADEM dans le cadre de la réforme de l'agence. Il n'en reste pas moins que la réforme de l'ADEM reste un chantier à poursuivre. Plus spécifiquement, une nouvelle Agence définie exclusivement sous le statut d'un service de l'Etat à gestion séparée ne peut apporter la solution voulue en termes de dynamisation des services de profilage et de suivi des demandeurs d'emploi. Il serait donc judicieux d'opérer une séparation nette entre un service de développement de l'emploi, géré par statut privé, et les autres services de l'ADEM, organisés sous statut public (dont le service en charge du paiement des indemnités de chômage). Une séparation des structures de l'ADEM permettrait l'agencement des procédures de recrutement, de motivation et de formation du personnel, notamment des «conseillers professionnels», tout comme d'évaluation de leur performance selon des critères d'efficacité et d'efficacités.

Pour ces raisons, l'état d'avancement des mesures afférentes à la réforme institutionnelle de l'ADEM et à la sélectivité des prestations de chômage est classifié selon le **code couleur orange** par la Chambre de Commerce (progressés contrastés, à concrétiser):

■ Les 15 autres chantiers prioritaires: des progrès contrastés selon les domaines d'intervention

Au niveau des **progrès concrets** au cours de la période 2009-2012, la Chambre de Commerce recense les six chantiers ou mesures suivants, pour lesquels un **code couleur vert** est utilisé:

- 1 • Le renforcement des **interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques (avancées constatées)**: plusieurs accords et mesures allant dans ce sens sont à recenser (contrat d'établissement, recherche de synergies avec de nouveaux partenaires, création de l'Observatoire des Compétences, parmi d'autres), ce dont la Chambre de Commerce se félicite. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en apprécier les effets concrets, la Chambre de Commerce estime qu'il s'agit d'avancées allant dans la bonne direction. De plus, l'évolution positive des indicateurs WEF du Luxembourg dans ce domaine confirme les constats encourageants observés par la Chambre de Commerce.
- 2 • La poursuite de la réforme de la **formation professionnelle (avancées constatées)**: presque tous les appels de la Chambre de Commerce datant de juin 2009 sont en cours de mise en œuvre (hormis ceux ayant trait à la maîtrise des coûts de l'enseignement et à la formation continue des enseignants), à savoir le rapprochement des sphères scolaire et économique et la systématisation des stages en entreprise pour les élèves issus du régime des techniciens, parmi d'autres. Bien qu'il soit encore trop tôt pour constater les effets de ces initiatives, la Chambre de Commerce ne peut que s'en réjouir.
- 3 • **Un système d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus innovant (avancées constatées)**: plusieurs initiatives destinées à rendre le système d'innovation plus lisible ont été lancées sur la période 2009-2012 (création d'une base légale pour Luxinnovation en 2009 et implémentation des recommandations d'une évaluation indépendante, lancement de la *Luxembourg Cluster Initiative* en 2009, annonce du rapprochement et, à terme, de la fusion des CRP Tudor et Lippmann en 2012, le nouveau départ d'incubateur Technoport, entre autres), bien que davantage puisse encore être fait dans cette sphère. De plus, la loi du 5 juin 2009 introduit des aides à l'innovation et à la R&D sans limitations sectorielles, ce que la Chambre de Commerce a salué dans son ensemble (mises à part certaines critiques d'ordre organisationnel et opérationnel). Enfin, de nouvelles connexions avec le monde extérieur sont à espérer à travers *l'Integrated BioBank of Luxembourg* (2010), le *Luxembourg Center for Systems Biomedicine* (2011) et le fonds d'investissements *Advent Life Sciences Fund* et *Luxembourg Future Fund* (2012). Les avancées du Luxembourg en matière d'innovation et d'infrastructures NTIC dans le classement WEF au cours de la période indiquent que le pays est sur la bonne voie dans ce domaine.
- 4 • La **gouvernance budgétaire (avancées constatées)**: le Ministre des Finances a fait suite à l'engagement gouvernemental d'examiner les moyens d'amélioration des procédures budgétaires puisqu'il a commandité un rapport d'experts indépendants et de l'OCDE sur l'état des procédures budgétaires luxembourgeoises. Ce rapport émet une série de recommandations qui trouvent l'assentiment de la Chambre de Commerce (et qui sont d'ailleurs en ligne avec ses propres pistes de réflexion). Ainsi, la Chambre de Commerce ne peut qu'inviter les autorités publiques luxembourgeoises à implémenter lesdites recommandations dans les meilleurs délais.
- 5 • Les **infrastructures modernes (avancées constatées)**: la Chambre de Commerce salue les progrès des indicateurs WEF en matière d'infrastructures logistiques en 2009-2012. Elle note la récente relance des activités de la société de promotion et de développement de l'aéroport et accueille avec satisfaction la déclaration d'intention récemment signée avec divers partenaires public-privé allemands concernant la réalisation des travaux d'extension de la ligne Luxembourg-Trèves. La modernisation de l'axe ferroviaire Strasbourg-Luxembourg-Bruxelles à travers le projet EuroCapRail est, par contre, fortement ralentie (et les moyens communautaires réduits), ce que la Chambre de Commerce déplore étant donné l'importance cruciale de la ligne pour le Grand-Duché (rôle logistique, transport des frontaliers, parmi d'autres). La Chambre de Commerce regrette par ailleurs les récentes annonces des autorités fédérales allemandes qui semblent ne plus considérer la modernisation des écluses de la Moselle et la Sarre comme prioritaire.
- 6 • La **promotion du pays et la communication (avancées constatées)**: la Chambre de Commerce se félicite de l'élargissement du réseau de promotion des intérêts économiques du pays en cours (nouvelles ambassades, nouveaux *Luxembourg Trade and Investment Offices*, nouveau poste d'attaché économique et commercial en Allemagne, entre autres). Afin de maximiser les retombées futures de ce réseau, la Chambre de Commerce appelle à ce que la stratégie unique de promotion du pays et de communication soit définie et mise en œuvre au plus vite.

De plus, certaines **avancées** sont à constater, bien que la Chambre de Commerce les qualifie de **partielles**, que ce soit dans les textes légaux eux-mêmes (qui doivent être retravaillés) ou dans la mise en œuvre de ceux-ci en pratique (ce à quoi il convient de remédier). Pour ces raisons, un **code couleur orange** est utilisé:

- 1 • La libéralisation du **droit d'établissement (progrès constatés, mais davantage à réaliser)**: la nouvelle loi du 2 septembre 2011 introduit bien le principe du «silence vaut accord», ce que la Chambre de Commerce n'a pas manqué de saluer. Malheureusement, les exigences de qualification professionnelle et d'établissement stable demeurent trop rigides à ses yeux. En outre, la Chambre de Commerce montre ci-dessus que le principe du «silence vaut accord» devrait être introduit de manière horizontale, à travers toute la législation (et non seulement en matière d'établissement, comme c'est le cas actuellement).
- 2 • Le **test d'impact pour les PME (progrès sur papier, mais insatisfaisants en pratique)**: le contenu de la fiche d'évaluation d'impact a été révisé en mars 2010 afin de rendre la fiche plus compréhensible et facile à remplir, mais également afin d'inclure les principes européens de «Think Small First» ou de «Directive, rien que la Directive» en faveur des PME. Même si elle observe des améliorations à ce niveau par rapport au passé, lorsqu'elle rédige ses avis juridiques, la Chambre de Commerce constate encore trop souvent que la fiche d'évaluation d'impact est utilisée mécaniquement par les auteurs de projets de lois, sans réelle considération des contraintes de temps et de coût que certains textes légaux imposent aux PME.

- 3 • Des progrès sont à constater au cours de la période 2009-2012 en matière de **cadre institutionnel fiscal**, ce dont la Chambre de Commerce se réjouit (**bien que davantage soit à réaliser**): mise en place de la « Direction-Division relations internationales » (DDRI) qui, à travers ses missions, est chargée de la veille des accords fiscaux internationaux, ainsi que la création, en 2010, du Haut Comité de la place financière, avec pour vocation première la coordination des efforts de promotion de la place financière. Néanmoins, le Luxembourg doit encore se doter des instruments-clés lui permettant de mettre en place une véritable stratégie fiscale, condition *sine qua non* d'une réforme fiscale innovatrice en temps de crise (la non-concrétisation de certaines mesures fiscales annoncées en matière budgétaire reflétant des carences au niveau de la stratégie fiscale et risquant de porter préjudice à une force traditionnelle du pays, comme en témoignent l'évolution négative des indicateurs WEF en la matière). La Chambre de Commerce pense particulièrement à la création d'une cellule de nature similaire à la DDRI, en matière de veille fiscale cette fois, et à un élargissement des prérogatives du Haut Comité. Ce dernier devrait pouvoir influencer directement la stratégie fiscale nationale et se charger de sa bonne mise en œuvre. Enfin, la Chambre de Commerce soutient pleinement (et salue) la création d'une zone franche luxembourgeoise en matière de TVA.

- 4 • La **réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale** (**progrès constatés, mais davantage à réaliser**): le projet de loi réformant le système des soins de santé ne constitue pas une réforme structurelle, selon la Chambre de Commerce. De plus, les hésitations et les lenteurs dans la mise en œuvre de quelques éléments phares de la réforme en diluent l'essence. Du côté de la réforme des pensions (en cours), la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont montré, dans leur avis commun, que les ajustements proposés au système actuel ne permettent ni d'assurer un équilibre du régime d'assurance pension, ni de poser les fondements d'un contrat intergénérationnel juste et équitable. Au contraire, ils grèvent davantage le budget de l'Etat tout en détériorant la compétitivité de l'économie. Enfin, la Chambre de Commerce n'a pas été en mesure d'identifier un projet de réforme en matière de sélectivité sociale, bien au contraire, au vu des nouvelles aides financières accordées aux étudiants.

Enfin, **aucune avancée notable** n'est à recenser concernant les chantiers ou mesures suivants, pour lesquels un **code couleur rouge** est utilisé:

- 1 • La modernisation du **droit sur la prévention des faillites** (**absence de progrès**): en mars 2011, le Ministre de la Justice a annoncé la préparation d'un nouveau projet de loi mais au moment de rédiger le présent A&T, le projet de loi est toujours en cours de préparation.

- 2 • La Chambre de Commerce constate que **l'agenda national de modernisation du droit des sociétés** n'a guère évolué sous la législature actuelle (**absence de progrès**): non seulement, aucune annonce officielle concernant une S.à.R.L. simplifiée n'est à recenser, mais le projet de loi portant modernisation de la loi sur les sociétés commerciales, pourtant déposé en juin 2007, est toujours en cours de rédaction au moment de rédiger cet A&T.

- 3 • La mise en place d'un **fonds souverain** afin de rétablir l'équité intergénérationnelle (**absence de progrès**): la Chambre de Commerce regrette que les réflexions en matière de création d'un tel fonds semblent être au point mort. La crise actuelle ne peut justifier l'absence d'avancée à ce niveau. Au contraire, le fonds souverain est un instrument de bonne gouvernance financière à long terme.

- 4 • **L'aménagement du territoire** (**progrès insuffisants**): la création du ministère du Développement durable et des Infrastructures et le projet de loi modifiant la loi de 1999 de l'aménagement du territoire renforcent l'approche horizontale de la politique en la matière, du moins sur le papier. Malheureusement, le projet de loi en question n'a pas encore été adopté à l'heure de rédiger cet A&T et les quatre plans sectoriels primaires (transports, logements, paysages et zones d'activités économiques) ne sont toujours pas mis en œuvre. L'aménagement communal a, quant à lui, été réformé à travers la nouvelle loi du 29 juillet 2011. Cette dernière introduit plusieurs mesures de simplification administrative raccourcissant sensiblement la durée d'adoption des plans d'aménagement particuliers. Aussi louables soient-elles, les initiatives dans cette matière ne pourront pas exercer leur potentiel maximum tant que les plans sectoriels ne seront pas mis en œuvre. Enfin, en matière de logement, la Chambre de Commerce constate le lancement du 9^e programme de construction d'ensembles de logements subventionnés et la décision du conseil de gouvernement de désigner des zones de projets d'envergure s'inscrivant dans le Plan sectoriel Logement (non finalisé). Le déploiement rapide de ces initiatives est crucial au vu des prix du logement et de l'augmentation du chômage (et de son corollaire, la précarité). Le gouvernement devra trouver les moyens juridiques permettant de contraindre au plus vite les communes à accueillir les logements annoncés sans pour autant compromettre le droit de propriété.

- 5 • La revendication de la Chambre de Commerce portant introduction d'un « **Observatoire de droit économique** » n'a pas trouvé son introduction, ni au niveau du programme gouvernemental, ni dans le cadre d'une initiative législative ou réglementaire donnée (**absence de progrès**).

La 13^e édition du bulletin économique Actualité & tendances intitulée «Revue à mi-parcours de la législature 2009-2012» peut être téléchargée gratuitement sur le site Internet de la Chambre de Commerce à l'adresse www.cc.lu (rubrique « Publications »).



nouveau
concept

Exercices spécifiques
visant à améliorer
l'endurance et la technique
de course

Laf Training

Formules
ENTREPRISES
- SUR DEMANDE -

Entraînement hebdomadaire en
intérieur et en extérieur proposé
sous 2 formules

Formule
CLASSIC
sur 2 mois

ou

Formule
COMPLETE
sur 3 mois

CLASSIC Programme d'entraînement sur 2 mois

- Séance théorique d'information
- Test de performance et évaluation du niveau des participants
- Objectif: endurance de base
- Plan d'entraînement suivant le niveau et encadrement professionnel
- 6 séances de training + 2 séances régénératives en alternance
- Accès au Centre Aquatique après chaque entraînement
- Maximum 20 participants par groupe

COMPLETE Programme d'entraînement sur 3 mois

- Séance théorique d'information
- Test de performance et évaluation du niveau des participants
- Objectifs: endurance de base et amélioration de la vitesse
- Séances de technique de course
- Préparation spécifique à la course de votre choix
- Plan d'entraînement suivant le niveau et encadrement professionnel
- 9 séances de training + 3 séances régénératives en alternance
- Accès au Centre Aquatique et au Centre de Détente après chaque entraînement
- 15% de remise sur les massages pendant la période de l'entraînement
- T-Shirt offert pour chaque participant + remises ASPORT
- Maximum 15 participants par groupe

Informations et réservations:
Stéphane Conter / tél. 43 60 60 211
mail: stephane.conter@coque.lu

Une déclaration d'aptitude ou un bilan de santé médical, et à partir de 40 ans un contrôle avec test d'effort et électrocardiogramme, sont à fournir obligatoirement avant le premier entraînement.
Test de lactatémie au Centre Hospitalier de Luxembourg sur demande.



www.coque.lu
Les cours sportifs

2, rue Léon Hengen • L-1745 Luxembourg



QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un **iPOD nano 16 GB silver!**

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un **iPOD nano 16 GB silver**.

Le salon **SISTEP-MIDEST 2012** à Casablanca au Maroc, organisé par la Chambre de Commerce et Reed Expositions France a offert la possibilité à plus de 120 entreprises de nouer des contacts d'affaires et d'établir des coopérations commerciales industrielles, financières ou technologiques dans le cadre de l'événement **b2fair**.

1. Combien de rendez-vous d'affaires l'événement b2fair a-t-il enregistré pour les visiteurs issus de 33 pays du Maghreb, d'Europe et d'Afrique?

- 50?
- Plus de 500?
- Plus de 1.000?

Le réseau **Enterprise Europe Network** est une initiative de la Commission européenne. Son objectif est de proposer un éventail de services européens destinés à soutenir et conseiller les PME dans leurs démarches d'internationalisation, de recherche, de développement et d'innovation technologique.

2. Quel pays a rejoint en septembre 2012 le vaste réseau Enterprise Europe Network?

- Le Tatarstan?
- Le Maroc?
- La Tunisie?

Les projets innovants de la 12^e édition du parcours **1,2,3 GO** ont été révélés lors de la Grande Soirée de clôture qui s'est tenue le lundi 24 septembre 2012 à la Chambre de Commerce.

3. Combien de lauréats ont été récompensés par un soutien financier d'une enveloppe globale de 60.000 euros lors de cette soirée?

- 2?
- 10?
- 27?

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel **iPOD nano 16 GB silver**, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le mardi 6 novembre 2012**. Une seule réponse par foyer.



Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
E-mail	

Félicitations à M. Lucien Linden, le gagnant du Quiz de l'édition de Merkur 06/2012 qui a reçu un iPOD nano 16 GB silver!

Gagnante du Quiz de l'édition du Merkur 07/2012: Christiane Roeder (Perl)

Relevez tous les défis avec le nouveau Citan!

OKTOBERFEST
27 octobre
de 11h00 à 17h00
chez Mercedes-Benz
Leudelange.

Osez plus d'action au quotidien avec le nouveau héros de la gamme des utilitaires légers Mercedes-Benz. Grâce à sa polyvalence, sa flexibilité et sa robustesse, le nouveau Citan est le partenaire idéal pour toutes vos missions.

www.mercedes-benz.lu

À partir de **199 €/mois***



BLUE EFFICIENCY



Mercedes-Benz
Vans. Born to run.

* Mensualité hors TVA. Exemple d'un renting financier pour un Citan Fourgon 109 CDI. Durée 48 mois, kilométrage total 60.000 km. Premier loyer de 1.999 €. Sous réserve de modification de tarif et d'acceptation par le comité de crédit de Mercedes-Benz Financial Services BeLux SA Succursale de Luxembourg 45, rue de Bouillon à L-1248 Luxembourg, LU 16464483, prêteur et partenaire de Mercedes-Benz Luxembourg S.A.

21 septembre 2012

Visite de S.E. Mme Christine Gläser, ambassadeur d'Allemagne



S.E. Christine Gläser, ambassadeur d'Allemagne, a été accueillie à la Chambre de Commerce par son directeur, Pierre Gramegna, dans le cadre d'une visite de courtoisie

contexte économique actuel, ainsi que sur l'organisation d'activités ponctuelles à mettre en oeuvre pour renforcer les relations entre les deux pays dans les secteurs porteurs. L'Allemagne est le principal partenaire économique du Grand-Duché, avec un volume d'échanges entre les deux pays qui atteint 10 milliards d'euros par an. Christine Gläser est née à Bobingen en Allemagne. Après des études de droit, elle entame sa carrière au ministère des Affaires étrangères en 1979 et occupe plusieurs fonctions à Séoul, Rabat, Berne, Londres, auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg et à Barcelone, où elle est consul général de 2008 à 2012. Luxembourg est sa première affectation en temps qu'ambassadeur. Christine Gläser a réservé sa première visite à la Chambre de Commerce depuis son accréditation et rappelé le rôle de l'ambassade en tant que médiateur entre tous les acteurs présents au Luxembourg. ■

Le 21 septembre 2012, S.E. Christine Gläser, ambassadeur d'Allemagne, a été reçue à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna dans le cadre d'une visite de courtoisie. Les échanges ont porté sur le

Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine

Permettre un accès plus égalitaire au marché

Dirk Moens, secrétaire général, et Ninette Doodoo, membre du Comité de direction et Vice-présidente du Groupe de travail juridique & concurrence de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine (EUCCC), dont les bureaux sont basés à Pékin, ont présenté au Luxembourg le Livre Blanc intitulé «Exposé de position sur les entreprises européennes en Chine 2012/2013». Depuis 13 ans, la EUCCC publie chaque année un Livre Blanc qui détaille les recommandations des entreprises européennes implantées en Chine à travers ses 35 groupes de travail sectoriels, sur des problématiques commerciales et réglementaires notamment dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), afin d'assurer un meilleur accès au marché pour les socié-

tés étrangères et privées. La publication de ce livre donne lieu à des présentations aux autorités chinoises et européennes.

Le livre propose à la Chine des réformes pour réduire la participation de l'Etat en matière commerciale et permettre à la libre concurrence de jouer pleinement son rôle. L'essor remarquable de l'économie chinoise ces 30 dernières années a été obtenu grâce au soutien de l'Etat. Le PIB, les réserves en devises et les revenus ont considérablement augmenté. Mais l'inégalité est inhérente à ce modèle de réussite économique et il bénéficie surtout aux entreprises étatiques. Plusieurs facteurs ont contribué à la réussite du modèle, notamment les bas salaires, les exportations élevées et les investissements étrangers. Or, les salaires sont actuellement orientés à la hausse,

tandis que les exportations et les investissements sont en baisse. Autre constat marquant: dans le rapport 2012-2013 publié par le Forum économique mondial visant à appréhender la capacité de 144 pays les plus importants économiquement à réaliser une croissance économique durable à moyen et long terme, la Chine n'arrive qu'au 29^e rang. Pour rééquilibrer le mode de croissance, le gouvernement chinois doit permettre à toutes les sociétés, qu'elles soient étrangères, chinoises et/ou privées, un accès égal non seulement aux marchés, mais aussi à l'achat, à l'innovation technologique, au traitement légal, au financement et aux subventions. Parmi les problèmes qui affectent les entreprises européennes, le rapport relève les obstacles réglementaires d'accès au marché,

les subventions et prêts à taux d'intérêt artificiellement bas accordés aux entreprises étatiques, ainsi que des mesures de standardisation discriminatoires contre les entreprises étrangères. La Chambre a aussi adressé des recommandations à l'Union Européenne, invitant l'Europe à parler d'une seule voix et à renforcer sa coopération entre Etats membres. Pour conclure, Dirk Moens a souligné que le modèle étatique a connu un grand succès mais qu'il a fait son temps. Aujourd'hui, les retours sur investissements en matière de productivité sont plus difficiles. Les préjugés des Chinois contre les investissements privés nationaux et étrangers doivent changer. Une concurrence saine est nécessaire pour assurer l'utilisation efficace des capitaux, encourager les investissements privés, soutenir la croissance et la consommation et surtout, encourager l'innovation. ■



Dirk Moens, Secrétaire Général de Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine, et Ninette Dodoo, Membre du Comité de direction and Vice-président du Groupe de travail juridique & concurrence, ont présenté la 13^e édition du Livre Blanc de la EUCCC 2012/2013

La totalité du Livre Blanc intitulé «Position Paper 2012/2013» peut être téléchargé sur:
<http://www.europeanchamber.com.cn/en/chamber-publications>

VOTRE PARTENAIRE À LUXEMBOURG

LUXEMBOURG CONVENTION BUREAU



Luxembourg, une ville de rencontre par excellence où travail et détente se succèdent harmonieusement dans la même journée. Le fil conducteur de votre événement à Luxembourg: un cadre de réunion propice à la communication, une pause stimulante, un déjeuner exquis de spécialités luxembourgeoises, des soirées séduisantes et une détente sympathique au hasard des ruelles et cafés-terrasses des quartiers historiques.

Profitez du savoir-faire des «pros» de Luxembourg, qui vous apporteront les conseils et les services qualifiés que vous attendez, en accord avec vos souhaits et vos besoins!



Nouvelle brochure téléchargeable sur www.lcb.lu

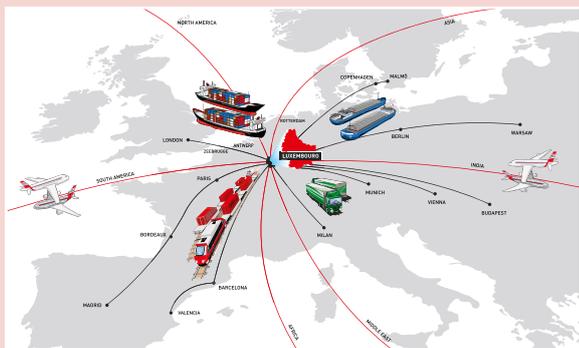
luxembourg
convention bureau

Luxembourg Convention Bureau - 30, Place Guillaume II - L-1648 Luxembourg
 Tél.: (+352) 22 75 65 - Fax: (+352) 46 70 73 - convention.bureau@lcb.lu

International Logistics Day 2012

Monday, November 12th 2012

from 6 p.m. until 9 p.m.



In the framework of the International Logistics Day 2012 (November 14th), which will be celebrated for the first time in Luxembourg, the Cluster for Logistics organizes an major event on **Monday, November 12th 2012 from 6 p.m. until 9.30 p.m.**

The final report of the study **“Futur4Logistics in Luxembourg”** led by the Cluster for Logistics, Luxembourg will be officially presented to the audience in the presence of ministers, major players of the sector and the press.

■ Programme:

18.00 – 18.15	Welcome speech by Mr Etienne Schneider, Minister of the Economy and Foreign Trade
18.15 – 19.00	Presentation of the study Future for Logistics in Luxembourg by Mr Alain Krecké, Manager, Cluster for Logistics
19.00 – 19.30	Logistikregion TRILUX by Prof. Dr. Johannes Weinand, Director, Office for Urban Development and Statistics, City of Trier
19.30 – 20.00	EUROPORT Lorraine by Mr Patrick Weiten, President of the General Council for the department Moselle
20.00 – 20.15	Conclusion by Mr Claude Wiseler, Minister of Sustainable Development and Infrastructures
20.30	Walking Dinner

Registration: before 1 November 2012 to

Cluster for Logistics, 7, rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg

Tel: (+352) 42 39 39-849

Fax: (+352) 43 83 26

Mail: info@clusterforlogistics.lu

Join us! Logistics at all levels is reason to celebrate on 12 November 2012!

Actual Sponsors:



Myanmar : nouvelles opportunités pour les entreprises luxembourgeoises après l'établissement des relations diplomatiques

La Chambre de Commerce, accompagnée d'une délégation d'entrepreneurs des sociétés SES Astra SA, Paul Wurth, Arcelor Mittal et Jan de Nul, s'est rendue en date du 7 au 12 octobre en République de l'Union du Myanmar, à l'occasion d'une mission économique en vue de connaître le Myanmar et de mieux apprécier les opportunités d'affaires qu'offre ce pays.

La délégation luxembourgeoise s'est rendue dans un premier temps à Yangon, centre économique du pays, où elle a été accueillie par M. U Zaw Min Win, vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de la République de l'Union du Myanmar. Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a présenté l'économie luxembourgeoise dans le cadre d'un séminaire économique devant une assemblée composée d'une centaine de personnes. Au cours de ce séminaire économique, les secteurs de pointe luxembourgeois pouvant offrir des solutions concrètes au Myanmar ont été largement évoqués. L'expertise luxembourgeoise en matière de télécommunications, de produits d'acier et d'infrastructures portuaires ont été notamment soulignés. Une séance de rendez-vous d'affaires a suivi la présentation et avait pour objectif de mettre en relation les



M. U Zaw Min Win, vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de la République de l'Union du Myanmar et Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg, lors de la signature du Memorandum of Understanding conclu avec la République de l'Union du Myanmar

entreprises luxembourgeoises et la communauté d'affaires du Myanmar. A l'issue de ces deux événements, un Memorandum of Understanding a été signé entre M. U Zaw Min Win, vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de la République de l'Union du Myanmar et Pierre Gramegna. Cet accord constitue le point de départ d'une intensification des relations et des collaborations entre les deux institutions, dans l'intérêt de leurs membres respectifs. L'accord prévoit des aspects d'ordre général, comme l'échange d'informations concernant les deux marchés, et des aspects très concrets de coopération à savoir : l'organisation de matchmakings entre entreprises membres, des

visites réciproques ou encore, l'assistance lors de participation à des conférences ou à des foires.

La délégation s'est ensuite rendue à Nay Pyi Taw, capitale administrative de la République de l'Union du Myanmar. Elle a été reçue par plusieurs membres du gouvernement dans le cadre d'entrevues ministérielles au cours desquelles l'étude de faisabilité de gros projets et les opportunités pour les entreprises luxembourgeoises ont été abordés. Des entretiens ont eu lieu avec les ministères de la Construction, des Mines, des Sciences & Technologies, de l'Energie - Myanmar Oil and Gas Entreprise (MOGE), des Transports, de la Planification nationale & du développement économique - Myanmar Investment Commission, du Commerce, des Télécommunications et le Myanmar Economic Corporation (MEC). Les rencontres se sont clôturées par un entretien avec le vice-ministre des Affaires étrangères, S.E. M. Thant Kyaw, ancien ambassadeur de la République de l'Union du Myanmar à Bruxelles et à l'origine de l'officialisation des relations diplomatiques entre le Grand-Duché et le Myanmar en juillet 2012.

Les échanges fructueux entre les entreprises du Myanmar et luxembourgeoises ont permis de jeter de bonnes bases sur lesquelles il sera possible de construire des relations commerciales durables. ■



S.E. M. Thant Kyaw, ministre des Affaires étrangères de la République de l'Union du Myanmar, entouré de S.E. l'ambassadeur du Luxembourg, Marc Thill, du directeur général de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna et des entreprises membres de la délégation luxembourgeoise

CALENDRIER

NOVEMBRE 2012 – MARS 2013

Novembre

6 – 9	Bourse de coopération b2fair dans le cadre du salon MIDEST à Paris
22 – 23	5 th Joint Business Council Luxembourg-Taiwan in Luxembourg
26 – 30	Mission officielle en Chine
27 – 30	Bourse de coopération b2fair et visite accompagnée dans le cadre du salon POLLUTEC à Lyon
29 – 1 ^{er} déc.	Bourse de coopération b2fair et visite accompagnée lors du salon Biznis Basa et de la «Indjija Industrial Zone» à Belgrade (Serbie)

Février

A définir Official mission to Russia

Mars

12 – 15	Stand collectif à la MIPIM à Cannes (F)
19 – 21	Stand collectif à l'AMERICANA Montréal, Canada
A définir	Visite accompagnée à la CeBit à Hannover (D)
A définir	Mission en Inde (Delhi, Mumbai & Chennai)

FOIRES DE NOVEMBRE 2012 – JANVIER 2013

TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT & ENERGIES RENOUVELABLES

07.11.2012 – 10.11.2012

ECOMONDO
Rimini (Italie) – Tél.: +39 00541 744217
www.ecomondo.com

13.11.2012 – 16.11.2012

BioEnergy Decentral –
Le mondial des professionnels de
l'approvisionnement décentralisé en énergie
Hanovre (Allemagne) – Tél.: 069 24788 279
www.bioenergy-decentral.com

16.11.2012 – 18.11.2012

ENERGIES+ – Le salon des économies d'énergies
Marche en Famenne (Belgique) – Tél.: +32 4 22317 76
www.energieplus.be

27.11.2012 – 30.11.2012

Pollutec – Salon International des Equipements/
Technologies Eau-Air-Energie-Déchets-
Nettoyage-Recyclage-Bruit-Risques-
Santé-dépollution des sites
Lyon (France) – Tél.: +33 1 47565000
www.pollutec.com

05.12.2012 – 07.12.2012

ENERGAIA –
Salon international des énergies renouvelables
Montpellier (France) – Tél.: +33 4 67 17 67 17
www.energaia-expo.com

29.01.2012 – 31.01.2013

enertec – Salon professionnel international
de la production énergétique, la distribution et
le sauvetage d'énergie
Leipzig (Allemagne) – Tél.: +49 341 678 82 11
www.enertec-leipzig.de

26 – 29 September 2012

Luxembourg strengthens business relations with Tatarstan during successful trade mission



The Tatarstan-Luxembourg Business Forum attracted a lot of participants

From September 26 to 29, 2012, the Chamber of Commerce of Luxembourg organised an official trade mission to Kazan, the capital of the Republic of Tatarstan. A delegation of 20 Luxembourg companies was led by Prime Minister Mr Jean-Claude Juncker. This official visit was a follow up to the visit that Tatarstan's president H.E. Mr Rustam Minnikhanov made to Luxembourg on April 10, 2012. At the time, more than 20 companies had attended the round table organised at the Chamber of Commerce, many of which also accompanied the official mission to Kazan.

The Republic of Tatarstan, a sovereign state subject to international law, is associated with the Russian Federation on the basis of the Treaty on mutually delegated powers. The Republic holds a population of 3.7 million people on a territory of 68,000 sqm located on the Eastern frontier of Europe at the confluence of the Volga and Kama rivers. As of today, 60 % of the Tatar economy is based on crude oil and oil related projects. Furthermore, Tatarstan ranks as being a highly business friendly Russian Region offering numerous business opportunities for Luxembourg companies, e.g. in the automotive sector as the Republic is

centrally located in the regional automotive Cluster, but also in the sectors of ICT, banking and construction.

On Thursday, September 27, H.E. Mr Minnikhanov invited the Luxembourg business delegation to a working breakfast during which the Luxembourg companies presented their activities. The president proposed different opportunities in Tatarstan to each company in a tailor-made approach. Following the breakfast the delegation had the opportunity to familiarise themselves with the social, economic and investment potential of this Russian region by strolling through an exhibition that had been set up by the Ministry of Trade and Industry.

The Tatarstan-Luxembourg Business Forum was opened with speeches by H.E. Mr Rustam Minnikhanov, H.E. Mr Jean-Claude Juncker, H.E. Mr Etienne Schneider, and his counterpart H.E. Mr Midkhat Shagiakhmetov. Minister of the Economy and Foreign Trade, Etienne Schneider stressed that the economy in Tatarstan is booming and if the growth in Luxembourg is slowing, our companies need to look for opportunities and growth on the markets where it is taking place. Tatarstan is especially interesting for Luxembourg because it is looking for its development



Tatarstan's Deputy Prime Minister H.E. Mr Shayhutdinov presents the IT Park in Kazan

and diversification in the same sectors as Luxembourg, i.e. eco-technologies, bio-health, logistics and ICT.

During the seminar, Mr Robert Dennewald, Vice-President of the Luxembourg Chamber of Commerce, signed a Memorandum of Understanding with the Chamber of Commerce and Industry of Tatarstan in order to further strengthen this collaboration and facilitate the entry on the market for Luxembourg companies. The business forum was attended by about 250 people who enjoyed a networking lunch after the conference.

In the afternoon, the business delegation visited the Kazan IT-Park. H.E. Mr Shayhutdinov, Deputy Prime Minister and Minister of Informatisation and Communications presented the project to the Luxembourg businesses. The Kazan IT-park has become the first techno-park in Russia to propel and develop IT entrepreneurships. The major goal of this high-technol-

ogy techno-park is the development of the IT industry as a part of Russian economics through adopting intellectual and financial resources. The IT-park is designed as a smart building with an up-to-date technical infrastructure.

Following this visit, the Luxembourg delegation attended the reception offered by the President of Tatarstan in honour of the visit of Prime Minister H.E. Mr Jean-Claude Juncker at the President's Guest House. After dinner the delegation enjoyed a visit of the Kazan Kremlin with a tour of the Kul Sharif mosque and the Cathedral of the Annunciation.

The following morning, the match-making event took place during which the Luxembourg company representatives had tailor-made, individual meetings with local companies. About 60 local companies attended the event and lasting contacts were established.

In the afternoon, the delegation was welcomed by some major players of the



The Luxembourg delegation in front of the Ak Bars Bank

CONSTRUCTION

14.01.2013 – 19.01.2013

BAU – Salon leader mondial de l'architecture, des matériaux Munich (Allemagne)
Tél.: +49 89 949 20 115/116/117
www.bau-muenchen.com

22.01.2013 – 24.01.2013

URBEST – Salon professionnel de l'espace public Metz (France) – Tél.: +33 3 87 55 66 00
www.metz-expo.com

INDUSTRIE

06.11.2012 – 09.11.2012

ELMIA SUBCONTRACTOR Jönköping (Suède) – Tél.: +46 36 152000
www.elmia.se/subcontractor

06.11.2012 – 09.11.2012

MIDEST – Marché International de la sous-traitance Paris (France) – Tél.: +33 1 47 56 5000
www.midest.com

06.11.2012 – 09.11.2012

MITEX Moscou (Russie) – Tél.: +43 1 23085-35
www.euroexpo-vienna.com

13.11.2012 – 16.11.2012

electronica – composants/systèmes/applications Munich (Allemagne) – Tél.: 089 949-11458
www.electronica.de

19.11.2012 – 22.11.2012

MANUTENTION Equipements & Systèmes – Salon International Matériels et Systèmes de Manutention pour la Productique et la Logistique' Paris (France) – Tél.: +33 1 76 77 1111
www.manutention.com

20.11.2012 – 23.11.2012

SWISSTECH – Le salon de la sous-traitance en Europe pour les composants mécaniques et les solutions systèmes Bâle (Suisse) – Tél.: +41 44 80633-45
www.swisstech-messe.ch

04.12.2012 – 06.12.2012

AEROMART – Convention d'affaires internationale des industries aéronautiques et spatiales Toulouse (France) – Tél.: +33 1 41 86 41 86
www.aeromart.tm.fr

16.01.2013 – 18.01.2013

ELTEC – Salon de l'Ingénierie Electrotechnique, des Systèmes de Distribution et de Commande Industrielle Nuremberg (Allemagne) – Tél.: +49 89 949 55 140
www.nuernbergmesse.de

23.01.2013 – 24.01.2013

AUTOMATION Schweiz Winterthur (Suisse) – Tél.: +41 61 22 810 00
www.easyfairs.com

SERVICES & COMMERCE

09.01.2013 – 11.01.2013

PSI – Le Salon Leader International de l'Industrie des Articles Publicitaires Dusseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 90 191 117
www.psi-messe.com

11.01.2013 – 15.01.2013

TRADEXPO – Le Salon du Commerce en Volume et de la Distribution Paris (France) – Tél.: +33 1 44 315 315
www.tradexpo-paris.com

26.01.2013 – 29.01.2013

Paperworld – The World of Office and Stationery
 Francfort/Main (Allemagne)
 Tél.: +49 69 75 75 62 00
 www.paperworld.messefrankfurt.com

16.01.2013 – 18.01.2013

PTE – Promotion Trade Exhibition
 Milan (Italie) – Tél.: +39 02 392 061
 www.promotiontradeexhibition.it

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

13.11.2012 – 15.11.2012

SATIS – Salon professionnel des Univers
 du Spectacle et de l'Événement
 Paris (France) – Tél.: +33 1 47 565 000
 www.satis-expo.com

13.11.2012 – 15.11.2012

SmartCity Expo World Congress
 Barcelone (Espagne) – Tél.: +34 93 2332000
 www.smartcityexpo.com

29.11.2012 – 02.12.2012

CeBIT Bilisim Eurasia
 Istanbul (Turquie) – Tél.: +90 212 33469-69
 www.cebitbilisim.com

06.11.2012 – 08.11.2012

VISION – Salon professionnel international
 du traitement de l'image
 Stuttgart (Allemagne) – Tél.: 0711 18560-2541
 www.vision-messe.de

AUTOMOBILE

30.11.2012 – 03.12.2012

AUTOMOVIL
 Valence (Espagne) – Tél.: +34 963 861100
 http://automovil.feriavalencia.com/

HORECA

11.11.2012 – 15.12.2012

EQUIP'HOTEL –
 Le rendez-vous International
 des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration
 Paris (France) – Tél.: +33 1 47565000
 www.equiphotel.fr

07.01.2013 – 10.01.2013

HORECAVA
 Amsterdam (Pays-Bas) – Tél.: +31 20 549 12 12
 www.horecava.nl

13.01.2013 – 16.01.2013

HOGA Nürnberg –
 Salon de la Gastronomie,
 de l'Hôtellerie et de la Restauration Collective
 Nuremberg (Allemagne) – Tél.: +49 911 988 33 540
 www.hoga-messe.de

TRANSPORTS & LOGISTIQUE

15.11.2012 – 17.11.2012

logitrans Istanbul
 Istanbul (Turquie) – Tél.: +90 212 26691-58
 www.ekofuar.com.tr

EDUCATION & FORMATION PROFESSIONNELLE

29.01.2013 – 31.01.2013

LEARNTEC –
 Salon de référence international et congrès
 pour la formation professionnelle,
 l'éducation et les NTIC
 Karlsruhe (Allemagne) – Tél.: +49 721 37 20 51 45
 www.learntec.de



Mr Robert Dennewald, Vice-President of the Luxembourg Chamber of Commerce, and Mr Shamil Ageev, President of the Chamber of Commerce of the Republic of Tatarstan, sign a Memorandum of Understanding in the presence of Prime Minister Jean-Claude Juncker, H.E. Etienne Schneider and H.E. Mr Rustam Minnikhanov

Tatarstan economy for the company visits. First the delegation visited Technopolis Himgrad, a state-of-the-art industrial complex for small and medium sized companies occupied in the field of chemistry. In particular they were invited to visit the factory of a company specialised in producing food packaging using nanotechnology.

Then, the delegation transferred to OAO Ak Bars Bank where they had a meeting with the top executives of the bank. Ak Bars Bank is the leading bank in Tatarstan and services its largest compa-

nies. Over 48,000 corporates and 2 million individuals are among its customers.

And finally, the visits ended on a cultural note with the visit of the Kazan Federal University, which is one of the oldest universities in Russia and focuses mainly on physics and chemistry. Lenin and Leo Tolstoy both studied at this university. In the evening, the delegation finally relaxed in an informal atmosphere at the excellent Pashmir restaurant, exchanging impressions on the official mission, Kazan and its numerous business opportunities. ■



During the visit of H.E. Mr Juncker to Tambov, the Chamber of Commerce seized this opportunity to assess the business potential of the region of Tambov and to sign a Memorandum of Understanding with its counterpart of this Region, which is situated between Moscow and Volgograd. (From left to right) H.E. Mr Pierre Ferring, Luxembourg Ambassador to Russia, Mr Carlo Thelen, Member of the Management Board of the Chamber of Commerce, H.E. Mr Etienne Schneider, Minister of the Economy and Foreign Trade, H.E. Mr Alexander Shulgin, Ambassador of the Russian Federation to Luxembourg, Mr Nikolay Kalinov, President of the Chamber of Commerce of the Region of Tambov and Alexander Sazonov, First Deputy Head of the Administration of Tambov.

Official mission to China



The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation with the Ministry of the Economy and Foreign Trade and with “Luxembourg for Business”, will organize an Official Mission to China which will last from the 26th to the 30th of November 2012. The delegation will be led by H.R.H. the Hereditary Grand Duke of Luxembourg and H.E. Mr Etienne Schneider, Minister of the Economy and Foreign Trade.

The mission will start in the political capital Beijing and this destination will be an opportunity for Luxembourg companies to join the official delegation on a daytrip to Tianjin. The mission will continue to Chongqing before heading to the final destination Shanghai. Even though Shanghai will be the home base of the delegation, a daytrip to Suzhou will offer you a better understanding of the economic dynamic within the Yangtze River Delta. In

the cities of Tianjin, Chongqing and Suzhou, business meetings, tailored to the participant requirements, will be organized with local companies.

Although Beijing is the political capital of China and home to many State Owned Enterprises; Tianjin, located on the coast and only 1 hour drive time away from Beijing, is the industrial-commercial centre of Northern China. With a nice mix of SOEs, private Chinese companies and Foreign Owned Companies, Tianjin developed rapidly into an important business hub. Beside many Chinese majors, the China Automotive Technology and Research Center (CATARC) is headquartered in Tianjin and thanks to their presence I am pleased to announce an automotive focused event, organized in close cooperation with CATARC and which will take place in Tianjin.

Chongqing is the largest economic centre on the upper-reaches of the Yangtze River and the main beneficiary of

the “Go West” policy. The key industries in Chongqing are the automobile and motorcycle industries, electronics and ICT-technologies sectors, high-tech industry equipment manufacture and logistics. Also Chongqing wants to develop itself into a financial services centre and therefore offers true opportunities for first movers of this sector.

Next to Shanghai, Suzhou is the largest industrial city in the Yangtze Delta. Suzhou is well-known for its Industrial Park Export Processing Zone and its Hi-Tech Industrial Development Zone. Both projects attracted many foreign investors but are also ideal ground for Chinese companies willing to go abroad.

If you want further insights about the Chinese market and more specifically about the visited cities, the Chamber of Commerce will have the great pleasure to provide you sector-specific information and inform you about business opportunities. ■

For further information about this upcoming Official Mission you can contact Jean-Claude Vesque (E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu – Tel.: (+352) 42 39 39-311) Daniel Sahr (E-mail: daniel.sahr@cc.lu – Tel.: (+352) 39 39-313) or if you want to register, you are kindly invited to contact Viviane Hoor (E-mail: viviane.hoor@cc.lu) until no later than October 12, 2012. After this date, business meetings cannot be guaranteed

19 – 22 septembre 2012

SISTEP-MIDEST 2012 à Casablanca: plus de 1.000 rendez-vous d'affaires enregistrés



Avec plus de 120 entreprises inscrites et quelque 1.050 rendez-vous d'affaires enregistrés, la deuxième édition de l'événement *b2fair* lors du salon SISTEP-MIDEST à Casablanca, organisé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et Reed Expositions France, a offert la possibilité aux entreprises marocaines et européennes de nouer beaucoup de nouveaux contacts d'affaires et d'établir des coopérations commerciales, industrielles, financières ou technologiques. De plus, l'événement a permis aux entreprises européennes de se familiariser avec le monde d'affaires au Maroc.

■ Prochains événements *b2fair*:

6 – 9 novembre 2012	Midest	Paris	Sous-traitance industrielle
27 – 30 novembre 2012	Pollutec	Lyon	Environnement

L'édition 2012 a enregistré de très bons résultats qualitatifs et quantitatifs, accueillant une offre internationale représentative et un visitorat professionnel très qualifié.

SISTEP-MIDEST a accueilli, durant ses quatre jours, 3 917 visiteurs issus de 33 pays du Maghreb, d'Europe et d'Afrique. 16 % venaient d'autres pays que le Maroc. Les plus représentées étaient la France (6 %), l'Espagne, la Turquie, la Tunisie et l'Italie. Parmi eux, une trentaine de grands donneurs d'ordres africains et européens ont été invités et pris en charge par Maroc Export pour venir rencontrer les exposants et nouer ainsi des relations constructives pour l'avenir. De nombreux groupes internationaux étaient repré-

sentés, comme EDF, Bosch Siemens, ThyssenKrupp, Samsung, SNECMA, Bombardier, Thales, Continental Automotive, Messier Bugatti ...

Ces professionnels ont pu rencontrer, sur 6 000 m² d'exposition, 191 exposants issus d'une quinzaine de pays, parmi lesquels figuraient de nombreux leaders mondiaux. La présence étrangère était en effet particulièrement importante, 60 % étant originaires de nations autres que le Maroc: l'Algérie, l'Allemagne, la Belgique, la Chine, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal, la Tunisie et la Turquie. Ils présentaient une offre industrielle globale en six secteurs majeurs pour permettre aux visiteurs de trouver toutes les réponses à leurs questions: machines-outils, tôlerie, électronique, services, plastiques et sous-traitance.

Le salon constituait pour ces exposants l'occasion idéale de se diversifier, de se positionner stratégiquement sur des marchés émergents, et de mieux résister ainsi à la crise européenne.

Outre la bourse de contacts *b2fair*, la Chambre de Commerce a organisé une visite accompagnée au salon SISTEP-MIDEST. Quatre entreprises luxembourgeoises ont participé au salon en tant que visiteur:

- BIL – Banque Internationale à Luxembourg;
- Codipro;
- INCA Ingénieurs Conseils Associés;
- O-Metall Luxembourg.

Au regard de sa position géographique, puisqu'il offre une ouverture vers d'autres pays africains, et de la langue d'affaires qui s'y parle (le français), le Maroc peut offrir de nombreux débouchés aux entreprises luxembourgeoises. Ayant cette année un taux de croissance du PIB prévu de 3,19 % et un taux de croissance des importations de 8,5 % en 2011 et 4,50 % en 2012, les opportunités d'affaires y sont considérables. ■

Vous ne ferez plus jamais vos affaires de la même façon !

Bourse de contacts b2fair

Planète e-commerce

Ateliers exposants

Réceptions de networking

Chambers' Academy

Tables rondes

Symposium de la Grande Région

Speed Pitching - Plateau TV

Conférences interactives

Village des start-ups

Ambassadors' Lounge

Forum des décideurs Markcom

GR | GREATER
REGION
**BUSINESS
DAYS 2013**

**SAVE
THE
DATE**



Organisateur:  **CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG**

www.gr-businessdays.com

Lieu:  **LUXEXPO**
EXHIBITION & CONGRESS CENTER



La plateforme de rencontres incontournable pour les PME et start-ups innovantes de la Grande Région

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- ◆ est intéressé(e) à recevoir de plus amples renseignements sur le déroulement pratique de ce **nouveau salon b2b** au Luxembourg et sur les conditions de participation y relatives.
- ◆ voudrait être directement contacté(e) par la Chambre de Commerce afin de fixer une entrevue pour illustrer les différentes initiatives et opportunités d'affaires offertes dans le cadre de la présente manifestation.

Entreprise:
Nom, Prénom:
Fonction:
Rue, No.
Code Postal:
Localité:

Secteur d'activité:
Tél.:
Fax:
E-mail:
Site web:



En cas d'intérêt, merci de bien vouloir retourner le présent formulaire par e-mail, fax ou voie postale à la
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg ◆ Département International ◆ L-2981 LUXEMBOURG
Tél. : + 352 42 39 39 – 333 / 370 ◆ Fax : +352 43 83 26 ◆ E-mail : gr-businessdays@cc.lu

Personnes de contact: Mme Sabrina Sagromola / M. Niels Dickens / Mme Amrita Singh

20 septembre 2012

Le réseau Enterprise Europe Network accueille le Maroc

Le réseau Enterprise Europe Network est une initiative de la Commission européenne. Son objectif est de proposer un éventail de services européens destinés à soutenir et conseiller les PME dans leurs démarches d'internationalisation, de recherche, de développement et d'innovation technologique.

Avec près de 600 organisations membres dans plus de 50 pays à travers l'UE et au-delà, l'Enterprise Europe Network est le plus grand réseau du genre en Europe. Ses membres comptent des chambres de commerce et d'industrie, des centres technologiques, des universités et des agences de développement.



Après une réunion fructueuse lors de cet événement *b2fair* à Casablanca, Sabrina Sagromola, gérant de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et Houria Nadifi, de Enterprise Europe Network Maroc, ont conclu un accord de collaboration.

Au mois de septembre 2012, le Maroc a rejoint le réseau Enterprise Europe Network. Le consortium marocain englobe sept partenaires situés à Rabat et à Casablanca.

Dans le cadre de l'organisation de la bourse de contacts *b2fair* au salon Sistep-Midest à Casablanca, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce a saisi l'occasion d'entamer une collaboration avec le nouveau membre du réseau afin de disposer des contacts nécessaires pour aider les entreprises luxembourgeoises intéressées à développer leurs activités au Maroc.

28 septembre 2012

De nombreux participants au troisième volet des conférences «Fit4Fairs: Stratégies pour une participation réussie aux salons professionnels à l'étranger»

Le 28 septembre 2012, s'est tenu dans les locaux de la Chambre de Commerce, le 3^e volet du cycle de conférences «Fit4 Fairs: «Stratégies pour une participation réussie aux salons professionnels à l'étranger», sur le thème «De la prise de contact à la signature de contrats». Ce volet a succédé aux exposés successivement consa-

crés les 26 mars et le 24 mai 2012 à la «Stratégie, Planification & Financement» et au «Marketing & Communication».

Organisée dans le cadre des activités de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg (EEN) de la Chambre de Commerce, cette conférence s'inscrit parfaitement dans le thème de soutien des PME à l'international choisi par

la Chambre de Commerce au cours de l'année 2012, afin de les soutenir, de leur permettre de se positionner sur de nouveaux marchés étrangers et de leur transmettre les outils essentiels en vue d'assurer le suivi et de pérenniser les contacts pris lors des foires et salons.

Le mot de bienvenue prononcé par Sabrina Sagromola, gérant de l'EEN-



Luxembourg a notamment été l'occasion d'annoncer un nouveau cycle de conférences étalées entre 2013 et 2014, et qui auront pour dénominateur commun: préparer efficacement les PME et PMI à la conclusion de contrats d'affaires internationaux, ainsi qu'à la conclusion de partenariats. Cette dernière étape devrait matérialiser la volonté de sceller par écrit une relation d'affaires, que celle-ci vise la livraison de produits, la prestation de services ou la conclusion d'un partenariat et en résumé, fasse aboutir et évoluer les contacts et rendez-vous d'affaires, pris à un stade antérieur.

Lors de son exposé intitulé: «*Les salons, une stratégie marketing «live»*» Eric Préal, directeur de Febelux, a rappelé le rôle économique et sociétal incontournable joué par les foires et salons, véritables vecteurs permettant de tisser une relation triangulaire exposants – visiteurs – organisateurs. En effet, les foires et salons constituent un lieu privilégié permettant aux exposants de nouer des



relations commerciales. Car, en dépit de la multiplication des outils électroniques de communication, ces relations sont avant tout fondées sur l'aspect humain et le relationnel. Elles ne se satisfont que très peu de virtuel lorsqu'il s'agit de présenter des innovations, de divulguer des informations lors d'assemblées ou de conférences ou de dispenser des formations.

Hans-Jörg Klecha, directeur général de «It's fair Agency Tradeshow & Marketing», dans le cadre d'une première présentation intitulée «*Mettre en œuvre une dynamique de contacts lors des salons professionnels*» a rappelé l'importance pour l'organisateur et les exposants de s'associer en vue d'organiser en amont la promotion d'une manifestation. Même si en matière de promotion, il s'agit d'une responsabilité partagée, il revient néanmoins à l'exposant de finaliser les contacts pris.

Quelle que soit sa forme, la publicité joue un rôle essentiel. Ecrite: celle-ci devra prendre la forme d'invitations

sous forme de lettres personnalisées adressées aux exposants. Visuelle: l'exposant devra prévoir des affiches, des posters, des présentations ou des démonstrations sur le stand. Il devra en particulier s'appliquer à soigneusement préparer sa promotion, afin de se rendre visible auprès des médias et préparer un communiqué de presse adapté en fonction du média choisi et faisant évidemment mention de l'entreprise, photos à l'appui.

De même, pendant l'évènement, les relations avec la presse feront l'objet de soins particuliers: prévision et installation d'un centre de presse et mise à disposition de rapports faisant état nommément de l'entreprise ou de ses produits; présence sur le stand d'un porte-parole chargé des relations avec la presse; organisation de conférences de presse ou de petits-déjeuners qui peuvent être autant de prétextes pour l'exposant à l'annonce d'évènements ou d'actions innovantes. ■

6 – 9 novembre 2012

b2fair renouvelle l'expérience au salon MIDEEST Paris

b 2fair – Business to Fairs®, en étroite collaboration avec Reed Expositions France, lance pour la deuxième fois ses activités de matchmaking lors de la 42^e édition du salon MIDEEST, le salon leader dans le domaine de la sous-traitance industrielle, qui se déroulera à Paris du 6 au 9 novembre 2012. Cette plate-forme de coopération professionnelle et internationale a été envisagée par les organisateurs dans le but de faciliter et de renforcer davantage le commerce et le

développement bilatéral au sein de la communauté sous-traitante en Europe et au-delà.

■ **MIDEEST PARIS – Le n° 1 mondial des salons de sous-traitance industrielle**

MIDEEST est connu comme étant l'une des plates-formes clés au niveau mondial pour sous-traitants industriels internationaux. Son objectif est d'être un point de rencontre unique de l'offre et de la demande du secteur

de la sous-traitance, le lieu de prédilection par excellence de l'exploration où se forment des partenariats et où de nouvelles technologies sont explorées pour offrir aux fabricants, fournisseurs et assembleurs de composants la chance d'interagir avec des fournisseurs de solutions dans les domaines du traitement de métal et de plastique, des équipements électroniques et des services industriels. MIDEEST offre une gamme complémentaire de produits, services et technologies qui créeront des synergies



fructueuses permettant aux fabricants de découvrir de l'expertise, du savoir-faire et des technologies innovantes allant à la rencontre de leurs besoins pour augmenter leur compétitivité. En 2011, MIDEEST a attiré 1.724 sous-traitants, de la PME au leader de marché industriel, provenant de 36 pays et spécialisés dans le traitement de métal et de plastique, les matériaux en caoutchouc et composites, les équipements électroniques et électriques, les micro-techniques, le traitement de surfaces et finitions, les fixations industrielles et les services à l'industrie. Le salon a également accueilli plus de 42.000 visiteurs professionnels provenant de 65 pays.

■ La sous-traitance dans l'Union européenne

La sous-traitance apporte des avantages significatifs au monde des affaires, elle stimule l'économie grâce à l'échange entre entreprises. En Europe, les activités de sous-traitance concernent principalement le secteur de la construction, puis suivent d'autres secteurs économiques importants tels que le transport, la communication, les services aux entreprises et la fabrication. Autour

de 3,7 millions de PME dans l'Union européenne sont engagées comme sous-traitants et représentent 17 % des PME au niveau communautaire.

Un rapport publié en 2009 par la Commission européenne affirme que l'industrie sous-traitante a expérimenté, depuis le milieu des années 90, une série de nouvelles tendances et notamment le rôle croissant des fournisseurs dans la chaîne de valeur, la diminution du nombre de fournisseurs directs et l'intégration des fournisseurs entre eux-mêmes, une tendance significative vers l'internationalisation et la mondialisation des chaînes de production, la croissance constante de l'importance de la proximité géographique des sous-traitants par rapport au donneur d'ordre principal, l'emploi croissant d'outils électroniques et l'augmentation de la pression que les donneurs d'ordre exercent sur les sous-traitants.

■ b2fair au MIDEEST Paris

La bourse de coopération internationale b2fair fera partie intégrante du MIDEEST Paris 2012. L'événement b2fair au MIDEEST Paris 2012 aura comme objectifs de faciliter des partenariats concrets au sein de la communauté sous-traitante. b2fair profitera de la présence d'exposants et de visiteurs de nombreux pays pour promouvoir le développement du commerce international au niveau global. De plus, la plate-forme de rencontres professionnelles b2fair fournira une opportunité unique aux participants d'augmenter leur visibilité et leur participation aux marchés. Les stratégies que b2fair développe sont:

- la promotion de l'internationalisation entre les sous-traitants de l'Union européenne et au-delà;
- la mise en place d'un espace de rencontres efficace, afin de soutenir les entreprises dans l'acquisition de nouveaux contacts professionnels et qualifiés;
- la création d'une plate-forme idéale d'échange d'expériences et de savoir-faire des marchés ou des produits spécifiques pour développer de nouvelles technologies et compléter ainsi la mission et l'objectif de la foire.

■ **Optimisez votre participation au MIDEEST avec b2fair**

Le succès d'un salon professionnel dépend essentiellement du nombre et de la qualité des contacts établis. Les salons de coopération sont des plates-formes idéales pour les petites et moyennes entreprises désirant élaborer des accords de partenariat technique ou commercial. La bourse de coopération b2fair au MIDEEST est un programme international d'échanges professionnels, avec une approche multisectorielle adaptée aux besoins et aux exigences spécifiques des petites et moyennes entreprises et ayant pour but l'organisation et la coordination de rendez-vous d'affaires qualifiés avec les partenaires potentiels souhaités dans ce secteur spécifique. ■

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER! WWW.B2FAIRONLINE.COM/MIDEEST2012

Pour plus d'informations – b2fair Head Office
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Personne de contact: Amrita Singh – Tél.: (+352) 42 39 39 377 – midest@b2faironline.com

Visite accompagnée à la convention d'affaires internationale *b2fair* au salon Pollutec

Pollutec accueille la seconde édition de la convention d'affaires internationale *b2fair*, organisée par la Chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg en partenariat avec Reed Expositions France et en étroite collaboration avec le réseau de soutien aux entreprises «Enterprise Europe Network» de la Commission Européenne, le réseau international des partenaires *b2fair* «Business to Fairs» et de nombreuses autres organisations de soutien à l'échelle internationale.

Basée sur le principe de l'organisation de rendez-vous programmés et validés au préalable, *b2fair* vise à encourager l'internationalisation des échanges pour répondre aux nouveaux défis économiques dans l'industrie de l'environnement et stimuler les opportunités de

partenariats et les relations d'affaires durables entre entreprises, institutions de recherche, clusters et professionnels du secteur. Plus de 250 entreprises sont attendues sur cette édition 2012.

En 2010, la convention d'affaires internationale *b2fair* s'est tenue pour la première fois en France sur Pollutec. Son objectif étant d'encourager l'internationalisation entre les entreprises des secteurs de l'environnement et de l'énergie. *b2fair* a rassemblé près de 200 sociétés de 20 pays et a donné lieu à plus de 1.400 rendez-vous d'affaires aussi bien entre «exposants-visiteurs» qu'entre «visiteurs-visiteurs» ou entre «exposants-exposants». Plus de 60 organisations professionnelles associées, issues de 30 pays, ont fait la promotion de l'édition 2010. ■



Organisez votre déplacement

La Chambre de Commerce propose un voyage collectif aux entreprises luxembourgeoises souhaitant se rendre au salon Pollutec à Lyon. En cas d'intérêt de votre part, n'hésitez pas à contacter:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Enterprise Europe Network – Luxembourg – Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: een@cc.lu

www.b2faironline.com/pollutec2012

b2fair Onsite Matchmaking – Prochain rendez-vous à Belgrade

Dans le cadre de son nouveau concept «Onsite Matchmaking», lancé à Kocaeli en Turquie, *b2fair* vous invite en Serbie pour découvrir les entreprises industrielles de la zone d'activités Indjija, située à proximité de Belgrade, ainsi que le salon Biznis Baza, un salon international dédié aux petites et moyennes entreprises.

Le salon Biznis Baza aborde les thématiques de l'entrepreneuriat, du développement d'affaires, des services et des institutions et cible des producteurs, commerçants et prestataires de services, ainsi que des organisations professionnelles et institutions publiques spécialisées dans les activités de soutien aux entreprises. En 2011, le salon qui célébrait son 10^e anniversaire, a accueilli

300 exposants provenant des Balkans, d'Europe de l'Ouest et du Sud, et d'Asie et 10.000 visiteurs professionnels.

Afin de renforcer la visibilité des participants et d'encourager les partenariats internationaux, une convention d'affaires *b2fair* y sera organisée le 29 novembre 2012, suite à laquelle, les délégations internationales auront l'occasion d'approfondir leurs négocia-



Pour de plus amples renseignements sur les entreprises établies dans la zone industrielle Indjija, rendez-vous sur www.indjiSja.net

tions dans le cadre de visites en entreprises dans la zone industrielle Indjija. Plus de 2.850 entreprises actives dans les secteurs de la production industrielle, la construction, les technologies environnementales, les technologies de l'information et de la communication, la logistique, le commerce et les services sont implantées sur la zone industrielle Indjija, qui, avec accès direct aux autoroutes et à l'aéroport international de Belgrad, dispose réellement d'une situation stratégique privilégiée.

De plus, grâce aux accords de coopération commerciale avec l'Union européenne, la Russie et les Etats-Unis, la Serbie est une véritable fenêtre ouverte sur une multitude de marchés internationaux. ■

COUPON-REPONSE – MANIFESTATION D'INTÉRÊT – Merkur Octobre 2012 • à remplir en lettres majuscules

Raison sociale: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

est intéressé par l'événement *b2fair* au salon *Biznis Baza* et dans la zone industrielle Indjija et souhaiterait recevoir de plus amples informations

**Merci de retourner ce formulaire à la:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
b2fair Head Office**

7, Rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-370 • E-mail: b2fair@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un

marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou

situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des

informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de

Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société polonaise, spécialisée depuis plus de 20 ans dans la conception et la production de meubles, recherche des intermédiaires commerciaux (agent, représentant, distributeur) et offre des activités de sous-traitance/outsourcing (EEN 20120912032)
- 2 Société hongroise, spécialisée dans la fabrication de «toits verts» et autres éléments associés, recherche des agents, représentants ou distributeurs (EEN 20120502038)
- 3 Société française, spécialisée dans la fourniture de pièces aéronautiques industrielles et dans les services d'ingénierie, cherche à distribuer de nouveaux produits afin d'étendre sa gamme (EEN 20120919013)
- 4 Société italienne, spécialisée dans la fabrication de chaussures de confort pour femme, mode, danse, mais également des chaussures orthopédiques, recherche des agents, représentants ou distributeurs, pour étendre sa marque en Europe et trouver de nouveaux partenaires actifs dans la confection de vêtements de sport. La société propose également de mettre à disposition son savoir-faire dans le cadre d'activités de sous-traitance ou d'outsourcing (EEN 20120919007)
- 5 Société belge, spécialisée dans les technologies et systèmes d'information dans le secteur des assurances, recherche des distributeurs (EEN 20120919017)
- 6 Société serbe, spécialisée dans la production d'huiles de noix et d'abricot, recherche des distributeurs pour vendre ses produits et offre ses services de sous-traitance (EEN 20120917036)
- 7 Société hongroise, spécialisée dans l'aménagement et la décoration de façades ainsi que dans la fabrication de rebords et d'encadrements résistants aux intempéries, offre ses activités de sous-traitance. La société est également intéressée par une production réciproque (EEN 20120411018)
- 8 Société turque, spécialisée dans la fabrication d'emballage pour accessoires, recherche des partenaires pour distribuer ses produits en Europe (EEN 20120921017)
- 9 Société serbe, spécialisée dans les solutions IT, recherche des distributeurs et propose des activités de joint-venture ou de sous-traitance (EEN 20120912008)
- 10 Société espagnole, spécialisée dans la production d'aliments pour animaux, en particulier pour chats et chiens, recherche des distributeurs en Europe. Un accord de production réciproque peut également être envisagé (EEN 20120917042)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Octobre 2012 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 17 août au 29 septembre 2012

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Directives publiées du 17 août au 29 septembre 2012

1	2012/23/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2009/138/CE (solvabilité II), en ce qui concerne ses dates de transposition et d'entrée en application et la date d'abrogation de certaines directives.
---	------------	--

Règlements publiés du 17 août au 29 septembre 2012

2	244/2012	Rectificatif au règlement délégué (UE) n° 244/2012 de la Commission complétant la directive 2010/31/UE du Parlement européen et du Conseil sur la performance énergétique des bâtiments (refonte) en établissant un cadre méthodologique comparatif de calcul des niveaux optimaux en fonction des coûts des exigences minimales en matière de performance énergétique des bâtiments et éléments de bâtiment.
3	826/2012	Règlement délégué (UE) de la Commission complétant le règlement (UE) n°236/2012 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation relatives aux obligations de notification et de publication des positions courtes nettes, au détail des informations à fournir à l'Autorité européenne des marchés financiers au sujet de ces positions et à la méthode de calcul du volume d'échanges à appliquer pour déterminer les actions exemptées.
4	827/2012	Règlement d'exécution (UE) de la Commission définissant des normes techniques d'exécution concernant les modalités de publication des positions courtes nettes sur actions, le format des informations à fournir à l'Agence européenne des marchés financiers sur les positions courtes nettes, les types d'accords, d'arrangements et de mesures permettant de garantir de manière adéquate que les actions ou instruments de dette souveraine seront disponibles pour le règlement, et les dates et périodes de détermination de la plateforme principale de négociation d'une action, conformément au règlement (UE) n° 236/2012 du Parlement européen et du Conseil sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit.
5	835/2012	Règlement (UE) de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne le cadmium.
6	836/2012	Règlement (UE) de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne le plomb.
7	844/2012	Règlement d'exécution (UE) de la Commission établissant les dispositions nécessaires à la mise en oeuvre de la procédure de renouvellement des substances actives, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.
8	845/2012	Règlement (UE) de la Commission instituant un droit antidumping sur les importations de certains produits en acier à revêtement organique originaires de la République populaire de Chine.
9	475/2012	Rectificatif au règlement (UE) de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1126/2008 portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, pour ce qui concerne la norme comptable IAS 1 et la norme comptable internationale IAS 19.
10	862/2012	Règlement délégué (UE) de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 809/2004 en ce qui concerne les informations sur le consentement à l'utilisation du prospectus, les informations sur les indices sous-jacents et l'exigence d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants.

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Octobre 2012 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand

en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5

6 7 8 9 10

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

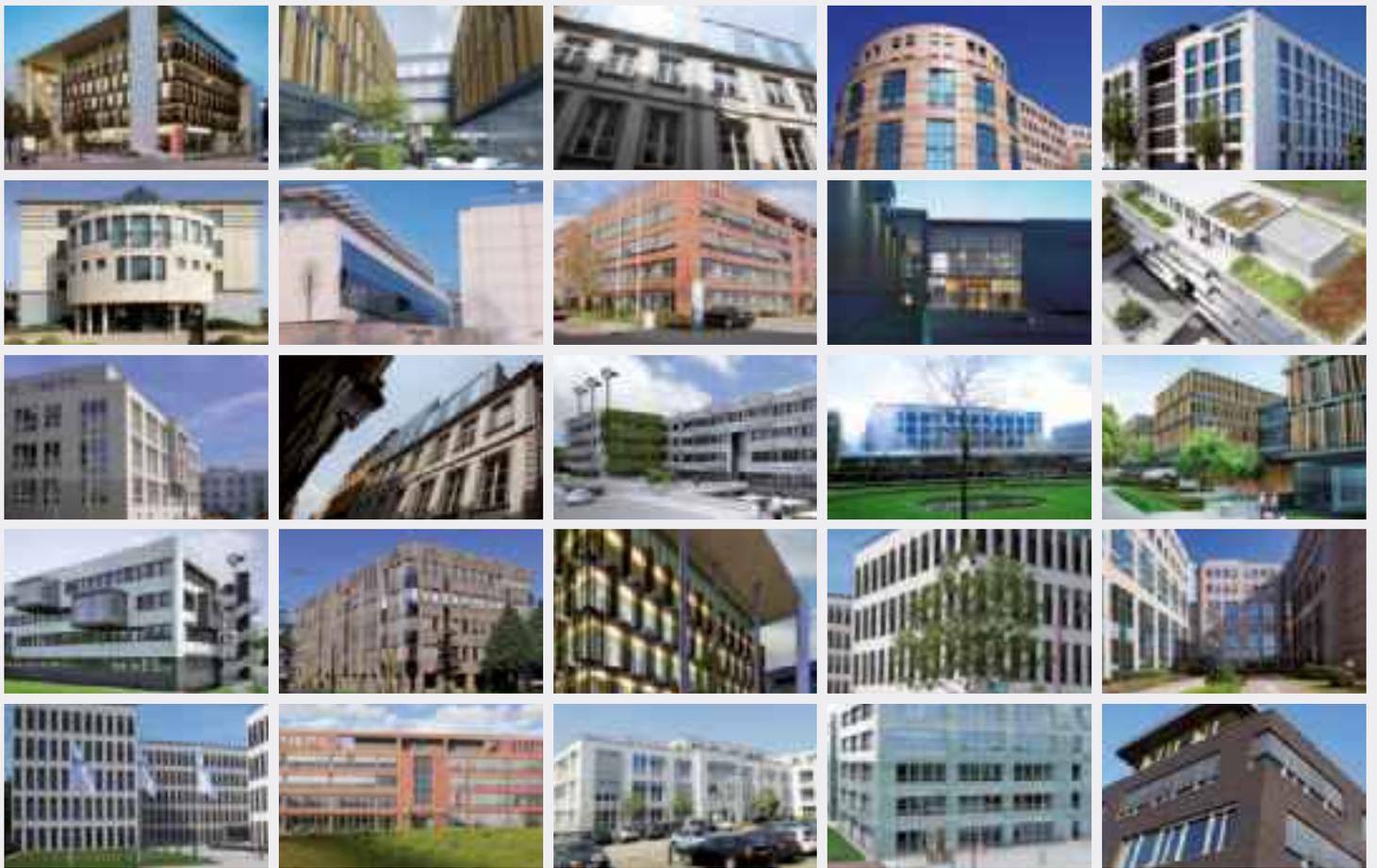
Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu



BUREAUX À LOUER SUR WWW.TOLET.LU



COMMERCIAL REAL ESTATE
IN LUXEMBOURG

TO LET - FOR SALE S.A.
274, route de Longwy • L-1940 Luxembourg • Tél. : (+352) 44 88 46 46 • contact@tolet-forsale.lu • tolet-forsale.lu



LSC – UNI – AFECA

La Chambre de Commerce accueille 85 étudiants en comptabilité et audit



Les 85 étudiants inscrits au «Intensive Programme in Audit and Accounting» ont été accueillis à la Chambre de Commerce pour une conférence et des ateliers thématiques

En date du lundi 17 septembre 2012, la LSC a accueilli 85 étudiants inscrits au «Intensive Programme in Audit and Accounting» organisé par l'Université du Luxembourg en coopération avec l'Association des Formations Européennes à la Comptabilité et à l'Audit (AFECA). L'AFECA est composée d'universités de l'Union

européenne, de Suisse, des Etats-Unis et d'Afrique du Sud. Elle a pour objectif de promouvoir l'enseignement universitaire en matière de comptabilité et d'audit.

Cette formation certifiante s'est déroulée du 9 au 19 septembre 2012 dans les locaux de l'Université du Luxembourg (Campus Limpertsberg) et de la Chambre de Commerce.

Lors de son allocution, Pierre Gramagna a d'abord mis en évidence le rôle et l'importance de l'enseignement supérieur dans le futur développement de l'économie luxembourgeoise. Les entreprises locales expriment le besoin de recruter des collaborateurs hautement qualifiés pour favoriser l'innovation et moderniser les processus de management. Il a ensuite présenté les multiples facettes de l'économie en mettant l'accent sur la diversification orchestrée par le gouvernement luxembourgeois, citant notamment les secteurs de la logistique et des technologies de l'information et de la communication. Au terme de son intervention, Pierre Gramagna s'est prêté au jeu des questions et réponses avec les étudiants. La journée s'est poursuivie par l'organisation de workshops thématiques au Centre de Formation de la Chambre de Commerce. ■

Lifelong learning

Visite de la délégation Cedefop pour un échange de bonnes pratiques



Jean Junck, membre du comité exécutif de la LSC (premier plan à droite) et Jean Jaecklé, IUIL (arrière plan à droite), entourés des membres de la délégation Cedefop

Le 19 septembre 2012, la Chambre de Commerce a accueilli des représentants de divers organismes de formation européens, dans le cadre d'une visite d'études Cedefop (Centre européen pour le Développement de la Formation professionnelle). Cet événement a permis de favoriser l'échange d'informations sur la politique d'éducation et de formation professionnelle. Ainsi, les participants ont pu s'imprégner du tissu économique du Luxembourg et de ses «best practices» en matière de formation professionnelle initiale, continue et universitaire, et ont pu par la même occasion, créer des réseaux et des partenariats au niveau européen. Jean Junck, membre du comité exécutif

tif de la Luxembourg School for Commerce (LSC), a présenté les activités de la Chambre de Commerce et de la LSC dans le cadre d'une présentation interactive avec de nombreux échanges de retour d'expérience entre les participants et la LSC.

Le Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation profes-

sionnelle), fondé en 1975, encourage le développement des politiques européennes en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) et contribue à leur mise en œuvre. L'objectif premier étant de favoriser les échanges et les bonnes pratiques en matière de formation professionnelle continue pour un public-cible de type «middle mana-

gement». Le Cedefop coopère étroitement avec la Commission européenne, les Gouvernements des Etats membres, les représentants patronaux et syndicaux, les chercheurs et les professionnels dans le domaine de l'EFP. Il leur fournit des informations actualisées sur l'évolution de l'EFP ainsi que des possibilités de débat politique. ■

Formation universitaire

LBA Welcome Day 2012

Selon une tradition désormais bien établie, la Luxembourg School for Commerce (LSC) a organisé le 26 septembre dernier une journée d'introduction pour les 31 étudiants de la 6^e promotion du «Master in Entrepreneurship and Innovation». Cette formation diplômante est organisée conjointement par l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce via la Luxembourg Business Academy (LBA).

Le programme de la journée était composé d'exposés portant sur l'économie nationale, la création d'entreprise et l'innovation. L'après-midi a été intégralement consacré à une visite de l'entreprise Delphi Automotive Systems Luxembourg, dont le siège se trouve à Bascharage. Sur place, les étudiants se sont familiarisés avec l'historique et les processus d'innovation de cette entreprise au service de nombreux constructeurs automobiles dans le monde entier.

La formation a débuté le 24 septembre 2012 dans les locaux de la LBA



Les 31 étudiants de la 6^e promotion du «Master in Entrepreneurship and Innovation» ont pris part à la traditionnelle journée d'introduction à la formation

au Kirchberg. Le premier semestre de cette formation est entièrement consacré à l'enseignement universitaire, alors que le second prévoit un stage en entreprise d'une durée de 4 mois. A ce titre, les

entreprises souhaitant accueillir un étudiant en stage sont priées de se mettre en rapport avec la LSC (Contact: jean.junck@lsc.lu). ■



CLAUDE KONRATH
DEPUIS 1957

HALL INDUSTRIEL / ARTISANAL

à Steinsel, rue des Prés

A LOUER
Bureaux: 77 m²
Entrepôts: 231-365 m²

Disponible
01/09/2012



Claude KONRATH - 71, rue des Prés - L-7333 Steinsel - www.konrath.lu - Tél.: 33 23 61-1

LSC – IFBL-L'Institut

Remise des certificats de réussite «Train the trainer»



La LSC et l'IFBL-L'Institut ont eu le plaisir de remettre aux premiers participants de la formation «Train the trainer» leurs certificats de réussite

Le 4 octobre 2012, la LSC et l'IFBL-L'Institut ont eu le plaisir de remettre aux premiers participants de la formation «Train the trainer» leurs certificats de réussite. Werner Eckes, General Manager de l'IFBL-L'Institut, a personnellement félicité chacun des participants pour sa

participation active et pionnière dans ce nouveau programme qui répond aux préoccupations de la LSC et de l'IFBL-L'Institut d'assurer la qualité et l'efficacité non seulement de leurs formations, mais aussi de leurs formateurs.

L'IFBL-L'Institut et la Luxembourg School for Commerce (LSC) ont déve-

loppé la formation «Train the trainer» pour les formateurs. Ce programme à deux niveaux aborde tant les éléments de base indispensables à un enseignement réussi que des matières plus spécifiques permettant de perfectionner l'approche pédagogique. Cette formation qualifiante, destinée aux personnes appelées à dispenser régulièrement ou occasionnellement des formations professionnelles, a pour but de rendre plus efficace le transfert et l'appropriation des connaissances par les apprenants. Elle amènera les participants à mieux se connaître, à définir leur style de formateur et à faire un tour d'horizon pratique sur les mécanismes d'apprentissage de l'adulte, les techniques d'animation, les différents types d'apprenants et l'impact des nouveaux médias sur leur pratique de formation.

La prochaine session débutera le vendredi 26 octobre 2012 pour une durée de 4 jours complets de formation. Information et inscription sur www.lsc.lu.

Tous les deux mois, la LSC vous présente la « profession du mois ». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés.

Profession du mois

Restaurateur

Le descriptif de la formation

La journée du restaurateur débute le matin, lorsqu'il reçoit les commandes de marchandises. Il veille à la présentation des tables et à l'organisation de sa cuisine. Le choix des menus, du plat du jour et des suggestions est établi quelques jours à l'avance, mais la plupart des préparations

sont effectuées le jour même. Les tâches de gestion et de comptabilité se feront aux moments creux de la journée. Lors des services, le restaurateur pourra quitter sa cuisine pour venir saluer les clients à leur demande ou pour les aider à faire un choix judicieux de plats et de vins. Etant donné qu'on mange d'abord avec les yeux, le res-

taurateur prêtera une attention particulière à la présentation et au service.

Compétences:

- être un bon gestionnaire et savoir tenir ses comptes,
- disposer d'une bonne résistance physique,

- avoir un bon sens du relationnel,
- savoir diriger son équipe
- être passionné par la cuisine

Champ d'activité

Le restaurateur peut exercer sa profession dans son propre établissement, un restaurant traditionnel, un groupe hôtelier ou encore une chaîne de restaurants.

Comment devenir restaurateur?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour deve-

nir restaurateur. Au cours de la formation, l'élève aura le choix entre l'option cuisine et l'option service. Pendant les 3 années de formation, les apprentis passeront 8 mois par année scolaire au lycée et 10 semaines par an en stage auprès d'une entreprise-formatrice. La formation DAP restaurateur peut être complétée par le DAP hôtelier-restaurateur (formation supplémentaire d'une année). Toute personne ayant obtenu un DAP- restaurateur peut se lancer dans la vie active, ouvrir son propre restaurant ou poursuivre ses études en obtenant

ou un diplôme de technicien dans le domaine du tourisme ou de l'hôtellerie.

Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP requiert au moins d'avoir accompli une classe de 9^e Polyvalente du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique.

Quel établissement scolaire prépare à cette profession?

Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck à Diekirch

■ Témoignage

Pascale Reuter-Geraets a obtenu son CATP-Restaurateur en 1988, suivi d'un CATP Hôtelier-Restaurateur en 1989. Elle a complété sa formation par un diplôme de technicien en hôtellerie en 1990 au Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch.

Depuis 1994, Pascale Reuter-Geraets est propriétaire et exploitante du restaurant «*Veiner Stuff*» à Vianden.

Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession de restaurateur?

Je suis née dans une famille de restaurateurs et très jeune je me suis passionnée pour cette profession qui me permet d'être en contact avec les clients. La profession de restaurateur est une activité très créative et diversifiée.



Quelles sont les compétences requises afin de pouvoir exercer cette profession?

Il faut savoir être disponible, souriant et dynamique. Garder son calme et la diplomatie sont des facultés primordiales face aux multiples demandes des clients. Pour exercer cette profession, il est plus avantageux de disposer d'un moyen de locomotion. Il faut être conscient que c'est un travail polyvalent.

Quels sont selon vous les avantages et les contraintes de cette profession?

En tant que restaurateur, vous pouvez composer à l'infini. Les tâches sont très variées, surtout lorsqu'on travaille avec succès à son compte et qu'on dispose d'une grande liberté professionnelle. On n'a pas le temps de s'ennuyer étant donné le contact journalier avec les clients et les différents fournisseurs. Le travail avec coupures, pendant les jours de congés ou les jours fériés se marie parfois difficilement avec une vie de famille. C'est un secteur qui demande des nerfs solides.

Décrivez en bref une journée type!

Dès le matin, je réceptionne et contrôle les marchandises, puis je contrôle également les frigos avec les vins, les softdrinks et les denrées alimentaires. Puis l'équipe en cuisine se réunit pour un briefing suivi de la mise en place du restaurant. A partir de midi, j'accueille les clients pour le premier service. L'après-midi est consacré au redressage de la salle et aux travaux administratifs comme les propositions de menus, la rédaction des cartes de menus et de vins, la comptabilité ainsi que la facturation. Par la suite je commande les marchandises pour le jour suivant et le soir débute le deuxième service au restaurant.

La formation pour tuteurs

Premier bilan très positif



Manette Kremer, Service Formation – Cactus

Dans l'optique d'assurer la formation pratique dans le milieu professionnel et de garantir l'encadrement pédagogique des apprentis(e)s, la Luxembourg School for Commerce, soutenue par le Fonds Social Européen, propose une formation pour tuteurs aux patrons-formateurs et tuteurs en entreprise. En vue de l'obtention du «droit de former» des apprentis(e)s et conformément à la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, la formation pour tuteurs est obligatoire pour toute entreprise souhaitant accompagner un(e) apprentis(e) tout au long de son apprentissage. Le choix d'offrir la formation pour tuteurs, en trois langues (luxembourgeois, français et allemand), sur deux sites (au Centre de formation de la Chambre de Commerce et au Centre écologique à Hosingen), s'explique par la volonté de mieux répondre aux demandes des entreprises.

La Luxembourg School for Commerce se réjouit d'un premier bilan très positif des formations écoulées (plus de 1.750 inscrits au 1.9.2012) et a invité Manette Kremer du Service Formation de Cactus à témoigner de l'intérêt de la formation pour tuteurs.

Merkur: Vous avez participé à la formation pour tuteurs, composée d'un volet pédagogique et d'un volet se consacrant à l'évaluation des

compétences et à la réforme de la formation professionnelle en général. Quelle est, selon vous, l'importance de cette formation dans l'objectif de garantir un suivi efficace d'un(e) apprentis(e)?

Manette Kremer: La formation pour tuteurs a permis à l'ensemble de nos tuteurs internes de réfléchir sur les méthodes appliquées jadis et elle a contribué au changement de leurs attitudes. Depuis des années, nous nous engageons à accompagner et surtout à former nos futurs collaborateurs par le biais de la formation professionnelle. Le fait de se remettre en question et de voir cet accompagnement plutôt comme partenariat entre l'apprentis(e) et le tuteur est le résultat de la participation à la formation pour tuteurs.

Il est évident que le nouveau système d'évaluation des apprentis(e)s ne peut être appliqué par les tuteurs en entreprises sans avoir suivi la formation susmentionnée. Les explications ainsi que les exemples traités durant ce cours sont primordiaux pour garantir la bonne utilisation de l'outil d'évaluation.

Merkur: Quelle est votre appréciation personnelle de la formation pour tuteurs? Y a-t-il, aujourd'hui, des situations concrètes dans lesquelles vous utilisez des méthodes que vous avez rencontrées et approfondies lors de la formation?

Manette Kremer: Globalement notre appréciation est très positive. Les méthodes et pratiques rencontrées lors de cette formation ne sont pas uniquement applicables à l'accompagnement d'un(e) apprentis(e) mais s'appliquent évidemment aussi lors de la gestion journalière au sein des équipes.

Nous sommes d'avis que le rôle du tuteur ne se limite pas seulement à l'application du programme de formation, mais consiste de plus en plus à assumer également le volet social. Pour garantir une collaboration efficace, nous travaillons sur base d'évaluations régulières de l'apprentis(e), afin de contrôler l'évolution en général et d'assurer un dialogue constructif entre les deux parties.

C'est aussi grâce à la formation pour tuteurs que nos collaborateurs suivent aujourd'hui, une approche plus nuancée dans la gestion de situations critiques. Le rôle du tuteur en entreprise ne doit pas se limiter à un rôle strictement hiérarchique par rapport à l'apprentis(e) mais plutôt être celui d'un guide durant son parcours de formation.

Merkur: Quel bilan tirez-vous de la réforme de la formation professionnelle et quel avenir percevez-vous pour l'apprentissage au Luxembourg?

Manette Kremer: D'une manière générale, nous sommes optimistes pour l'avenir de l'apprentissage. Notre politique d'entreprise a toujours été basée sur le principe de la valorisation des compétences. L'apprentissage est un atout pour les jeunes et également pour les entreprises. Ainsi nous comptons aujourd'hui plusieurs apprentis(e)s ayant pu entamer de belles carrières au sein de notre société, suite à la réussite de leur apprentissage. Jusqu'à présent nous avons fait de bonnes expériences avec l'apprentissage des jeunes et des adultes. Si l'ensemble des intervenants de la formation professionnelle continue à promouvoir l'apprentissage, nous sommes persuadés de pouvoir continuer dans cette voie.

La formation pour tuteurs a aussi permis d'échanger des points de vue avec d'autres patrons-formateurs et a clairement démontré que les décisions prises dans le cadre de la réforme, porteront leurs fruits dans les années à venir. Il est évident que la réforme et la multitude de changements peuvent encore faire hésiter quelques entreprises à se lancer dans l'apprentissage, mais nous ne pouvons que faire un appel aux patrons d'entreprise à déclarer leurs postes d'apprentissage et de stages de formation, afin de soutenir la voie de l'apprentissage au Luxembourg.

Adaptation des indemnités

Indemnités d'apprentissage et vacances scolaires

Les indemnités d'apprentissage ont été fixées par le Règlement grand-ducal du 13 juillet 2012 portant fixation des indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie et de l'agriculture. (page 1774 du recueil de législation A-N° 143 du 16 juillet 2012)

Barème des indemnités d'apprentissage mensuelles (*minima applicables*) à partir du 1^{er} octobre 2012 Règlement grand-ducal du 13 juillet 2012

Profession	Indice 756,27	Indice 756,27	Indice 756,27
CCP	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Commis de vente	420,26 €	472,74 €	577,87 €
Cuisinier	525,31 €	651,38 €	893,00 €
Serveur	525,31 €	651,38 €	893,00 €
DAP	Avant réussite du PII	Après réussite du PII	n/a
Agent administratif et commercial	577,87 €	998,05 €	n/a
Agent de voyages	577,87 €	998,05 €	n/a
Assistant en pharmacie	420,26 €	998,05 €	n/a
Auxiliaire de vie	682,91 €	1,050,61 €	n/a
Conseiller en vente	577,87 €	787,88 €	n/a
Cuisinier	735,40 €	1,050,61 €	n/a
Décorateur	577,87 €	998,05 €	n/a
Dessinateur en bâtiment	577,87 €	998,05 €	n/a
Électronicien en énergie	577,87 €	998,05 €	n/a
Gestionnaire qualifié en logistique	577,87 €	998,05 €	n/a
Informaticien qualifié	577,87 €	998,05 €	n/a
Mécanicien d'avions – cat A	807,62 €	n/a	n/a
Mécanicien d'usinage	577,87 €	998,05 €	n/a
Mécanicien industriel et de maintenance	577,87 €	998,05 €	n/a
Mécatronicien	315,21 €	525,31 €	n/a
Serveur	735,40 €	998,05 €	n/a
Vendeur-Retouche	577,87 €	787,88 €	n/a
DT	Avant réussite du PII	Après réussite du PII	n/a
Mécanicien d'avions – cat B	323,08 €	969,16 €	n/a

Lehrlingsentschädigung für grenzüberschreitende Ausbildungen, gültig ab den 1. Oktober 2012 Großherzogliches Reglement vom 13. Juli 2012

Berufsausbildung	Index 756,27	Index 756,27	Index 756,27
Grenzüberschreitende Ausbildungsberufe	1. Jahr	2. Jahr	3. Jahr
Automobilkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Bankkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Bereiter	541,07 €	735,41 €	966,52 €
Brauer und Mälzer	630,34 €	735,41 €	945,57 €
Chemielaborant	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachinformatiker Anwendungsentwicklung	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachkraft für Abfall-Kreislaufwirtschaft	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachkraft für Kurier-, Express- und Postdienstleistungen	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachkraft für Lebensmitteltechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachkraft für Veranstaltungstechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €

Fachmann für Systemgastronomie	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Fachinformatiker-Systemintegration	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Hotelfachmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Immobilienkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Industriekaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Informatikkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Bürokommunikation	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Groß- und Außenhandel	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Marketingkommunikation	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Spedition und Logistikdienstleistungen	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Kaufmann für Versicherungen und Finanzen	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Mediengestalter für Digital und Print	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Medienkaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Pferdewirt	541,07 €	735,41 €	966,52 €
Pferdepfleger	541,07 €	735,41 €	966,52 €
Sport- und Fitnesskaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Technischer Zeichner	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Veranstaltungskaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Versicherungskaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Verfahrensmechaniker für Beschichtungstechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Verfahrensmechaniker für Kunststoff- und Kautschuktechnik	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Werbekaufmann	630,34 €	735,41 €	998,06 €
Zahnmedizinische Fachangestellte	630,34 €	735,41 €	998,06 €

■ **Barème des indemnités d'apprentissage mensuelles (minima applicables) à partir du 1^{er} octobre 2012**
Règlement grand-ducal du 13 juillet 2012

Formation	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
CATP	Indice 756,27	Indice 756,27	Indice 756,27
Agent de voyages	590,66 €	734,50 €	1,043,97 €
Assistant en pharmacie	n/a	n/a	1,044,36 €
Auxiliaire de vie	590,66 €	734,50 €	1,044,28 €
Cuisinier	723,84 €	910,41 €	1,040,27 €
Décorateur-étalagiste	497,55 €	633,54 €	921,68 €
Décorateur-publicitaire	497,55 €	633,54 €	921,68 €
Dessinateur en bâtiment	497,55 €	633,54 €	921,68 €
Electricien énergie	560,48 €	736,02 €	962,07 €
Employé administratif et commercial	647,53 €	812,70 €	1,043,97 €
Gestionnaire qualifié en logistique	588,54 €	772,77 €	1,010,17 €
Informaticien qualifié	560,48 €	736,02 €	962,07 €
Magasinier	497,55 €	633,54 €	921,68 €
Mécanicien d'avions	323,69 €	962,00 €	n/a
Mécanicien d'usage	560,48 €	736,02 €	962,07 €
Mécanicien industriel et de maintenance	560,48 €	736,02 €	962,07 €
Mécatronicien	300,78 €	386,68 €	502,70 €
Serveur	667,19 €	859,59 €	n/a
Vendeur qualifié	497,55 €	633,54 €	921,68 €
CITP	Indice 756,27	Indice 756,27	Indice 756,27
Vendeur	447,87 €	497,55 €	n/a
Cuisinier	600,48 €	667,19 €	n/a
Serveur	600,48 €	667,19 €	n/a

VOUS ÊTES
RÉPUTÉ
POUR INVESTIR
DANS CE QUI
RAPPORTE

AVEC LSC PROGRESS
PROPOSEZ À VOTRE ÉQUIPE
DES FORMATIONS
EN RESSOURCES HUMAINES

Découvrez toutes nos formations
et le **nouveau catalogue** sur www.lsc.lu



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training

Les entreprises maintiennent l'accès à la formation de leurs salariés



infpc



lifelong-learning.lu

observatoire
de la formation

En 2010, malgré une baisse de l'ensemble des indicateurs moyens caractérisant l'investissement en formation des entreprises, l'accès à la formation augmente. Les salariés suivent, en moyenne, 3,8 formations, contre 3,6 formations en 2009.

L'écart se creuse entre les femmes et les hommes: ces derniers participent à plus de formations qu'en 2009 (4,1 formations), alors que le nombre de participations des femmes (3,4 formations) stagne. Si les dirigeants et les salariés qualifiés suivent autant de formations qu'en 2009, l'accès à la formation des cadres et des salariés non qualifiés augmente.

La durée moyenne d'une formation passe de 6,9 heures à 6,5 heures

en 2010. Ceci est essentiellement dû au fait que les formations sont plus courtes dans les moyennes et grandes entreprises. Par contre, dans les entreprises de moins de 50 salariés, elles durent entre une et deux heures de plus qu'en 2009.

Le coût moyen d'une formation s'élève à 312 euros par participant et baisse de 9 % par rapport à 2009. En réduisant la durée des formations, les grandes entreprises diminuent le coût des formations.

Un effort de formation stable mais contrasté selon la taille des entreprises

En 2010, les indicateurs qui résument l'effort de formation des entreprises sont stables. En moyenne, les

entreprises investissent 2,3 % de leur masse salariale en formation, contre 2,4 % en 2009. De même, un salarié peut espérer suivre 3,2 jours-hommes de formation, contre 3,1 jours-hommes en 2009. En revanche, l'investissement en formation, rapporté à l'effectif salarié, s'établit à 1 199 euros par salarié et baisse de 4 % par rapport à 2009.

Les entreprises de moins de 10 salariés investissent 5,2 % de leur masse salariale en formation, l'équivalent de 2.500 EUR par salarié et de 8 jours-hommes de formation par salarié. Elles consacrent la moitié des heures de formation au domaine «Adaptation au poste de travail», un domaine où les cursus de formation sont le plus souvent longs, ce qui justifie un investissement élevé.

Les moyennes et grandes entreprises, qui emploient entre 100 et 999 salariés, investissent beaucoup plus en formation que les petites entreprises en termes de volume global. Cependant, l'effort de formation de ces entreprises est généralement inférieur à la moyenne. Quant à l'investissement en formation, il se monte à 1.000 EUR par salarié.

Comme en 2009, les entreprises de 1.000 salariés et plus investissent davantage en formation que les entreprises de 100 à 999 salariés. Les indicateurs qui expriment l'effort de formation de ces entreprises sont supérieurs à la moyenne.

Le coût moyen d'une heure de formation varie du simple au double

En 2010, tous domaines confondus, une heure de formation coûte, en moyenne, 47 EUR, contre 49 EUR en 2009. A l'exception des domaines «Langues» (+ 4 EUR), «Informatique/Bureautique» (+ 4 EUR) et «Finance, comptabilité et droit» (+ 2 EUR), le coût moyen d'une heure de formation diminue.

■ Effort de formation des entreprises selon le secteur d'activité – 2010

Nombre de salariés	Taux de participation financière	Espérance de formation	Investissement par salarié
	%	jours-hommes	EUR
1 à 9	5,2	7,7	2.459
10 à 19	4,1	5,8	1.708
20 à 49	3,0	4,7	1.498
50 à 99	2,6	3,5	1.214
100 à 249	2,2	2,8	1.026
250 à 999	2,1	2,5	1.009
1.000 et plus	2,5	3,5	1.419
TOTAL	2,3	3,2	1.199

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter Formstatat «Pratiques de formation» sur le site www.infpc.lu ou commander gratuitement un exemplaire à info@infpc.lu



Dernier appel

pour votre contrat d'apprentissage

Secteur	Date
COMMERCE	31.10
INDUSTRIE	31.10
ARTISANAT	31.10
HORECA	31.10
HORTICULTURE	31.10
SERVICES	31.10

Intéressé par un apprentissage ?

Profitez des dernières places disponibles ! Donnez-vous la chance d'exercer un métier passionnant, via un cursus professionnalisant. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'ADEM.

Contacts ADEM :

OP Luxembourg | place de l'Etoile | Tél. : 247-85387 et 247-85480
OP Esch/Alzette | 1, bd porte de France | Tél. : 247-75411
OP Diekirch | 2, rue Clairefontaine | Tél. : 80 29 29 511

Entreprises, accueillez un apprenti !

Communiquez votre passion, transmettez vos compétences à un jeune enthousiaste et guidez-le dans sa démarche professionnelle.

Faites-vous connaître en téléchargeant le formulaire de déclaration de postes d'apprentissage sur lsc.lu, cdm.lu ou adem.public.lu

Dernier délai : 31 octobre 2012 !

Actu BusinessMentoring

Corporate Social Responsibility: more than just a cost



Among the panelists: Ali Kashefi, PhD student in Economics at Bielefeld Graduate School of Economics & Management, Jed Grant, Member of the Board of Directors of Tigfi and Founding Partner of Sandstone S.A. Netty Thines, Female Entrepreneurship Ambassador Luxembourg and Managing Director of Mediation S.A., Jean-François Briois, Packaging Materials & Sustainability Group Leader, Nestlé Waters Headquarters



Around 60 people attended the event; among them, many small business owners

The economic crisis and its social consequences have to some extent damaged consumer confidence and levels of trust in business. They have focused public attention on the social and ethical performance of enterprises. By renewing efforts to promote CSR, the European Commission aims to create conditions favourable to sustainable growth, responsible business behaviour and durable employment generation in the medium and long term. But how much are entrepreneurs tuning into the message? Hedda Pahlson-Moller, moderator of the September 13th September roundtable, investigated for us ... The roundtable, organized in the context of the BusinessMentoring programme along with the European Network of Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg (FEALU) and The Institute for Global Financial Integrity (TIGFI), brought together representatives from academia, business and NGOs. The aim of this conference was to:

- raise awareness of CSR among business leaders and executives from any size company,
- challenge common myths and misconceptions about CSR,
- identify business case opportunities of CSR activities,
- explore how CSR, as part of the corporate culture, can generate competitive advantage.

BusinessMentoring

Clôture de la Promotion Liz May

Alors qu'une 3^e Promotion sera lancée le 28 novembre prochain à la Chambre de Commerce, la toute première saison mentorale, qui avait démarré le 23 novembre 2010, vient de toucher à sa fin. A l'occasion d'une soirée d'échanges au Château de Schengen le 20 septembre der-

nier, les mentorés de la Promotion Liz May et les mentors se sont retrouvés pour dresser un bilan de leurs relations mentorales et les résultats sont très prometteurs: les entrepreneurs sélectionnés dans le cadre de la Promotion 2010 sont sortis renforcés de cette expérience, tant sur le plan managérial qu'humain,

à la grande satisfaction de leurs mentors respectifs, qui les ont accompagnés et soutenus pendant 12 à 18 mois. En termes de développement personnel, les mentorés constatent une nette progression, tant sur le plan du savoir-être et du savoir-faire entrepreneurial, que de leurs capacités managériales et décisionnelles.

En termes de retombées économiques, là aussi les résultats sont très encourageants, puisque 100 % des entreprises dirigées par les mentorés de la Promo-

tion 2010 sont toujours en activité, leur effectif salarié a augmenté en moyenne de 22 % et leur chiffre d'affaires a progressé de 29 %.



Prochain événement à ne pas manquer:

Venez découvrir la nouvelle promotion des mentorés 2012

Le 28 novembre de 18h30 à 20h00 à la Chambre de Commerce

Les inscriptions en ligne sont ouvertes:

www.businessmentoring.lu/inscription

Luxinnovation

PROUD présente «Moving Materials», une exposition itinérante et extensible sur les matériaux et les techniques de fabrication innovants

Conduite par sept acteurs clés du design, PROUD est une initiative européenne visant à stimuler les projets de co-création à haute valeur ajoutée pour notre société. Le partenaire luxembourgeois de l'initiative est Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche. La première action de PROUD demeure l'événement «Moving Materials», une exposition itinérante et extensible organisée par le réseau Material Sense. Au cours de cette exposition, les visiteurs sont invités à découvrir différentes innovations rendues possibles par l'utilisation de nouvelles techniques de fabrication ainsi que par l'alliance inédite de divers matériaux. Parallèlement à cela, designers, entrepreneurs et grand public ont l'opportunité d'ajouter leurs propres produits à l'exposition. Une exposition qui devient alors extensible, en constante mutation. «Moving Materials» est accessible depuis juillet 2012 au Red Dot Design Museum d'Essen, en Allemagne.

■ «Moving Materials», une vision sur les matériaux d'avenir

L'exposition «Moving Materials» présente des matériaux et des techniques

de fabrication innovants répondant aux grands enjeux du XXI^e siècle. De l'utilisation de l'énergie solaire au développement de techniques de tissage inédites, chaque produit exposé démontre l'importance de l'innovation et met l'accent sur la réduction de notre impact environnemental.

L'exposition met de surcroît en valeur des matériaux capables d'interagir et de véhiculer des émotions. Comme l'explique Simone de Waart,

fondatrice du réseau Material Sense, «C'est la matière d'un objet qui le rend plus ou moins attractif. Nous souhaitons comprendre quels types de matériaux seront désirables à l'avenir et quels impacts ils auront sur notre société».

Pour approfondir ce champ d'étude, un séminaire sur les matériaux intelligents pour le design et l'architecture a été organisé au sein du Red Dot Design Museum à Essen. Parmi les intervenants, des designers du monde entier



© Solar Handbag/Designer: Diffus Design/Manufacturer: Froster-Rohner

sont venus présenter certains de leurs produits exposés. Les participants ont ainsi pu découvrir le «Solar Handbag», un sac à main brodé de cellules photovoltaïques, servant par exemple à alimenter en énergie un téléphone portable (cf. photo 1). Des solutions écologiques pour la construction d'habitations traditionnelles en Indonésie, basées sur l'utilisation de feuilles de bananier, ont également été présentées. De la haute technologie à l'artisanat, les matériaux ont tous trouvé des applications durables et cohérentes avec les différents modes de vie de notre société.

■ **PROUD**

Fondé par le programme Interreg IVB, l'action collaborative européenne PROUD vise à valoriser les processus de design et de co-création en insistant sur la coopération entre entreprises, institutions et milieu académique. Pour mettre en place cette démarche, sept partenaires européens, comptant parmi eux des acteurs clés du design, se sont réunis. Ils promeuvent le design comme un outil d'innovation durable visant au développement économique de chaque région. Les partenaires PROUD proviennent d'horizons divers: Eindhoven, Kortrijk, Paris, Essen, Helsinki, Lancaster et Luxembourg. Cette diversité per-

met de favoriser les échanges, d'implémenter de nouveaux modes de pensées et de stimuler de manière cohérente l'innovation par le design au niveau européen.

■ **Le partenaire luxembourgeois, Luxinnovation**

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, est le partenaire luxembourgeois du projet européen PROUD. Convaincu du rôle moteur du design intégré à l'entreprise, le département «Gestion de l'innovation et promotion du design» de Luxinnovation stimule le recours à l'innovation par le design dans les entreprises luxembourgeoises. Cette mission s'intègre dans le Plan d'Action National Design mis en place en 2009, en réponse à la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation au Luxembourg. Dans ce contexte, Luxinnovation:

- sensibilise et incite les entreprises à mettre en œuvre une démarche de design, en leur proposant un accompagnement personnalisé pour innover grâce au design;
- supporte les porteurs de projets en design dans leurs demandes de financement dans le cadre des régimes d'aide prévus par la loi du

5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation;

- développe les compétences en design des entrepreneurs, en proposant des formations ciblées sur l'innovation et le design;
- accroît la visibilité et l'accès au design en créant des supports de référence dédiés au design, et en organisant des événements dédiés à la promotion du design.

■ **Les prochaines étapes de l'exposition «Moving Materials»**

L'exposition «Moving Materials» se tiendra successivement à Eindhoven (NL) durant la Dutch Design Week, du 20 au 28 octobre 2012, à Lancaster (GB), à Kortrijk (BE), à Paris (FR), puis à Luxembourg (LU) dans le milieu de l'année 2013.

Qu'il s'agisse de matériaux inédits ou de techniques de fabrication novatrices, toute personne (designer, entrepreneur, ...) intéressée à exposer l'un de ses produits innovants lors du passage de « Moving Materials» à Luxembourg peut d'ores et déjà contacter Luxinnovation.

Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

Jan Glas – Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: gaston.trauffler@luxinnovation.lu
www.luxinnovation.lu

PROUD

Partenaires : Capital D - Design Cooperation Brainport, Eindhoven (NL), Agence pour la Promotion et la Création Industrielle, Paris (FR), City of Eindhoven, Eindhoven (NL), Designregio Kortrijk vzw, Kortrijk (BE), Lancaster University, Lancaster (UK), The Storey Creative Industries Centre Limited, Lancaster (UK), Design Zentrum Nordrhein-Westfalen, Essen (DE), Culminatum Innovation. Espoo (FI), Luxinnovation, Luxembourg-Kirchberg (LU)

www.PROUDEurope.eu, www.facebook.com/ProudEurope

Moving Materials: www.movingmaterials.eu



PARLONS DE VOUS

Quand vos clients
tardent à payer,
comment faites-vous ?

OPTEZ POUR NOS SERVICES FACTORING

Le Factoring vous permet de transformer vos créances clients en trésorerie. Il vous protège contre le risque d'impayés et vous accompagne dans le recouvrement et l'encaissement de vos factures. BNP Paribas Factor est la seule entité opérationnelle de Factoring au Luxembourg.
Plus d'infos en agence, sur bgl.lu ou au (+352) 42 42 2000.



**BGL
BNP PARIBAS**



**BNP PARIBAS
FACTOR**



Grande Soirée de Clôture 1,2,3,GO

Créateurs d'entreprises innovantes: et les lauréats sont ...



10 lauréats ont convaincu le jury

Les projets innovants de la 12^e édition du parcours 1,2,3 GO ont été révélés lors de la Grande Soirée de Clôture qui s'est tenue le lundi 24 septembre 2012 à la Chambre de Commerce Luxembourg. Près de 250 personnes ont assisté à cet événement phare de l'entrepreneuriat innovant en Grande Région, organisée en collaboration avec la Chambre de Commerce Luxembourg et les relais 1,2,3 GO en Grande Région. Parmi les 34 business plans déposés, 10 lauréats ont convaincu le jury: UniversalOwner, Mindfulness@work, EarthQuick Software et NeoMedical Systems (Grand-duché de Luxembourg), Red Flag Diagnostics, Add Music et GewürzStudio (Allemagne), MVM Concept, Isohemp (Belgique francophone) et WizzVet (Lorraine, France), qui a par ailleurs remporté le prix de la catégorie spéciale du «Coup de Cœur des Sponsors». Un prix spécial de la FJD (Fédération des Jeunes Dirigeants

d'Entreprise de Luxembourg) a été remis au projet luxembourgeois Xpress.

La Soirée de Clôture 1,2,3 GO est le rendez-vous annuel incontournable pour tous ceux qui souhaitent découvrir ce que la Grande Région recèle de plus précieux en termes d'innovation. Les festivités du 24 septembre, placées sous le haut patronage du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Luxembourg, ont été ouvertes par Gérard Eischen, membre du comité de direction de la Chambre de Commerce Luxembourg, et Tom Theves, représentant du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Luxembourg.

Avant de passer à la révélation des lauréats du parcours 1,2,3 GO, Patrick Jost, président de la FJD et Managing Director chez CIP Group, a témoigné de son expérience d'entrepreneur. Parrain de la promotion 2011-2012 des porteurs de projets 1,2,3 GO, Patrick Jost a ensuite remis un **prix spécial de la FJD** d'un montant de 10.000 EUR à l'occa-

sion du 35^e anniversaire de l'association au projet luxembourgeois Xpress, porté par Christian Rodriguez. Xpress, actif dans le domaine des biotechnologies, se lance dans la production de biomolécules par des micro-organismes pour des applications diagnostiques et thérapeutiques.

Créée en 1977, la FJD (Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg) a pour objectif de «contribuer à faciliter et à renforcer l'accomplissement efficace des fonctions patronales dans les domaines économique et social». Les différentes activités de la FJD visent à promouvoir l'esprit d'entreprise au Luxembourg, à contribuer à établir un climat favorable autour de l'activité économique, et à soutenir l'échange et la réflexion entre ses membres. La Fédération maintient un contact régulier avec le monde politique et socioéconomique et invite les décideurs politiques à des échanges d'idées.

La soirée a culminé avec la mise à l'honneur de tous les business plans remis lors de l'édition 2011-2012 du parcours 1,2,3 GO. Les lauréats de cette édition ont été introduits de façon originale par des courts-métrages réalisés par la société AV Works.

Ces projets ont été récompensés par un soutien financier d'une enveloppe globale de 60.000 EUR pour les aider à démarrer leurs projets d'entreprise. Par ailleurs, tous les porteurs de projets ayant remis un business plan ont reçu des lampes de poche pour «éclairer leur chemin vers l'entrepreneuriat», ainsi que des chèques pour des services en communica-



Tous les porteurs du projet étaient présents à la cérémonie

tion, sponsorisés par les sociétés Piranha et Petits Poissons Rouges (Luxembourg), Gad (France), Globule Bleu (Belgique) et ACN Werbeagentur (Allemagne).

L'événement, animé par Camille Ney de RTL, s'est terminé par un mot Robert Dennewald, président de Business Initiative asbl et par un cocktail festif en présence des porteurs de projet, des membres du réseau 1,2,3 GO, des différentes personnalités du monde économique et politique de la Grande Région, des partenaires et sponsors, ainsi que de la presse Grande Région. ■



Un prix spécial Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg (FDJ) a été remis au projet luxembourgeois Xpress

■ Les lauréats de la 12^e édition du parcours 1,2,3 GO sont:



Au Grand-Duché de Luxembourg:

UniversalOwner (Krassimir Kostadinov): Logiciel d'analyse des risques financiers et des performances pour les institutions financières et les gestionnaires d'actifs.

(de g. à d.) Frédérique Gueth, Gérard Eischen, Krassimir Kostadinov, Tom Theves



Au Grand-Duché de Luxembourg:

Mindfulness@work (Myriam Nihant): Programme de gestion du stress et de développement de l'intelligence émotionnelle destiné aux entreprises.

(de g. à d.) Frédérique Gueth, Myriam Nihant, Jean-Claude Lucius, Tom Theves



Au Grand-Duché de Luxembourg:

EarthQuick Software (Ludovic Peignard): Solution software dédiée à l'exploration et à la production de gaz et de pétrole.

(de g. à d.) Frédérique Gueth, Luc Henzig, Ludovic Peignard, Tom Theves



Au Grand-Duché de Luxembourg:

Neo Medical Systems : Ecran médical 3D ne nécessitant pas de lunettes.

(de g. à d.) Gérard Eischen, Sébastien Recloux, Tom Theves, François Scalais



En Allemagne (Sarre):

Red Flag Diagnostics (Ferdinand Bahlmann, Prof. Dr. Danilo Fliser et Karsten Sternberg): Développement, fabrication et commercialisation de tests diagnostics pour des dépistages précoces de maladies infectieuses et pour éviter des complications suite à des transplantations d'organes.

(de g. à d.) Ulrike Emmerich-Schryen, Ferdinand Bahlmann, Luc Henzig



En Allemagne (Sarre):

Add Music (Anne Katrin Hartig): Studio proposant aux entreprises de réaliser des productions audio et vidéo avec leurs employés dans le cadre d'incentives.

(de g. à d.) **Frédérique Gueth, Ulrike Emmerich-Schryen, Thomas Lapp, Anne Katrin Hartig, Marco Barnig**



En Allemagne (Rhénanie-Palatinat):

GewürzStudio (Thomas Söhngen): Commerce d'épices permettant d'effectuer des mélanges d'épices individualisés et combinant de manière unique la commercialisation des épices en ligne et hors ligne.

(de g. à d.) **Guy Koster, Martin Gompelmann, Thomas Söhngen, Uwe Hüser**



En Belgique francophone:

MVM Concept (Frédéric Vanantwerpen): Création d'une voiture ultra-sportive totalement électrique, appelée e-motions.

(de g. à d.) **Frédéric Gueth, Jean-Claude Lucius, Frédéric Vanantwerpen, Didier Clarinval**



En Belgique francophone:

Isohemp (Olivier Beghin et Jean-Baptiste de Mahieu): Production et commercialisation de blocs isolants à base de béton et de chanvre.

(de g. à d.) **Frédérique Gueth, Guy Koster, Jean-Baptiste de Mahieu, Olivier Beghin, Didier Clarinval**



En France (Lorraine):

Wizzvet (Dorine Olejnik): Plate-forme de télémédecine à destination de vétérinaires généralistes et spécialistes pour échanger des conseils sur des cas cliniques rares ou complexes. WizzVet a par ailleurs été sélectionné lauréat de la catégorie spéciale «Coup de Cœur des Sponsors», doublant ainsi son soutien financier.

(de g. à d.) **Marco Barnig, Dorine Olejnik, Pascal Deprez**

Appel à projets

Vous avez un projet innovant ?

La 13^e édition du parcours 1,2,3 Go est ouverte !

Rendez-vous sur www.123go-networking.org et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon les 4 critères d'accès (innovation, faisabilité économique, avoir le siège en Grande Région et ne pas être financé par du capital à risque), vous pouvez participer au parcours 1,2,3 Go, à ses nombreux événements-networking en Grande Région et recevoir du coaching gratuit pour l'élaboration de votre plan d'affaires! ■

Les Journées de l'Economie ont permis de récolter 11.700 EUR reversés à 1,2,3 Go

Les Journées de l'Economie ont eu lieu les mercredi 8 et jeudi 9 février derniers à la Chambre de Commerce du Grand-duché de Luxembourg. L'événement, organisé conjointement par l'Observatoire de la Compétitivité, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et la Fedil-Business Federation Luxembourg, en collaboration avec PwC Luxembourg, a rassemblé entrepreneurs et décideurs du Luxembourg et de la Grande Région. Cette 6^e édition a rassemblé près de 500 participants. Dans le contexte économique difficile que traverse l'Europe, cet événement a été l'occasion d'analyser en profondeur les défis, mais aussi les opportunités qui se profilent. Lors de ces deux demi-journées, des entrepreneurs, économistes et autorités publiques du Luxembourg et de la Grande Région ont réfléchi ensemble sur les actions à entreprendre pour favoriser le développement des entreprises. Ils ont partagé leurs expériences et leurs points de vue sur les moteurs de l'éco-

nomie luxembourgeoise tels que l'innovation et les projets de ré-industrialisation. Ils ont également examiné la stratégie des entreprises exportatrices dans le contexte économique actuel.

■ Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation

Comme chaque année, les organisateurs reversent la somme des droits de participation à l'événement à une association œuvrant en faveur de l'entrepreneuriat au Luxembourg. Pour l'édition 2012, 1,2,3 Go va bénéficier d'une somme de 11.700 EUR. 1,2,3 Go fait parti de Business Initiative asbl qui a pour mission de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'innovation en Grande Région et de diversifier l'économie. Durant la soirée de clôture organisée ce 24 septembre 2012 à la Chambre de Commerce, le président de 1,2,3 Go, Robert Dennewald, s'est vu remettre un chèque de 11.700 EUR par Luc Henzig, associé chez PwC Luxembourg, représentant les parties organisatrices des Journées de l'Economie. Robert



(de g. à d.) Robert Dennewald, président, 1,2,3 Go et Luc Henzig, associé chez PwC Luxembourg lors de la cérémonie de remise du chèque

Dennewald a remercié les organisateurs pour cette contribution qui permet en ces périodes difficiles de continuer les efforts de 1,2,3 Go à accompagner des start-ups innovantes.

Recyclage

Réfrigérateurs et autres appareils de cuisine: économiser l'énergie, prévenir les déchets, protéger le climat

Aujourd'hui, la plupart des entreprises disposent de cuisines plus ou moins importantes. Un réfrigérateur, au moins, fait partie de l'équipement de base des locaux où séjournent les salariés. Il convient de veiller à ce que les gros appareils, tels que les réfrigérateurs, les cuisinières, les lave-vaisselle, etc. soient de qualité. Ils doivent être performants, robustes, fiables et économes. Il arrive très souvent que les coûts d'exploitation sur la durée de vie de l'appareil soient nettement supérieurs au prix d'achat. Les appareils particulièrement économes permettront au fil du temps de

faire des économies d'eau et d'électricité qui dépassent de loin le supplément à verser lors de l'achat.

Les réfrigérateurs sans compartiment congélation consomment par exemple entre 0,20 et 0,80 kilowatts heure par jour. Cette différence représente, en 10 ans, à environ 400 EUR de plus ou de moins de consommation d'électricité. Une faible consommation permet non seulement de baisser les coûts d'exploitation, mais contribue également à protéger l'environnement et le climat. Leurolabel avec les classes énergétiques A à G (également A+ à A+++ pour les réfrigérateurs et congé-

lateurs) peut aider à faire un choix lors de l'achat.

■ Ménager les ressources et prévenir les déchets

Tout comme les consommateurs, les responsables d'entreprises disposent aujourd'hui de nombreuses sources d'information leur indiquant pour les différents appareils, les modèles les plus écologiques et économiques. Les produits recommandés sur le site internet www.oekotopten.lu sont proposés dans les magasins luxembourgeois et satisfont aux critères de sélection suivants: faible consommation d'énergie, faible pollu-



tion de l'environnement, aucun risque au niveau de la santé, très bonne qualité, prix raisonnable, bon rapport coûts/bénéfice, si possible prise en compte des aspects de «commerce équitable».

9 appareils électroménagers, mais aussi les écrans d'ordinateurs, les imprimantes, les voitures et l'éclairage, sont actuellement présentés sur le site internet **www.oekotopten.lu**. OekoTopten.lu est un projet du ministère luxembourgeois du Développement durable et des Infrastructures en coopération avec le Mouvement Ecologique et l'éco-centre Lëtzebuerg (n° de tél. 43 90 30-1). La SuperDrecksKëscht est partenaire de ce projet.

L'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (n° de tél. 49 60 22-1), ainsi que les conseillers énergétiques des communes ou entreprises d'approvisionnement en électricité peuvent également donner des informations sur les appareils électriques écologiques. Les commerçants et les producteurs fournissent sur demande des informations qui permettent aux responsables de faire des comparaisons avant d'acheter un appareil et de prendre la bonne décision.

■ Valoriser les appareils dans le respect de l'environnement revient à protéger le climat

Les appareils électriques se composent d'une multitude de substances qui sont normalement des assemblages de matériaux plus ou moins complexes pouvant contenir des matières posant relativement peu de problèmes écologiques, tels les métaux, le verre et les plastiques recyclables, mais aussi des produits dangereux comme les PCB, le mercure, le cadmium et autres de même que des CFC dans les appareils réfrigérants. Viennent s'y ajouter les plastiques traités aux produits ignifuges et autres produits chimiques qui ne peuvent être recyclés.

S'il n'est pas possible d'éviter les déchets en réparant ou en réutilisant un appareil, **Ecotrel A.s.b.l.** et ses mandataires veillent à ce que les appareils soient démontés dans des entreprises de recyclage spécialisées de manière à pouvoir réintroduire le plus grand nombre possible d'éléments dans le circuit économique et à ce que les substances problématiques soient éliminées dans les règles de l'art.

La majorité des appareils utilisés dans les cuisines et salles de séjour des entreprises figurent sur la liste des produits repris par le système Ecotrel (attention – les distributeurs de boissons et de nourriture n'en font pas partie). Ils peuvent être restitués gratuitement sur les sites de collecte. En général, les commerçants proposent à leurs clients de reprendre ces appareils. Si ce n'est pas le cas, il est possible de les déposer dans tous les centres de recyclage, mais en aucun cas à un ferrailleur ou à des entreprises d'élimination des déchets s'ils ne disposent pas d'une autorisation établie en vertu du droit des déchets. En effet, ces ferrailleurs n'agissent que par pur intérêt économique en raison des prix actuellement élevés des métaux et matières premières; on ne peut garantir dans ce cas que les appareils soient valorisés dans le respect de l'environnement.

Une attention particulière doit être accordée aux réfrigérateurs et congélateurs. Ces derniers renferment en général des CFC nuisibles pour l'environnement. Les CFC qui se dégagent appauvrissent la couche d'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets nocifs et contribuent également, pour une part non négligeable, au réchauffement global de la planète. Pour que les réfrigérateurs et congélateurs hors d'usage soient éliminés dans le respect de l'environnement, la SuperFreonsKëscht a publié un mode d'emploi permettant de les traiter sans impact négatif sur le climat. Ce document est disponible sur le site internet (**www.sdk.lu**) ou auprès de la SuperDrecksKëscht sur demande.

Tous ceux qui veillent à faire recycler les appareils électro-ménagers dans les règles de l'art participent activement à la protection de l'environnement. Des études reconnues mettent en avant l'impact positif de méthodes modernes de recyclage des déchets sur la consommation énergétique et le climat. ■

N'hésitez pas à contacter la SuperDrecksKëscht (Tél. : 488 216-1) pour obtenir plus d'informations sur la prévention et la valorisation d'appareils électriques.

Des dispositions particulières s'appliquent aux points de vente d'appareils électriques.

Des informations plus détaillées figurent sur le site www.ecotrel.lu.

Merci à votre entreprise de contribuer
à la **réduction des émissions en**



grâce au recyclage de vos emballages

Demandez votre attestation sur
www.valorlux.lu

En tant que membre VALORLUX, vous avez contribué au système de collecte et de recyclage des emballages au Luxembourg. Vous pouvez donc bénéficier gratuitement d'une attestation personnalisée de la réduction des émissions en équivalents CO₂e générée.

Pour cela, veuillez vous rendre sur www.valorlux.lu, calculer votre réduction en CO₂ et compléter ensuite le formulaire de demande en ligne.

Pour plus d'informations concernant l'attestation ou l'adhésion à VALORLUX, nous vous prions de consulter l'Espace membres sur notre site ou de nous contacter au 37 00 06-21.



VALORLUX
Ensemble, en route vers un monde durable

E-shop

L'ILNAS lance son catalogue en ligne des normes



personne intéressée la possibilité de faire une recherche détaillée et d'acheter les normes européennes (CEN et CENELEC) et les normes internationales (ISO, ISO/IEC et IEC) sous format PDF, en licence unique ou licence réseau. Disponible en trois langues (allemand, anglais et français) et pourvu de plus de 90.000 références (normes publiées et projet de normes), il constitue une véritable source d'informations au service des acteurs socio-économiques nationaux.

Pour faciliter la recherche d'informations et l'achat de normes, l'ILNAS s'est doté d'un catalogue électronique trilingue des normes européennes et internationales. L'ILNAS, via ce nouveau catalogue, offre à toute

Plusieurs services sont proposés aux internautes, à savoir la recherche simple et avancée de documents normatifs; la prévisualisation des premières pages; la création de flux RSS et l'achat de normes. Tout d'abord, la recherche simple permet de trouver un document par le numéro

de référence ou un mot-clé contenu dans le titre des normes tandis que la recherche avancée permet d'élargir la recherche suivant plusieurs critères, à savoir: le libellé, l'organisme de normalisation, le comité technique, le domaine ICS (Classification internationale pour les normes), la directive ou la date d'édition. Ensuite, la prévisualisation d'un document permet de parcourir les premières pages sans obligation d'achat. En outre, des flux RSS peuvent être ajoutés pour suivre, par exemple, l'évolution d'une norme et les activités d'un comité technique. Enfin, la création d'un compte utilisateur permet non seulement d'acheter des normes par carte bancaire mais également de suivre l'ensemble de ses achats grâce à un historique propre à chaque utilisateur. Ainsi, l'ILNAS élargit ses services pour rendre les normes européennes et internationales accessibles à tous.

Pour consulter ce nouveau site: <https://ilnas.services-publics.lu/>

123 GO
DES ENTREPRENEURS
SERVENT DES ENTREPRENEURS

MERCI À NOS PARTENAIRES, DES ENTREPRISES CITOYENNES!

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:
 BANQUE D'ALGER COMMERCIALE DE BORDJ
 pwc
 IF... SES+ arendt
 CREDIT S.A., P.M., SAUF ASSURANCE

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:
 Pricerisk
 L'ESPE
 Serreline

NOS PARTENAIRES MÉDIAS:
 paperjam... LE JEUDI... L'Observateur... Tagblatt...
 REVUE TECHNIQUE...
 PNE... SZ... SR1
 Forum S.M.

ORGANISÉ PAR:
 Fedil... tudor... my...
 TI...
 PNE... SZ... SR1

CRÉATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES en Grande Région :
 Bénéficiez d'un **ACCOMPAGNEMENT GRATUIT** pour élaborer votre **BUSINESS PLAN!**
 Inscription gratuite & en toute confidentialité sur www.123go-networking.org

luxembourg-gaming.com: le salon destiné aux professionnels du secteur du jeu en ligne et des industries connexes

LU-CIX, le point d'échange Internet du Luxembourg a tiré, lors d'une conférence de presse en septembre dernier, un premier bilan depuis sa création en 2009 et a présenté ses projets futurs, dont notamment «luxembourg-gaming.com», 2^e édition de son salon destiné aux professionnels du secteur du jeu en ligne et des industries connexes.

Nico Binsfeld, Vice-président de LU-CIX asbl, a souhaité une cordiale bienvenue à Peter Warman, CEO et fondateur de Newzoo et orateur invité à la conférence de presse. Passant en revue les récentes performances de LU-CIX, Nico Binsfeld a noté avec satisfaction qu'en moins de 3 ans, LU-CIX a atteint le nombre de 47 membres et que la tendance est toujours à la hausse, tant pour ce qui en est du nombre de membres que du trafic généré. Il a en particulier salué les dernières «recrues» au sein de LU-CIX: Flashiz, KPN International, Level 3 et Systemat.

Bart van der Sloot, Sales Director de Level 3, le plus grand fournisseur d'accès à Internet au monde, a ensuite expliqué dans son intervention que pour Level 3, il était essentiel de rejoindre LU-CIX en vue d'atteindre de nouveaux clients à haut potentiel: «La force d'attraction que LU-CIX, crée en vue de l'établissement de nouveaux business, est telle qu'il nous apparut comme partenaire obligé pour augmenter notre potentiel et nos activités au Luxembourg.»

Edwin Punt, Product Manager chez KPN International, un leader et pionnier dans la fourniture de solutions data, communications et IP aux carriés, aux multinationales et aux prestataires de services de l'Internet a partagé ses vues sur LU-CIX et a expliqué que KPN International avait rejoint LU-CIX au vu de la flexibilité avec laquelle LU-CIX leur permettait de répondre aux besoins de connectivité de leurs clients. En outre, KPN International peut mettre à disposition des membres de LU-CIX la connectivité vers d'autres points d'échange Internet.

Claude Demuth, CEO du GIE de gestion de LU-CIX, a passé en revue les principales foires et salons où LU-CIX fut présent en 2012, dont notamment «Gamescom» et la «Games Developers Conference» à Cologne ou encore le «RIPE» à Amsterdam.

Selon Demuth, 2013 sera une année-clé pour LU-CIX, en particulier avec l'évolution de LU-CIX vers un centre de l'Internet et du peering en Europe, situé au milieu du «Golden Ring». L'objectif est de connecter les membres de LU-CIX avec AMS-IX (Amsterdam), LINX (London), DE-CIX (Frankfurt) et France-IX (Paris), les plus grands points d'échange Internet au monde. Ces connections permettront à des membres de LU-CIX de taille plus réduite d'accéder à ces points d'échange via la plate-forme LU-CIX et les infrastructures internationales des autres membres de LU-CIX. «En un mot, nous misons sur un win-win pour toutes les parties concernées: les membres de taille plus grande au sein de LU-CIX pourront vendre des services de transport à ces points d'échange Internet, les membres de taille plus réduite y trouveront un moyen efficace et à coût réduit pour accéder à ces points d'échange et, last but not least, LU-CIX augmentera son trafic et le Luxembourg gagnera en réputation et en attractivité comme hub du secteur ICT».

«En établissant, au départ du Luxembourg, ces connections vers les plus grands points d'échange Internet du monde, nous allons par ailleurs contribuer au développement du Luxembourg comme centre de gravité pour les professionnels du jeu en ligne et des industries connexes», disait Demuth, par allusion au récent lancement de «luxembourg-gaming.com». Cette initiative, créée et développée par LU-CIX, vise à «réunir des leaders, décideurs et entrepreneurs du secteur du jeu en ligne international avec des représentants de secteurs et industries connexes, comme notamment les hébergeurs, les prestataires de service de «cloud», des développeurs de contenus, des presta-



taires de paiements en ligne, des investisseurs et des juristes.»

L'édition 2012 de «luxembourg-gaming.com» se tiendra le 14 novembre 2012 au centre de conférences et d'exposition Luxexpo à Luxembourg. Lors de cet événement B2B unique en son genre, des conférences, des table-rondes, des «speed-pitching» encadreront un salon professionnel regroupant à ce jour plus de 50 exposants. François Biltgen, ministre des Communications et des Médias sera un des orateurs de marque. Les chiffres actuels semblent confirmer le grand intérêt pour «luxembourg-gaming.com»: outre la cinquantaine d'exposants inscrits, une centaine de visiteurs du secteur s'est déjà inscrite via le site Internet. L'outil de réservation de rendez-vous «speed dating», développé par Yappoint est en-ligne depuis aujourd'hui. Avant de donner la parole à Peter Warman, monsieur Demuth a remercié tous les supporters et sponsors de «luxembourg-gaming.com», sans lesquels ce grand événement serait resté purement «virtuel».

Peter Warman, CEO & fondateur de Newzoo, le premier site d'information et d'étude sur l'industrie du jeu en ligne a conclu la conférence de presse avec un aperçu du secteur du «gaming» en Europe, ainsi que sur les tendances des années à venir.

13 – 28 novembre 2012

Journées Création et Développement d'entreprises 2012: concrétisez votre projet d'entreprise

Les Journées Création et Développement d'entreprises permettent à tous ceux qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise de rencontrer toutes les structures de conseil, d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise et de faire le plein d'informations pour réaliser leur projet d'entreprise.

La promotion de l'esprit d'entreprise et le soutien à la création de nouvelles entreprises font partie d'une politique de diversification des activités économiques. Le secteur des PME, avec plus de 20.000 entreprises, ne peut se développer sans que de jeunes entrepreneurs ne relèvent le défi de créer ou de reprendre une entreprise. C'est dans ce contexte que la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, sous le patronage du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et du minis-

tère des Classes moyennes et du Tourisme, organisent chaque année une série d'événements autour de la création, du développement et de la reprise d'entreprise.

L'événement-phare des Journées Création et Développement d'entreprises sera cette année la «Nocturne des Guichets Uniques», qui aura lieu le mardi 13 novembre de 17h00 à 21h00 à la Chambre des Métiers. Le principe est simple: les porteurs de projets auront la possibilité de convenir d'un rendez-vous pour discuter de leur projet d'entreprise. L'inscription est obligatoire sur le site www.journees.lu afin que l'intéressé puisse choisir sa plage horaire, exposer sa problématique et définir quel interlocuteur il souhaite rencontrer. Parmi les conseillers, on compte – entre autres – la Chambre des Métiers, la Chambre des Commerce, le Gui-

chet Unique des PME, la Fiduciaire des PME, la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, Luxinnovation, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le ministère des Classes moyennes et du Tourisme.

Parallèlement aux rendez-vous, plus d'une vingtaine de stands d'informations seront mis à disposition des visiteurs, qui permettront ainsi aux futurs créateurs ou dirigeants d'entreprises d'obtenir des informations complémentaires suite à leur rendez-vous, et de rencontrer les principaux acteurs de la création d'entreprise.

Par ailleurs, de nombreuses conférences et workshops seront proposés durant ces deux semaines, couvrant des thèmes incontournables liés à la création ou au développement d'entreprise.

Le programme proposé est le suivant:

- 13.11 à 17h00: «Nocturne des Guichets Uniques» à la Chambre des Métiers (Org. CdM)
- 14.11 à 18h00: Conférence «Comment optimiser la stratégie de son entreprise» à la Chambre de Commerce (Org. CC & Deloitte)
- 15.11 à 17h00: Remise du «Prix Créateur d'entreprise dans l'artisanat 2012» à la BGL BNP Paribas (Org. CdM)
- 16.11 à 12h00: Déjeuner-débat «Transmission d'entreprise» à la Chambre des Métiers (Org. CdM & PwC)
- 16.11 à 16h00: Conférence «Aides à la création d'entreprise» à la Chambre des Métiers (Org. FEALU)
- 16.11 à 18h00: Table ronde «Le microcrédit pour les entreprises luxembourgeoises» à la Chambre des Métiers (Org. FEALU)
- 19.11 à 17h00: Conférence «Propriété intellectuelle» à la Chambre des Métiers (Org. CdM)
- 20.11 à 17h00: Conférence «Formes de financement des entreprises innovantes» à la Chambre des Métiers (Org. Luxinnovation)
- 21.11 à 16h00: Conférence «Aides proposées par l'Adem» au Guichet Unique des PME à Clervaux (Org. GUPME)
- 21.11 à 18h30: Conférence «Pourquoi et comment vos Ressources Humaines peuvent accélérer ou entraver le développement de votre entreprise: pièges et astuces en la matière!» à la Chambre de Commerce (Org. CC & PwC)
- 22.11 à 18h00: Conférence «Transmission transfrontalière: reprendre une entreprise au-delà des frontières, une opportunité de croissance» à la Chambre de Commerce (Org. CC)
- 23.11 à 16h00: Séminaire «Création d'entreprise» à la Chambre des Métiers (Org. FUSE)
- 27.11 à 17h00: Conférence «Aides financières en matière d'énergie dans la Grande Région» à la Chambre des Métiers (Org. CdM)
- 28.11 à 18h30: Soirée de «Présentation des Mentorés 2012 – Promotion Jacques Lanners» à la Chambre de Commerce (Org. CC)

Les descriptifs détaillés des événements sont accessibles sur www.journees.lu.
Les inscriptions sont obligatoires et se font également en ligne.

JOURNÉES CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES 2012

Le coup de main pour votre projet d'entreprise

AIDES
GESTION
FISCALITE
DEMARCHES
FINANCEMENTS

Du 13 au 28 novembre 2012

- **Nocturne & Stands d'informations** le 13 novembre de 17h à 21h
- **Conférences & Séminaires** du 13 au 28 novembre

Programmes et inscriptions sur www.journees.lu



Banque Centrale du Luxembourg – Bulletin 3/2012

Le Luxembourg déjà en récession?

La Banque Centrale du Luxembourg (BCL) a présenté en septembre dernier son bulletin 2012/3 dressant un état des lieux de la situation économique du Grand-Duché de Luxembourg. L'institution y estime notamment que le pays est entré en récession au premier semestre 2012.

La situation économique luxembourgeoise appelle une vigilance accrue. En témoignent notamment une diminution de la **production industrielle** de près de 6 % au second trimestre de 2012 par rapport au même trimestre de 2011, un **produit bancaire** en recul de plus de 4 % du premier semestre de 2011 aux six premiers mois de 2012 ou encore un **flé-**

chissement du PIB de 1,5 % au premier trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011. Le marché du travail émet également des signaux inquiétants depuis le début de l'année, à savoir une décélération de la croissance de l'emploi et la hausse concomitante du taux désaisonnalisé de **chômage**, un déclin de l'emploi intérimaire, une hausse du nombre de personnes concer-

nées par les mesures de soutien à l'emploi et un recours accru au chômage partiel. **Dans un tel contexte, une récession technique, définie par une diminution du PIB au cours de deux trimestres consécutifs, paraît vraisemblable pour le premier semestre de 2012.**

En conséquence, à l'issue de ce semestre le PIB en volume devrait

toujours être inférieur à son niveau du second trimestre de 2008 – soit le sommet «pré-crise». Dans le même temps, la rémunération nette des salariés non-résidents et les revenus nets de la propriété payés se sont significativement accrus, à la faveur d'une poursuite de la hausse du nombre de frontaliers d'une part, et de la valeur nette d'inventaire des OPC d'autre part. Le revenu national brut (RNB), qui mieux que le PIB révèle les ressources demeurant à la disposition des résidents luxembourgeois, a en conséquence stagné de façon encore plus marquée que ce dernier. En 2010, le RNB calculé en termes réels est approximativement égal à son niveau de 2006 et ce dans une économie habituée à une forte croissance économique.

L'inflation, mesurée par l'IPCN, devrait décliner d'ici le premier semestre de 2013. L'inflation hors énergie demeurerait cependant nettement supérieure à 2 %. Depuis plus de deux ans, l'inflation au Luxembourg

est d'ailleurs constamment plus élevée que dans la zone euro et dans les pays limitrophes. Le Luxembourg doit briser le «triangle de fer» d'une inflation structurellement élevée, d'une indexation intégrale des salaires (certes occasionnellement modulée) et d'une faible productivité. Au moins une de ces trois variables doit s'ajuster, faute de quoi l'emploi finira par marquer le pas.

Outre la baisse de productivité du travail, les **finances publiques** ont constitué le second amortisseur de la crise. Les administrations publiques luxembourgeoises présentaient un surplus de quelque 3,7 % du PIB en 2007 et de 3,0 % en 2008. En 2011, ces dernières accusaient, par contre, un déficit de 0,6 % du PIB, en dépit d'excédents toujours plantureux de la sécurité sociale. Le solde précité s'est donc au total détérioré de plus de 4 points de PIB en l'espace de quatre années seulement. Si des mesures de consolidation ont été adoptées, elles paraissent large-

ment insuffisantes. Les projections de la BCL de juin 2012, qui prenaient la plupart de ces mesures en considération, laissent en effet augurer une poursuite de la détérioration des finances publiques, avec un déficit des Administrations publiques atteignant 1,2 % du PIB en 2013 et 1,8 % en 2014 – tout en sachant que les recettes de TVA liées au commerce électroniques vont décliner à raison de 1 % du PIB en 2015. Par ailleurs, selon une récente évaluation par la Commission européenne des Programmes de stabilité et de convergence, le Luxembourg violerait résolument, en l'absence de nouvelles mesures de consolidation budgétaire, la norme de croissance des dépenses publiques prévue dans le Pacte de Stabilité et de Croissance renforcé (dit «six-pack»).

Source:
Bulletin BCL 3-2012, pp. 5-7. ■



plan K

En route vers la mobilité de demain.

ALD Automotive, **numéro 1 du leasing au Luxembourg**, élabore des solutions de mobilité douce pour pallier les problèmes de sur-affluence rencontrés en milieu urbain et sur les réseaux autoroutiers. Un **Smart Mobility Consultant** est venu renforcer son équipe, offrant des solutions clés en mains aux entreprises les plus demandeuses. Depuis 2009, avec son service carbon offset, ALD encourage à contrer les problèmes de pollution et aide à maîtriser les effets néfastes des émissions de CO₂ sur l'environnement.

Pour toutes questions relatives à la mobilité, contactez-nous :
Pierre-Yves Meert, Smart Mobility Consultant, 31 05 36 1 ou pierre-yves.meert@aldautomotive.com

Ensemble pour **une mobilité intelligente !**

LET'S DRIVE TOGETHER



ALD
bluefleet



ALD
electric



carbon
offset



ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE



ALD
Automotive

Eurostat

L'emploi piétine dans la zone euro



Le nombre de personnes ayant un emploi est resté stable dans la zone euro (ZE17) et a augmenté de 0,1 % dans l'UE27 au deuxième trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent, selon des estimations basées sur les comptes nationaux et publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Au pre-

mier trimestre 2012, l'emploi avait reculé de 0,3 % dans la zone euro et de 0,1 % dans l'UE27. Ces chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

La plus forte hausse de l'emploi a été enregistrée dans les activités immobilières (+0,7 % dans la zone euro et +1,4 % dans l'UE27), et la baisse la plus marquée dans les activités financières et d'assurance (respectivement -0,8 % et -0,7 %).

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, l'emploi a diminué au 2^e trimestre 2012 de 0,6 % dans la zone euro et de 0,2 % dans l'UE27 (après respectivement -0,5 % et -0,2 % au premier trimestre 2012).

Eurostat estime qu'au deuxième trimestre 2012, 223,4 millions d'hommes et de femmes avaient un emploi dans l'UE27, dont 146,4 millions dans la zone euro.

Ces chiffres sont corrigés des variations saisonnières. Ces chiffres trimestriels sur l'emploi fournissent une mesure

du volume de la main-d'œuvre qui est cohérente avec celle de la production et des revenus dans les comptes nationaux.

Le tableau ci-dessus illustre le taux de croissance de l'emploi en zone euro, en Union européenne, au Luxembourg ainsi que dans les trois pays limitrophes du Grand-Duché. Bien qu'en glissement annuel, les taux de croissance de l'emploi demeurent positifs, au Luxembourg comme dans les pays voisins (cf. côté droit du tableau), il y a néanmoins lieu de constater un certain essoufflement de la vigueur du taux de croissance de l'emploi entre le 3^e trimestre de l'année 2011 et le 2^e trimestre 2012 (respectivement le 1^{er} trimestre 2012 en ce qui concerne le Luxembourg, les données afférentes au 2^e trimestre de l'année en cours n'ayant pas été disponibles auprès d'Eurostat au moment de l'établissement des statistiques concernées).

	Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent				Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011		2012		2011		2012	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Zone euro	-0,1	-0,2	-0,3	0,0	0,3	-0,1	-0,5	-0,6
UE27	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,2	0,0	-0,2	-0,2
Belgique	0,2	0,3	-0,2	-0,1	1,3	1,1	0,5	0,2
Allemagne	0,3	0,3	0,4	0,2	1,3	1,3	1,4	1,3
France	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,5	0,3	0,2	0,0
Luxembourg	0,6	0,4	0,5	:	2,7	2,6	2,3	:

Source : EUROSTAT: «Première estimation pour le deuxième trimestre 2012», 131/2012, 14 septembre 2012

Global financial centres index (2012)

Classement mondial des centres financiers les plus compétitifs

Le bureau de consultance Z/Yen et l'initiative Long Finance viennent de publier la 12^e édition de l'**indice de compétitivité semestriel de 77 centres financiers** à travers le monde, le «Global financial

centres index». Dans un monde de plus en plus globalisé et interdépendant des technologies de l'information et de la communication, les centres financiers font face à une concurrence plus intense que d'autres secteurs. En effet, les ser-

vices financiers se retrouvent au cœur de l'économie mondiale, agissant comme facilitateurs du commerce international et des investissements à l'étranger.

L'étude se base sur deux types de sources pour évaluer la compétitivité des

centres financiers. D'une part, l'étude a recours à 86 déterminants quantitatifs (p.ex. le coût des bureaux), et d'autre part, à un baromètre d'appréciation à partir d'enquêtes en ligne auprès des professionnels du secteur. Tel que définie dans cette étude, la compétitivité d'un centre financier se compose de cinq catégories d'indicateurs: les ressources humaines (formation, flexibilité, etc.), l'environnement des affaires (impôts, régulation, etc.), l'accès aux marchés (sécurisation, clustering, etc.), les infrastructures (coût et disponibilité de bureaux, etc.) et les déterminants globaux de compétitivité (perception des villes en tant que lieu agréable pour vivre etc.).

Londres, New York et Hong Kong occupent à nouveau les trois premiers rangs dans cette nouvelle édition de l'étude. Le Luxembourg se situe au 24^e rang mondial et perd ainsi 1 place par rapport au classement semestriel précédent (mars 2012). A une échelle mondiale le Luxembourg se classe 5^e et est devancé par Londres.

Si les seuls centres financiers européens sont pris en compte, le Luxem-

bourg se situe, d'après cette étude, au 5^e rang de centres financiers les plus compétitifs. Le classement européen est dominé par Londres (1^{er} rang), deux centres suisses (Zurich (2^e), respectivement Genève (3^e) et Francfort (4^e).

Il ressort notamment aussi de cette étude que le Luxembourg figure à la 6^e place des centres financiers auxquels les personnes interrogées (enquête en ligne) accordent un rôle davantage significatif dans le futur. Le Luxembourg est également considéré dans cette nouvelle édition, avec Moscou, comme un centre financier global de la catégorie «emerging global contender» signifiant que bien que ses activités semblent être reconnues mondialement, la gamme des services financiers offerts n'est pas encore jugée être assez solide et étendue.

Enfin, on retrouve dans cette étude une analyse de la volatilité des différents centres financiers. Dans ce cadre, le



Luxembourg est considéré comme étant un centre financier «dynamique» qui se retrouve entre les centres financiers considérés comme «stables» et «incertains», c'est-à-dire comme un centre financier ayant le potentiel d'évaluer dans les deux directions. ■

L'étude peut être consultée dans son intégralité sur site de Long Finance:
www.longfinance.net/Publications/GFCI%2012.pdf

Publication du STATEC

Luxembourg en chiffres: Appréhender le Luxembourg et son tissu socio-économique

L'édition 2012 de «Luxembourg en chiffres», publication annuelle du STATEC, vient de sortir de presse. Dans un format de poche pratique, la brochure fournit sur 48 pages les données statistiques de base sur le Grand-Duché, facilement accessibles, illustrées par des cartes et graphiques en couleur.

Des comparaisons internationales permettent au lecteur de situer le Luxembourg par rapport aux pays de l'Union européenne et aux principales économies du monde.

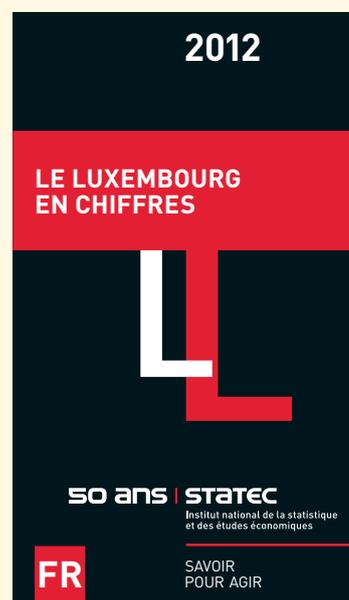
La structure thématique est identique à celle du Portail des statistiques du Luxembourg et de l'annuaire statistique.

«Luxembourg en chiffres» paraît en trois langues, en français, en allemand et en anglais.

Depuis les années 1960, ce petit ouvrage est une des publications statistiques les plus diffusées en Europe. Tirée à 32.000 exemplaires, elle est largement utilisée par l'administration centrale, les communes, l'enseignement et surtout par les grandes entreprises nationales et multi-nationales au Luxembourg. ■

La brochure peut être téléchargée à l'adresse suivante:

www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/lux-chiffres-fr/index.html



Etude UBS

«Prix et salaires 2012»: Zurich, Genève et Luxembourg en tête des villes aux salaires nets les plus élevés

■ **Tableau 1: Niveau des prix**

Rang	Ville	sans loyer (Zurich = 100)	avec loyer (Zurich = 100)
1	Oslo	105,4	101,9
2	Zurich	100,0	100,0
3	Tokyo	99,0	97,6
4	Genève	96,8	94,4
5	Copenhague	91,7	86,6
6	New York	90,9	97,6
7	Luxembourg	85,7	83,3
8	Stockholm	83,5	79,7
9	Caracas	82,7	83,2
10	Londres	79,3	81,0
11	Helsinki	78,6	80,3
12	Francfort	78,5	75,3
13	Munich	76,9	73,3
14	Paris	76,2	75,6
15	Sydney	76,0	75,9
16	Montréal	74,3	71,9
17	Vienne	73,9	70,2
18	Milan	72,3	70,4
19	Rome	71,9	72,0
20	Chicago	71,8	71,1

Source: «UBS Prix de salaires – Edition 2012», page 8. Les calculs reposent sur les coûts d'un panier de 122 biens et services pondérés selon les habitudes de consommation européennes. Le classement est établi selon niveau de prix sans loyer.

La dernière édition de l'étude UBS «Prix et salaires», publiée à la mi-septembre, analyse notamment le pouvoir d'achat des salaires dans 72 villes

de la planète. Afin d'assurer la comparabilité des résultats de l'étude, les données recensées au plan local ont été converties dans une même monnaie.

■ **Tableau 2: Niveau des salaires**

Rang	Ville	sans loyer (Zurich = 100)	avec loyer (Zurich = 100)
1	Zurich	100,0	100,0
2	Genève	94,3	90,0
3	Copenhague	93,9	70,5
4	Oslo	90,9	73,6
5	Luxembourg	80,4	82,9
6	New York	76,3	75,5
7	Sydney	71,8	74,0
8	Tokyo	70,5	68,3
9	Munich	69,8	57,4
10	Francfort	67,3	59,0
11	Los Angeles	65,9	61,1
12	Chicago	63,5	60,9
13	Stockholm	63,3	59,0
14	Miami	62,4	60,3
15	Bruxelles	62,2	45,0
16	Helsinki	61,2	56,1
17	Vienne	61,2	53,5
18	Londres	60,7	56,8
19	Berlin	60,5	53,0
20	Amsterdam	59,7	52,4

Source: «UBS Prix de salaires – Edition 2012», page 9. Les calculs sont basés sur des données concernant les salaires, les déductions sociales et les durées de travail de 15 professions répandues à travers le monde. Les salaires nets s'entendent après déduction des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Le classement est établi selon le niveau de l'indice salarial brut.

■ **Niveau des prix: les villes les plus chères du monde**

Oslo, Zurich et Tokyo sont les villes les plus chères du monde, et ce sur base du prix d'un panier de marchandises uniforme, composé de 122 biens et services. Dès que l'on inclut les loyers, le niveau des prix bondit dans les villes de New York, de Hong Kong et de Dubaï.

Le tableau 1 indique le niveau des prix dans les 20 villes les plus chères reprises par UBS pour les soins de l'étude «Prix et salaires». **Luxembourg** se classe au 7^e rang des villes les plus chères d'après cette étude (que les loyers soient pris en compte ou non).

■ **Niveau des salaires: les salaires les plus élevés sont payés en Amérique du Nord et en Europe occidentale**

Les salariés de Zurich, Genève et Copenhague reçoivent les salaires bruts les plus élevés. Après déduction des impôts et des assurances sociales, Copenhague est toutefois supplantée par **Luxembourg**. En bas de l'échelle des salaires, on trouve Delhi et Bombay, où le salaire représente 6 % du salaire zurichois moyen.

Le tableau 2 reflète le niveau salarial en vigueur dans les 20 régions les plus généreuses au monde en termes salariaux et reprises par l'étude UBS. Luxembourg se positionne au 5^e rang mondial si les salaires bruts sont pris en compte et parvient encore à améliorer son classement, décrochant la 3^e marche du podium, si sont pris en compte, non pas le niveau salarial brut, mais nets.

■ **Pouvoir d'achat**

L'évolution du niveau des prix et des salaires montre la valeur d'un panier de marchandises ou le montant de la rémunération au fil du temps. Des prix absolus élevés ou un niveau des salaires bas ne sont toutefois que partiellement révélateurs de la prospérité d'une ville ou d'une région métropolitaine. Pour répondre à la question de savoir combien de biens et de services un certain niveau de revenu permet d'acheter, les deux indicateurs doivent être

mis en relation pour donner lieu à un indicateur de pouvoir d'achat.

La division du salaire horaire brut (ou net) d'une ville ou région par le niveau de prix de cette même ville ou région donne lieu à cet indicateur de pouvoir d'achat. Le **Luxembourg** confère, d'après l'étude UBS, le troisième pouvoir d'achat le plus élevé au monde à ses travailleurs (sur base du salaire horaire net).

UBS rappelle à cet égard que «*l'important, c'est (en effet) de savoir ce qu'un travailleur peut acquérir avec son salaire net, c'est-à-dire après prélèvement des cotisations sociales et des impôts. C'est pourquoi le tableau 3 sur le pouvoir d'achat est établi en fonction des salaires horaires nets (...). Sydney et Luxembourg s'ajoutent au quarté de tête. Zurich et Genève s'y maintiennent, grâce à leurs charges fiscales comparative-ment plus faibles*».

■ **Tableau 3: Pouvoir d'achat**

Rang	Ville	sans loyer (Zurich = 100)	avec loyer (Zurich = 100)
1	Zurich	100,0	100,0
2	Sydney	94,5	97,4
3	Luxembourg	93,8	96,6
4	Genève	97,4	93,0
5	Nicosie	79,8	89,2
6	Los Angeles	95,6	88,8
7	Miami	89,2	86,3
8	Dublin	85,6	85,9
9	Chicago	88,5	84,8
10	New York	84,0	83,1
11	Berlin	92,0	80,7
12	Copenhague	102,5	76,9
13	Toronto	86,8	76,8
14	Francfort	85,7	75,2
15	Amsterdam	85,3	74,9
16	Munich	90,8	74,7
17	Paris	78,1	72,9
18	Vienne	82,8	72,4
19	Londres	76,5	71,7
20	Helsinki	77,9	71,3

Source: «UBS Prix de salaires – Edition 2012», page 10. Le classement est établi selon le niveau de l'indice du salaire horaire net. A cette fin, les salaires horaires bruts ou nets divisés par le prix du panier des biens et services sans les loyers.

¹ Source : «UBS Prix de salaires – Edition 2012», page 10

L'intégralité de l'étude UBS «Prix et salaires – Edition 2012» peut être téléchargée

sur sur le site Internet de la banque UBS:

www.ubs.com/global/fr/wealth_management/wealth_management_research/prices_earnings.html



Votre comptabilité est-elle prête ?

- Nouveau plan comptable
- e-TVA
- eCDF
- FAIA

Vous



integrix Comptabilité



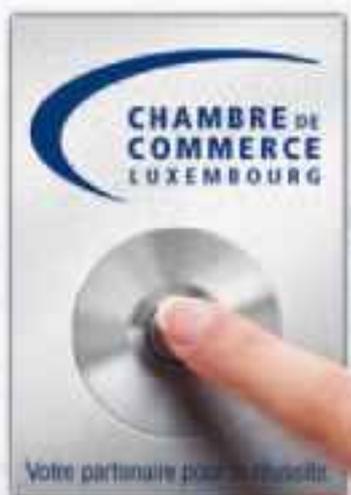
infodata
Créateur de Logiciels

22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
<http://www.infodata.lu>

Désireux d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



Schutz, der verbindet!



**SOCIAL
BENEFIT**

Als Marktführer in Luxemburg ermöglichen wir unseren Kunden seit über 30 Jahren eine optimale und hochwertige Gesundheitsvorsorge im Bereich der privaten Krankenversicherung. Speziell für Firmen stellt unsere Gruppenversicherung COMPANY eine attraktive Sozialleistung dar, die die Mitarbeiter an das Unternehmen bindet. Gesundheitsbewusstsein und Leistungsbereitschaft werden gestärkt. Sichern auch Sie sich die exklusiven Vorteile unserer COMPANY!
TELEFON 42 64 64-700 • COMPANY@DKV.LU • WWW.DKV.LU



Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième et dernière partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012 (p)	2013 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	2,7 %	1,7 %	0,1 %	1,7 %
	33,2	33,76	33,80	34,37
Taux de chômage (ancienne définition ADEM)	5,8 %	5,7 %	6,2 %	6,8 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,9 %	2,8 %	1,8 %	0,9 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	2,0 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	-0,3 %	-2,0 %	-1,5 %

Sources: STATEC, Comptes nationaux / Calculs Chambre de Commerce /Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Travailler avec un bon partenaire informatique, ça relaxe.



- Vente, installation et réparation des ordinateurs FUJITSU, nous proposons une vaste gamme de produits professionnels.
- Services et maintenance à prix fixes, hotline et téléassistance
- Conseils et assistance pour votre infrastructure informatique toutes marques
- Câblage informatique, matériel réseau et de communication
- Sécurité de votre infrastructure informatique, l'Internet dans votre entreprise, contrôle et filtrage sur les accès
- Travaillez en tout confort, optimisez votre flexibilité, utilisez à distance votre logiciel métier ou vos logiciels de gestion, hébergez votre serveur dédié ou virtuel



Choisissez un ordinateur portable **FUJITSU** adapté à vos besoins personnels pour travailler en tout lieu et à tout moment.



FUJITSU STYLISTIC M532

Nouvelle tablette ultra plate pour un usage professionnel et privé. Un outil de travail qui vous permet de rester productif indépendamment de l'endroit où vous vous trouvez.

Work and
Enjoy with
Confidence



2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



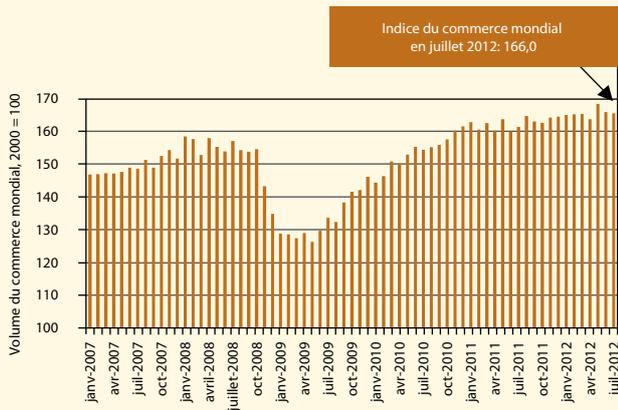
Source: www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



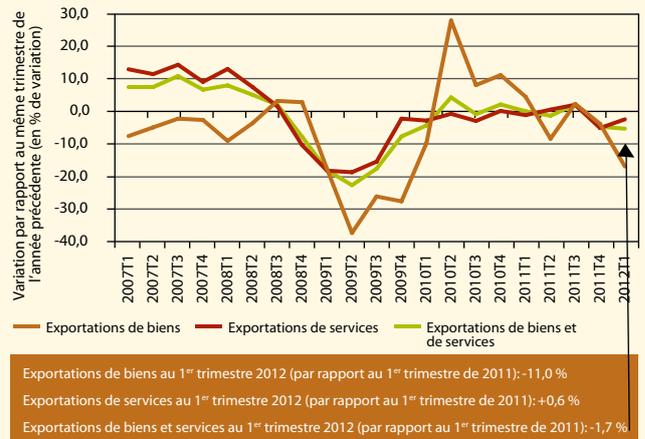
Source: www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



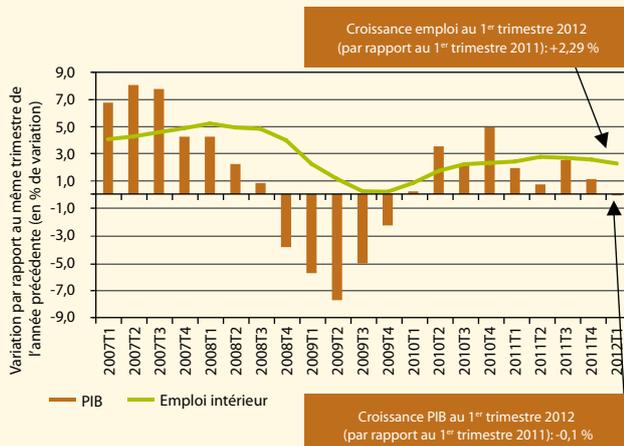
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



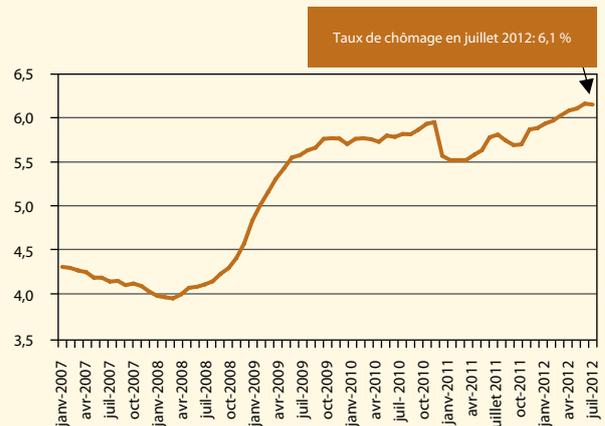
Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



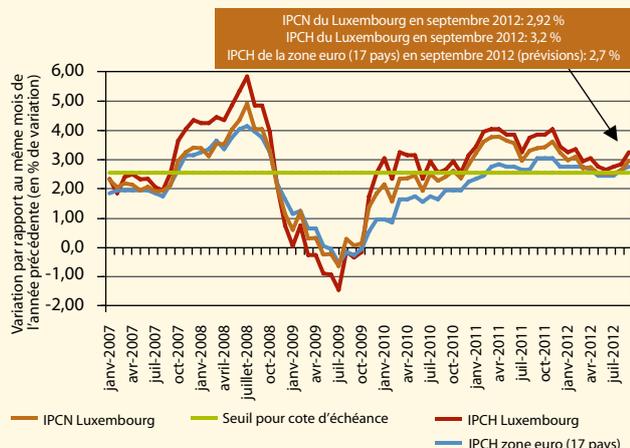
Source: STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict)



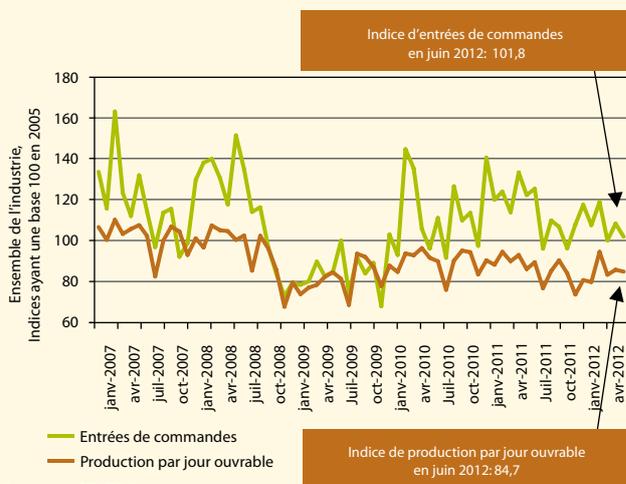
Source: STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

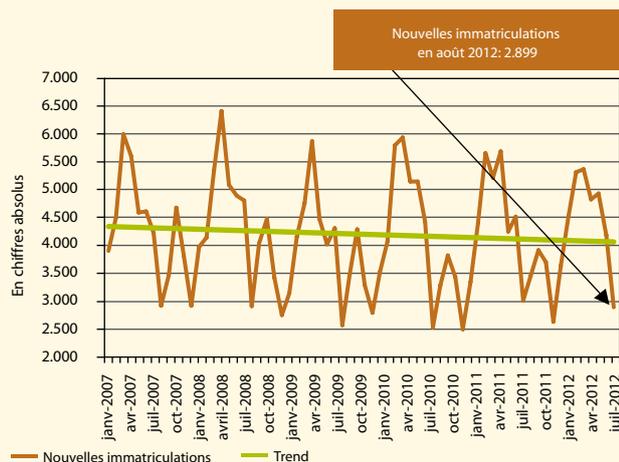


Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes

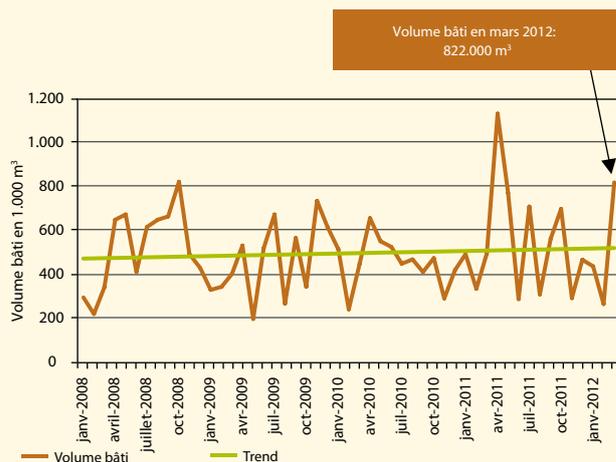


Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



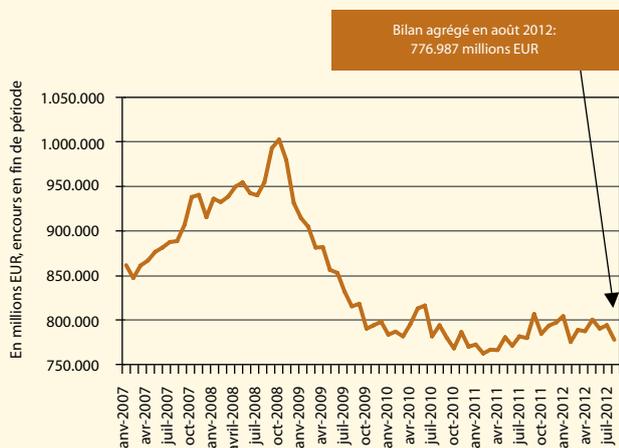
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



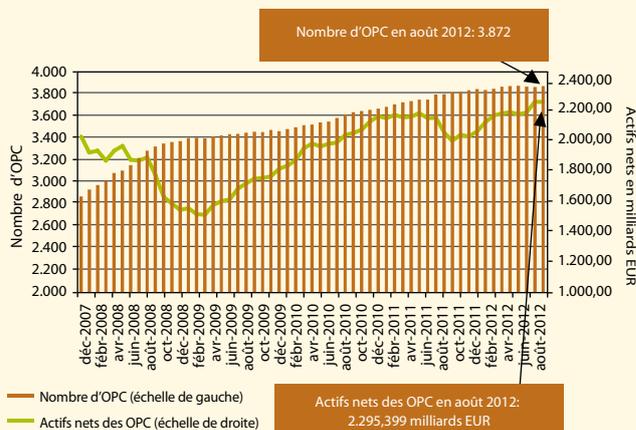
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : Banque centrale du Luxembourg

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Nico Reuter

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Monsieur Nico Reuter a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur sidérurgique

Situation du marché

D'un point de vue global, le marché de l'acier en Europe reste très impacté par la crise économique qui a débuté il y a près de 4 ans et la demande actuelle reste de 25 % inférieure à la situation d'avant-crise. Dans ce contexte, les surcapacités de production dont souffrait déjà le secteur sont encore plus marquées et la forte concurrence fait pression sur les prix.

Pour le marché des produits longs (ronds à béton, poutrelle, fil machine ...), les débouchés sont essentiellement les secteurs de la construction et de l'industrie. La réduction importante des investissements dans les grandes infrastructures et la diminution des activités dans l'industrie automobile et mécanique expliquent cette forte réduction de consommation. Cette situation impose aux différents sidérurgistes de s'adapter à la demande et donc de réduire de manière importante leurs productions.

Considérations structurelles

Dans un marché global de concurrence internationale, la production d'acier au Luxembourg est fortement impactée par des coûts de salaire et d'énergie élevés. D'un autre côté, les impositions environnementales, qui vont souvent au-delà des normes internationales, influencent également négativement notre compétitivité par rapport aux autres producteurs implantés en Europe de l'Est ou dans le reste du monde.

La réponse à cette crise est multiple et doit impliquer les différents acteurs de l'économie: elle passera en priorité par un regain de la compétitivité de nos entreprises aussi bien sur le plan européen qu'à l'exportation.

Les Etats doivent constituer un contexte plus favorable *via* notamment une simplification des démarches administratives, une maîtrise plus importante des coûts de l'énergie et une plus grande homogénéité des systèmes de gestion des émissions de CO₂.

Du point de vue des travailleurs, une plus grande flexibilité du travail et une modération salariale sont inévitables pour améliorer la productivité et pour rétablir la compétitivité.

Nos entreprises doivent continuer à développer prioritairement leurs capacités d'innovation afin de garder l'avance technologique nécessaire pour garantir une demande spécifique de leurs produits. Nos usines de Belval et Differdange, qui produisent des produits à haute valeur ajoutée (des palplanches et des poutrelles de grandes dimensions) bénéficient bien d'une réputation mondiale dans une niche du marché, qu'il s'agit de sauvegarder pour l'avenir.



Nico Reuter, CEO de la Business Unit North d'ArcelorMittal Long Carbon Europe

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	2
Taux de chômage	2	2
Emploi total intérieur	3	2
Inflation	3	3

■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce



Dans un climat toujours morose, caractérisé par une baisse de moral des entrepreneurs et de la confiance des consommateurs, la Banque centrale du Luxembourg annonce, dans son dernier bulletin économique, la possibilité d'une récession technique au Luxembourg, à savoir une diminution du PIB au cours de deux trimestres consécutifs, pour le premier semestre de 2012. Pour toute l'année 2012, une contraction du PIB par rapport à 2011 ne peut pas être exclue.

Alors que le secteur financier profite des effets positifs résultant des annonces de la BCE et des embellies en découlant sur les marchés mondiaux, les retombées sur l'économie réelle ne sont guère visibles. Au sein de l'industrie¹, les

chefs d'entreprises sont encore majoritaires à estimer, qu'en septembre, leur carnet de commande total est insuffisant (57 %), et notamment en termes de commandes étrangères (61 %). S'agissant des perspectives relatives à l'évolution de l'emploi ou de la production, les entrepreneurs de l'industrie restent prudents, tout comme dans le secteur de la construction. L'enquête de conjoncture dans les services menée conjointement par la Chambre de Commerce et le STATEC montre une légère amélioration du climat des affaires dans le secteur des services non financiers avec un indicateur de confiance orienté à la hausse depuis janvier, à contre-courant de l'évolution constatée dans la Zone euro, mais restant sous sa moyenne de long terme. L'indicateur de confiance des entreprises du commerce de détail connaît, après des mois de recul, une certaine stabilité.

Bien que le taux de chômage passe de 6,2 % en juillet à 6,1 % en août, le chômage pourrait reprendre sa hausse au cours des prochains mois, et ce au vu des perspectives sectorielles en termes d'emploi, des évolutions peu favorables de l'activité et du taux de création d'emploi qui ralentit.

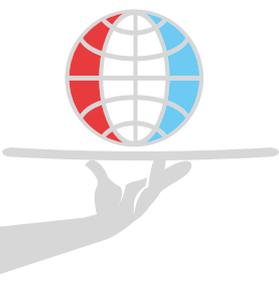
La baisse de la productivité apparente du travail entre 2007 et 2010, plus forte au Luxembourg (-8,8 %) que dans les pays voisins et dans la Zone euro (-1,4 %), mine également la compétitivité du pays. Selon le STATEC², une des raisons pour cette divergence est la baisse plus importante, au Luxembourg que dans la Zone euro, de l'activité dans les deux secteurs phares de l'économie, à savoir les banques et la métallurgie. Le manque de main-d'œuvre qualifiée dans la Grande Région et le maintien en emploi qui en résulte ont également contribué à cette forte baisse. La baisse de la productivité du travail a donc été le résultat d'une réduction plus forte et plus rapide de l'activité que de l'emploi. Alors que l'emploi luxembourgeois a plutôt bien résisté à la baisse du niveau d'activité jusqu'en 2011 (malgré un taux de chômage qui ne cesse d'augmenter), le prolongement du ralentissement économique détériorera sans nul doute la situation en 2012 et en 2013, notamment du côté de l'emploi des jeunes et du travail intérimaire.

C'est dans ce contexte économique plombé par les incertitudes et une confiance en berne que le Ministre des Finances a déposé à la Chambre des Députés, le 2 octobre, le projet de loi n° 6500 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013. Les hypothèses sous-jacentes au budget sont relativement pessimistes: hausse du chômage (grimpant à 6,5 %, voire 7 %), ralentissement au niveau de la création de nouveaux emplois, croissance nulle, etc. Cette situation ne restera pas sans incidences sur les finances publiques. Or, le projet de budget 2013 ne permet pas de redresser rapidement les finances du Luxembourg. Au contraire, l'évolution non freinée des dépenses est financée par l'endettement public, qui atteindra en 2013 un niveau non soutenable pour le Luxembourg.

¹ STATEC, Enquête de conjoncture – Industrie, 24 septembre 2012.

² STATEC, Economie et statistiques n°60/2012, «Analyse comparative de la productivité apparente du travail Luxembourg/Zone euro depuis le début de la crise».

Luxembourg : when location matters



**Global logistics.
Tailor-made solutions.**



www.clusterforlogistics.lu



www.cluster-maritime.lu

La course aux conteneurs



La Chronique d'Alain Krecké, Senior Cluster Manager du Cluster for Logistics

Suite aux nouvelles turbulences liées à la conjoncture mondiale et à la crise de l'euro, le volume de conteneurs transitant par les ports européens est à nouveau en repli. Pourtant, les résultats sont mitigés pour ce premier semestre 2012: si le volume global est en retrait, notamment dans les ports de Rotterdam, Anvers et Zeebrugge, c'est l'inverse dans les ports allemands de Brême et Hambourg (sources: BVL LOG Kompas 2012). Ces derniers bénéficient notamment du marché de transbordement des navires intercontinentaux vers les navires *feeder* de la mer Baltique. Les ports allemands avaient perdu des parts importantes dans ce secteur de marché au profit des ports de Rotterdam et de Zeebrugge suite à la baisse des coûts énergétiques rendant la distance entre le port de départ et le port de destination moins importante dans la structure des coûts du transport. Depuis que les coûts énergétiques sont repartis à la hausse au courant du premier semestre 2012, l'avantage est aujourd'hui de nouveau en faveur des ports allemands. Selon des études récentes, les parts de marché des ports allemands devraient augmenter dans les années à venir sous l'impulsion de la croissance économique en Pologne, en Lituanie et en Lettonie (+2 % par an) mais surtout avec une croissance de plus de 4 % sur le marché russe. Ce développement justifie également la construction du troisième port allemand à Wilhelmshafen qui pourra accueillir des bateaux les plus récents transportant jusqu'à 18.000 conteneurs *TEU*.

Toutefois, il est plus que probable que le marché va de nouveau être sous forte pression après l'ouverture de l'extension du port de Rotterdam, Maasvlakte II, en 2014. Le terminal d'une superficie de 1.000 hectares de surfaces de transbordement et d'entreposage pourra accueillir 8,5 millions conteneurs par an, soit la totalité du flux de conteneurs du port d'Anvers. Le marché risque de devenir très vite très concurrentiel si la croissance économique ne repart pas à la hausse.

Le défi majeur pour les ports à l'avenir ne sera plus seulement leur capacité à accueillir des bateaux de plus en plus grands, mais surtout leur aptitude à organiser les flux entrants et sortants des ports, de manière à optimiser leur outil de production et à ne pas saturer les installations portuaires. Afin d'atteindre ces objectifs, les ports sont obligés de se baser sur une infrastructure routière, ferroviaire et fluviale vers le Hinterland où les services logistiques seront prestés.

C'est précisément dans les besoins d'infrastructure que résident les plus grands problèmes à résoudre. Les ports étant situés le long de la mer, ils sont forcément amenés à faire transiter les marchandises à travers les villes et agglomérations qui les entourent, ceci rendant la construction de nouvelles routes ou chemins de fer extrêmement compliquée et coûteuse. D'où la volonté de la Commission Européenne de trouver des solutions d'infrastructures communes et compétitives.

Transport ferroviaire

Après des mois d'après discussion à Bruxelles, l'union économique a fini par trouver une position commune dans le dossier ferroviaire européen. Malgré la réticence de certains pays membres, notamment l'Allemagne, pour l'introduction de la technologie ERTMS/ECTS (système européen de contrôle des trains) au niveau européen, le parlement a su imposer quelques améliorations. Les autorités de contrôle seront renforcées, les subventions entre opérateurs et exploitants d'infrastructures seront rendues plus difficiles. Toutefois, l'objectif de mettre en place un marché européen ferroviaire efficace et sans subventions est loin d'être atteint. La question fondamentale de l'indépendance des réseaux nationaux des opérateurs nationaux qui doit garantir une concurrence réelle et efficace a été reportée à la fin de l'année.

Short-Sea-Shipping

Ce qui peut paraître logique et simple est souvent compliqué dans la mise en place opérationnelle. Tel est le résumé de la situation actuelle dans le domaine de la navigation en mer sur des flux intra-européens. Ainsi le report modal de la route vers le short-sea-shipping a été bloqué dans le passé par des problèmes douaniers.

Contrairement à un camion effectuant un trajet, par exemple du Danemark vers l'Espagne, avec des marchandises européennes sans documents douaniers, ce même transport effectué par la mer était soumis à une procédure de dédouanement malgré le fait que le navire n'accoste pas à un port hors Europe. En juillet, la Commission Européenne et le Parlement Européen se sont mis enfin d'accord pour supprimer ces procédures douanières pour les transports maritimes entre ports européens.

L'agence européenne pour la sécurité de la navigation maritime, l'EMSA, surveillera à l'avenir ces transports, afin de s'assurer que les bateaux n'accostent pas dans des ports hors CEE.

Navigation fluviale

Le transport de conteneurs par voie fluviale s'est développé massivement ces dernières années, notamment sur le Rhin et ses confluent. Des estimations prévoient que pour ce mode de transport, le volume de conteneurs maritimes va doubler d'ici à l'horizon 2030, suite à une tendance de plus en plus marquée de transporter les marchandises par conteneurs pour des raisons de coûts et de sécurité. Pour les transports liés aux trafics vers les ports intérieurs dans le Hinterland des ports maritimes, des études prévoient un doublement des volumes en 2030. Ceci est d'autant plus important que la capacité de la navigation fluviale est très loin d'être saturée et ne nécessite pas d'infrastructures supplémentaires. Toutefois, des modernisations importantes au niveau des écluses, notamment en Allemagne sur le Main, le Neckar et la Moselle doivent être entreprises pour adapter les écluses aux tailles de plus en plus importantes des bateaux. Actuellement, un manque de fonds financiers pour moderniser les écluses risque de freiner la dynamique de la navigation fluviale de conteneurs.

Il est certain que la navigation fluviale ne saura pas absorber toute la hausse des trafics conteneurisés et que pour certaines relations non-connectées par la voie fluviale, le transport routier et ferroviaire devront être utilisés.

Cependant, les infrastructures utilisées actuellement par les ports d'Anvers et de Rotterdam sont près d'être saturés et demandent des investissements supplémentaires

pour accroître leur capacité de transport notamment au niveau routier et ferroviaire. Ces investissements doivent obligatoirement être internationaux car un investissement national sans connexion avec le pays de destination ou de transit ne fait aucun sens. Tel est notamment le cas de la ligne Betuwe entre le port de Rotterdam et la frontière allemande où les Pays-Bas ont construit une nouvelle ligne ferroviaire de 160 km pour 5 milliards d'euros, tandis que l'Allemagne n'a pas entrepris les travaux d'infrastructure de son côté pour protéger ses ports de la concurrence néerlandaise. Il en va de même pour les investissements prévus dans la connexion ferroviaire «Rheinschiene» le long du Rhin vers Bâle où l'Allemagne ne prévoit pas d'augmenter sa capacité ferroviaire vers la Suisse et l'Italie.

C'est ici que le Luxembourg pourra profiter de sa situation géographique idéale entre les ports de la mer du Nord et le Sud de l'Europe. Le corridor via le Luxembourg sera une alternative aux corridors actuels et permettra de capter des flux au Luxembourg, d'effectuer des services logistiques à valeur ajoutée et de réexpédier les marchandises vers leur destination finale. Les investissements futurs pour l'extension du terminal à conteneur actuel et le parc logistique sur l'ancien site WSA cadreront parfaitement avec les besoins futurs du transport de conteneurs maritimes. L'inauguration d'une nouvelle ligne rail-route avec la Turquie via le port italien de Trieste confirme la justesse de ces choix stratégiques. Il reste à améliorer le cadre général relatif à la logistique pour accroître notre compétitivité logistique au Luxembourg et faire de l'EUROHUB Luxembourg un centre logistique, performant, sûr et durable.

Contact: Alain.krecke@clusterforlogistics.lu ■

GLOSSAIRE:

Navires feeder: Le feeder est un navire de petit tonnage permettant l'éclatement sur différents ports d'une cargaison apportée sur un port principal par un grand bâtiment faisant peu d'escales. A l'inverse, le feeder peut collecter les marchandises pour les regrouper sur le port principal.

TEU: de l'anglais: Twenty-foot Equivalent Unit, équivalent à vingt pieds ou EVP.

Hinterland: Un arrière-pays (ou hinterland) est une zone continentale située en arrière d'une côte ou d'un fleuve, par opposition au littoral. ■

SAVE THE DATE:

Journée Internationale de la Logistique: 12 novembre 2012 à partir de 18h00 à la Chambre de Commerce, Luxembourg-Kirchberg

Plus d'informations sur: www.clusterforlogistics.lu ■

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère des Finances

Projet de loi relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et

- portant transposition de la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et modifiant les directives 2003/41/CE et 2009/65/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1060/2009 et (UE) n° 1095/2010;
 - portant modification de:
 - la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif;
 - la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés;
 - la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR);
 - la loi du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (sepcev) et d'association d'épargne-pension (assep);
 - la loi du 13 juillet 2005 concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle;
 - la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier;
 - la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme;
 - la loi du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier;
 - la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales;
 - la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises;
 - du Code du Commerce. (4020ZCH)
- Projet de loi

- portant transposition

- * de l'article 4 de la directive 2008/8/CE du Conseil du 12 février 2008 modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne le lieu des prestations de services;
- * de la directive 2010/45/UE du Conseil du 13 juillet 2010 modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les règles de facturation;
- modifiant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. (4021MCE/TAN)

Projet de loi n° 6467 portant modification – du Code de Travail; – de la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat et – de la loi du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux. (4022SBE)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

A) Projet de loi portant modification

- du Code de la consommation;
 - * de la loi modifiée du 14 août 2000 relative au commerce électronique;
 - * de la loi modifiée du 30 mai 2005 relative aux dispositions spécifiques de protection de la personne à l'égard du traitement des données à caractère personnel dans le secteur des communications électroniques et portant modification des articles 88-2 et 88-4 du Code d'instruction criminelle;
 - * de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales;
 - * abrogation de la loi modifiée du 16 juillet 1987 concernant le colportage, la vente ambulante, l'étalage de marchandises et la sollicitation de commandes.

B) Projet de règlement grand-ducal portant

- modification de la partie réglementaire du Code de la consommation;
- abrogation
 - * du règlement grand-ducal du 4 novembre 1997 déterminant les éléments de l'information préalable et les dispositions du contrat relatifs aux voyages, vacances



Probleme bei der MwSt.-Erklärung in Deutschland oder Belgien?

**Nutzen Sie unseren
Steuerservice Premium!**

AHK debelux, <http://debelux.ahk.de>

Kontakt: Marco De Cesare, T: +32 (0) 2 206 67 57, tva@debelux.org

debelux AHK

Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

ou séjours à forfait, en exécution des articles 9, 11 et 12 de la loi du 14 juin 1994 portant réglementation des conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et portant transposition de la directive du 13 juin 1990 concernant les voyages, vacances et circuits à forfait;

- * du règlement grand-ducal du 16 mars 2012 relatif à l'inscription des intermédiaires de crédit. (4023AAN)

■ **Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports**

Projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques et le règlement grand-ducal du 28 juillet 2011 concernant les voies réservées aux véhicules des services réguliers de transport en commun sur les voies publiques faisant partie de la voirie de l'Etat en dehors des agglomérations. (4024JRO)

■ **Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région**

Projet de loi portant modification de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988. (4025MST)

■ **Ministère de la Famille et de l'Intégration**

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 7 octobre 2004 portant exécution de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées. (4026SBE)

■ **Ministère de la Santé**

Projet de loi relatif aux droits et obligations du patient. (4027SBE)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription d'une substance active à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (4028AAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant abrogation

1. du règlement grand-ducal modifié du 27 juillet 1997 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires,
2. du règlement grand-ducal modifié du 4 juillet 1988 fixant les conditions d'hygiène et de salubrité dans le secteur de l'alimentation collective. (4029KLA)

■ **Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement**

Projet de loi modifiant

1. la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;
2. l'ordonnance royale grand-ducale modifiée du 1^{er} juin 1840 concernant l'organisation de la partie forestière;
3. la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement; et
4. la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement. (4030MST)

Conférence

«European Company and Financial Law Review 7th ECFR Symposium» Gouvernance d'entreprises et transfert de siège

Le 28 septembre 2012 le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce a accueilli un colloque sur la gouvernance d'entreprises et le transfert de siège, le quatrième d'une série de conférences que la Chambre de Commerce organise en

coopération, notamment avec la Faculté de Droit, d'Economie et de Finances de l'Université du Luxembourg.

Cette manifestation a réuni un panel d'intervenants prestigieux, composé tant d'experts issus du monde universitaire, que des secteurs concer-

nés, devant un auditoire de quelques 130 participants également issus de ces secteurs. La conférence s'est déroulée en deux temps forts avec une première partie consacrée à la gouvernance d'entreprises et une seconde partie portant sur le transfert de siège.



La conférence a ainsi commencé par les interventions des trois principaux organisateurs, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, Heribert Hirte, professeur à l'Université de Hambourg et Pierre-Henri Conac, professeur à l'Université de Luxembourg. Ces discours d'ouverture ont permis de cerner pleinement les deux thématiques de la conférence et de mettre en lumière la responsabilité des dirigeants d'entreprises et les enjeux en matière de gouvernance d'entreprises, ainsi que les règles en matière de transfert de siège, dans le cadre de la situation financière et économique actuelle, aussi bien au Luxembourg que dans l'Union européenne.

En effet, la crise financière et économique sans précédent que traverse actuellement l'Union européenne a malheureusement montré que la gouvernance d'entreprises basée uniquement sur l'autorégulation avait ses limites et qu'elle n'a pas été aussi efficace qu'elle aurait pu l'être. Il a été rappelé qu'une gouvernance d'entreprises efficace devait, entre autres, comprendre non seulement des règles et des comportements garantissant le bon fonctionnement des conseils d'administration, mais aussi des règles concernant la gestion des risques, une plus grande implication des actionnaires, et le renforce-

ment de la protection des actionnaires minoritaires, dans le but de favoriser la durabilité des résultats et de la performance des entreprises. Même si depuis le début de la crise, des progrès ont pu être observés, comme par exemple la nomination de membres indépendants au sein du conseil d'administration des entreprises ou la mise en place de diverses mesures pour renforcer la transparence, beaucoup reste encore à faire. La crise actuelle offre ainsi un défi de taille pour les secteurs de l'économie et, en particulier pour le secteur financier et l'industrie des fonds, de développer une meilleure gouvernance d'entreprises dans leur gestion quotidienne. Il a été enfin rappelé que le transfert de siège s'inscrivait pleinement dans le cadre de la mobilité transfrontalière, qui est un élément clé de la compétitivité des entreprises au sein du marché intérieur et que tout devrait être fait pour faciliter ce libre établissement dans le respect aussi bien des entreprises que des salariés.

Ont suivi des présentations abordant plus spécifiquement la gouvernance d'entreprises, qui se sont attardées sur la question des obligations et responsabilités encourues par les membres des conseils d'administration de fonds d'investissement, à travers le système juridique en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg, et en Europe,

et ont été illustrées par l'expérience de personnes actives dans l'industrie concernée, d'une part, et du régulateur luxembourgeois, d'autre part. La matinée a également permis d'aborder le sujet des obligations de l'administrateur, tant en ce qui concerne les courants actuels, que les développements futurs dans l'Union européenne, ainsi que le risk management et les obligations et responsabilités des administrateurs indépendants.

La seconde partie de la journée, qui portait sur la notion de transfert de siège, a débuté par une présentation des transactions entre parties liées. Puis ont été abordés, notamment, les conflits d'intérêt, les informations privilégiées, ainsi que le rapport de l'OCDE sur les transactions entre parties liées et les droits des actionnaires minoritaires. L'après-midi a ensuite été entièrement consacrée à un sujet suscitant une attention particulière pour la place luxembourgeoise, à savoir le transfert de siège et la proposition de directive relative, ainsi que la jurisprudence en vigueur, pour se clôturer sur les questions relatives à la mobilité des sociétés dans l'Union européenne.

La conférence s'est clôturée par une séance de questions-réponses et un état des lieux des discussions de la journée. ■

Pour de plus amples renseignements, le Département Avis et Affaires juridiques de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition:
Tél.: (+352) 42 39 39-332 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: juridique@cc.lu

Internet haut débit

Registre national des travaux: un nouvel outil pour plus d'efficacité

Le 14 septembre 2012, lors d'une conférence de presse conjointe, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, et la ministre à la Simplification administrative, Octavie Modert, ont présenté un nouvel outil qui permettra une implémentation plus efficace de la stratégie visant l'introduction d'Internet à ultra haut débit.

Cet outil, le registre national des travaux, fonctionnera en ligne, intégré dans le site DeGuichet.lu (www.guichet.public.lu/registre-travaux) et sécurisé par LuxTrust. Il s'adressera aux entreprises souhaitant procéder à des travaux de génie civil sur un domaine public. Le registre contiendra toutes les demandes de permissions de voirie introduites par les entreprises.

«Grâce au registre, qui permettra une coordination plus efficace et plus transparente des chantiers, le déploiement des réseaux de nouvelle génération sera considérablement accéléré», s'est félicité François Biltgen.

Ce dernier a également rappelé les objectifs de la stratégie à ultra-haut débit, qui vise à garantir l'accès de tous les citoyens et de toutes les entreprises

à un Internet très rapide et de faire du Luxembourg le premier pays équipé en fibre de l'Union européenne. Il a constaté que l'Internet ultra-haut débit connaît d'ores et déjà un succès significatif au Luxembourg depuis le lancement des premières offres des opérateurs en septembre 2011. Il s'agirait désormais de continuer à soutenir le développement des réseaux en facilitant le déploiement des infrastructures.

Par ailleurs, François Biltgen a souligné que le déploiement accéléré devrait également se traduire par une couverture géographique plus rapide du pays de l'Internet ultra haut débit et par une offre de services plus avantageuse grâce à un niveau plus élevé de concurrence, pour le bien du consommateur.

Octavie Modert a confirmé que le registre des travaux constitue une

mesure de simplification administrative substantielle pour une meilleure transparence et une meilleure coordination des chantiers, et ce notamment pour les opérateurs des réseaux de communications et de fourniture d'énergie. Elle a comparé le registre à un «Reider électronique national», comme il propose des informations qui étaient auparavant uniquement consultables au niveau local via le «Reider» traditionnel. Octavie Modert a mis en évidence l'approche pragmatique qui a été choisie pour mettre en place le registre national des travaux, ne nécessitant pas de nouvelles lois ou de nouveaux règlements, et d'une facilité d'utilisation extrême.

La ministre a précisé qu'en pratique, chaque demande de permission de voirie sera publiée dans le registre des travaux sur le portail www.guichet.lu. Les

entreprises souhaitant participer à un chantier prévu informeront le demandeur initial et introduiront leur propre demande de permission de voirie auprès de l'administration concernée (administration communale ou administration des Ponts & Chaussées). Les parties sont ensuite invitées à élaborer une convention de partage comportant notamment des dispositions concernant la répartition des coûts. La ministre Octavie Modert a conclu que, d'un côté, les entreprises pourront ainsi bénéficier d'une réduction des frais, d'un gain en temps et en productivité et, de l'autre côté, les riverains seront exposés moins souvent à des nuisances provoquées par plusieurs chantiers consécutifs. ■

www.constitution.lu

Neue Webseite der Zeitschrift *forum* zur Verfassungsreform

Mit www.constitution.lu bietet die Zeitschrift *forum* jetzt eine politisch neutrale Informations- und Diskussions-Plattform zur anstehenden Verfassungsreform.

Michel Pauly (Mitbegründer von *forum*), Laurent Schmit (*forum*-Kordinator) und Jürgen Stoldt (Präsident des Herausgebervereins) stellen in den Redaktionsbüros der Zeitschrift *forum* eine Internetseite mit dem Titel „Die Verfassungsreform in Luxemburg, Informationen, Analysen, Meinungen“ (www.constitution.lu) vor.

Bisher ist vielen Bürgern völlig unbekannt, dass Luxemburg eine neue Verfassung bekommen soll. Die Debatte über die geplante Reform beschränkt sich bisher größtenteils auf einen engen Zirkel von Juristen und institutionellen Akteuren. *forum* ist der Ansicht, dass Verfassungsfragen zu wichtig sind, als

dass man sie allein den „Experten“ überlassen dürfte.

Die Zeitschrift *forum* kommentiert und analysiert seit über 30 Jahren politische und gesellschaftliche Themen in Luxemburg. Mit seiner Webseite will *forum* klare und unvoreingenommene Informationen zur Verfassungsreform anbieten, damit sich jeder Bürger eine Meinung bilden kann. Neben kurzen, verständlichen Einführungen zu den umstrittensten Punkten der Verfassungsreform findet der Leser die wichtigsten offiziellen Dokumente und eine ausgewählte Presserevue, die in den kommenden Wochen und Monaten immer auf dem aktuellsten Stand gebracht wird.

Die Seite versteht sich darüber hinaus als politisch neutrale Plattform, auf der ein kontroverser Meinungsaustausch über die neue Verfassung geführt

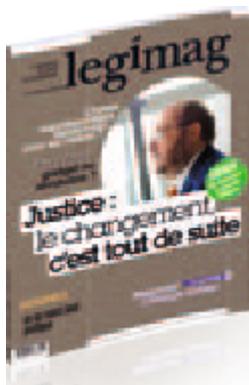


werden kann. Im Raum stehen u.a. die Frage nach den gemeinsamen Werten sowie den Grundrechten, die in der Verfassung verankert sein sollten. Jeder Beitrag kann von den Lesern kommentiert werden. Längere Texte können interessierte Bürger per Mail an *forum* schicken, die dann als aktuelle Debattenbeiträge veröffentlicht werden. ■

www.constitution.lu – E-Mail: forum@pt.lu

Legitech

Legimag: le droit à Luxembourg a son magazine



Parce qu'un magazine juridique s'adressant à des professionnels ne peut être rédigé que par des juristes, Legitech, l'éditeur juridique luxembourgeois de référence a décidé de s'appuyer sur la compétence de ses équipes pour créer Legimag.

Pour répondre aux standards de qualité que le lecteur est en droit d'attendre, Legitech s'est fait accompagner tout au long de la conception et de la création du magazine par une équipe de consultants spécialisés.

Le magazine propose chaque trimestre à son lecteur un panorama de l'actualité du droit luxembourgeois, traité au regard des valeurs communes à l'ensemble des professions juridiques: la compétence et la rigueur, l'indépendance, le respect du droit et du principe d'égalité qui le fonde. Le parcours de lecture est organisé en trois temps forts:

- **Position:** l'éditorial, les nouvelles publications juridiques et fiscales, l'interview du mag, juriste et geek, et, pour finir l'invité du mag;

- **Expertise:** qui aborde de grands domaines du droit – place financière, fiscalité, droit des sociétés, droit social, droit public – avant de revenir sur un procès important;
- **Le Mag:** partie consacrée à des sujets plus légers, mais traités avec l'esprit de rigueur qui anime l'ensemble du magazine.

Legimag peut être commandé en ligne à l'adresse www.legimag.lu, au numéro, ou par abonnement. Le magazine existe également en format iPad, disponible sur l'AppStore au travers de l'application Legimag. Cette version électronique est spécialement adaptée au format tablette et intègre de nombreux liens vers des contenus qui permettent de prolonger et d'approfondir la lecture. ■

Médiation civile et commerciale

Le réflexe médiation

Avec l'entrée en vigueur de la loi du 24 février 2012, flanquée du règlement d'exécution du 25 juin 2012, la médiation civile et commerciale est dorénavant suffisamment encadrée pour faire ses preuves sur le terrain. Les secteurs

concernés accueillent favorablement et avec un intérêt authentique la faculté de recourir à la médiation comme mode alternatif de résolution de conflits. Ils prennent conscience des avantages de la médiation sur la procédure judiciaire classique comme un moyen efficace, rapide et peu onéreux, permettant aux parties d'envisager la continuation de leurs relations professionnelles ou sociales sans perdre la face, sans humiliation et sans ressentiments.

Le Centre de Médiation Civile et Commerciale a largement contribué au courant de ces derniers mois à familiariser le public avec les tenants et aboutissants de la médiation. Il s'est profilé comme une structure d'accueil et d'information à la fois pour les personnes désireuses d'aborder la médiation que pour les personnes intéressées à se former pour devenir médiateur.

Le réflexe médiation commence à germer et il s'agit dorénavant de le cultiver en sensibilisant le public aux situations et cas dans lesquels la médiation pourra s'avérer utile.

Des relations commerciales ou sociales peuvent être entravées, alourdies ou même interrompues par des «vieilles histoires», des malentendus et des ressentiments dont les raisons demeurent confuses et ne se prêtent plus à être sereinement abordées par les parties. Tenter la médiation, avoir le réflexe médiation dans des situations pareilles peut être le moyen d'assainir des relations commerciales ou sociales, ou alors de les faire redémarrer avec apaisement et soulagement pour les parties concernées.

Les divergences entre parties peuvent s'aggraver de telle sorte que seule une procédure judiciaire est considérée comme l'étape nécessaire pour apporter une solution à un conflit. C'est le moment du réflexe médiation; la partie la plus diligente ose proposer la médiation à son adversaire et provoque le premier acte de médiation qui est l'acceptation de la médiation par l'autre partie.

Il est évidemment possible de recourir à la médiation sur un différend d'ordre contractuel même si le contrat



en question ne mentionne pas la possibilité de ce recours. Cependant il peut être utile de prévoir une clause de médiation dans tout contrat ce qui clarifie la situation et empêche qu'une des parties puisse se dérober à la médiation. Il s'agit en l'occurrence d'une obligation d'essayer de résoudre tout conflit résultant de l'exécution du contrat par voie de médiation avant de lancer une éventuelle procédure judiciaire. Un exemple de clause de médiation est reproduit dans l'encadré ci-dessous.

Le réflexe médiation tel que décrit ci-dessus consiste à recourir à la médiation, à la proposer et à l'initier de manière active. Le pendant indissociable du réflexe actif est évidemment le réflexe passif, qui consiste à être disposé et ouvert à la médiation, à considérer avec intérêt et compréhension toute proposition de médiation qui vient d'une autre partie.

■

Avant d'entamer une procédure judiciaire liée à l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend par la médiation conformément aux règles et procédures du Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC).

Pour toutes vos questions sur l'opportunité d'initier une médiation, sur la manière de s'y prendre et la formulation de clauses de médiation, le Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC) est à votre disposition.

CMCC – Bureaux – 1-7, rue St Ulric – Cité Judiciaire – Plateau St Esprit, bâtiment TL

L-2651 Luxembourg – Tél.: (+352) 27 85 42-1 – Fax: (+352) 27 85 42-317

En permanence, d'autres informations sont accessibles sur www.cmcc.lu

tudor
PUBLIC RESEARCH CENTRE HENRI TUDOR

Innovating together

RETHINK INNOVATION THINK TUDOR

As a leader in applied research in Luxembourg, Tudor responds to your needs by mobilising its scientific and technological competences in nine innovation programmes, each targeting specific challenges.

MANUFACTURING INDUSTRY

MOBILITY

PUBLIC SERVICES

CONSTRUCTION

TRANSPORT & LOGISTICS

INNOFINANCE

ECOTECHNOLOGY

HEALTH

HUMAN CAPITAL

For further information: www.tudor.lu/innovation-programmes

Campagne «trajet, sécurisons-le!»

L'état physique du conducteur



L'U.E.L., en partenariat avec l'Association d'assurance accident et forte de la participation d'acteurs nationaux, a lancé une nouvelle version de l'action «Trajet, sécurisons-le!» à l'occasion du 6^e Forum de la sécurité et de la santé au travail qui s'est déroulé le 24 avril 2012 à Luxexpo. Le but de la campagne est de sensibiliser les entreprises et leurs salariés à l'adoption d'un comportement responsable et préventif en circulation routière.

La campagne offre 12 modules regroupant différents thèmes pouvant utilement être promus au sein des entreprises à raison d'un module par trimestre par exemple ou selon un rythme choisi par l'entreprise. Ces modules peuvent être téléchargés du site www.securite-sante.lu.

Le troisième module «L'état physique du conducteur» porte sur les effets de la fatigue et du stress sur la conduite.

■ La fatigue du conducteur

La fatigue au volant est responsable d'un accident sur trois sur autoroute. Le manque de sommeil, les perturbations du rythme circadien liées au travail posté et la somnolence diurne liée à un syndrome d'apnée du sommeil en sont les principales causes. Il importe d'identifier les facteurs favorisant voire aggravant la fatigue, comme par exemple le manque de sommeil, un repas trop riche, une mauvaise aération de l'habitacle et la consommation de certains médicaments.

Pour les longs trajets, il est donc nécessaire de s'arrêter au moins toutes les deux heures. Contrairement à la faim

ou la soif, le sommeil est irrésistible. Si une pause de détente ne suffit pas pour repartir frais, le sommeil est parfois la seule solution. 10 minutes suffisent pour se requinquer.

Saviez-vous que ...

- L'air frais n'aura qu'un effet passager. En ouvrant grand la fenêtre, le conducteur se reconcentrera sur la route pendant un instant, mais les signes de fatigues réapparaîtront très vite.
- Boire un café pour se réveiller est l'une des idées reçues la plus répandue. La caféine met un certain temps à être absorbée par l'organisme et l'effet n'est donc pas immédiat et surtout de courte durée.
- Fumer en conduisant peut gêner non seulement les gestes du conducteur au volant, mais la fumée réduit la quantité d'oxygène disponible dans l'habitacle. Le manque d'air favorise l'apparition de la fatigue.

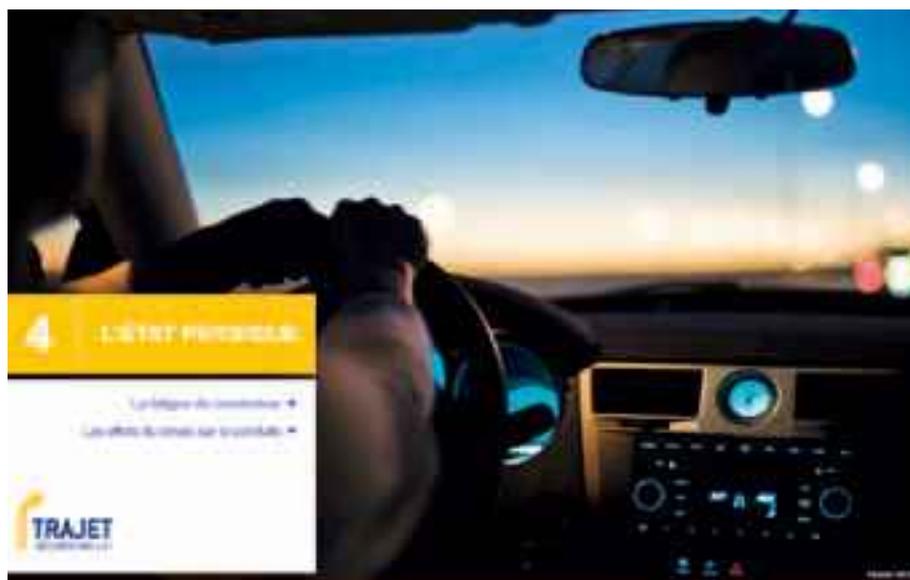
Quelques conseils

- Dormir 8 heures par jour dans de bonnes conditions;
- Manger léger et boire assez d'eau avant de prendre la route;
- Faire des pauses actives et régulières au moins toutes les 2 heures;
- En cas de somnolence, s'arrêter pour dormir un peu;
- Se faire diagnostiquer si on est porteur du syndrome d'«apnée du sommeil».

■ Les effets du stress sur la conduite

Le stress peut être défini comme l'ensemble des réponses d'un organisme soumis à des pressions ou contraintes de la part de son environnement. Bien que le stress soit perçu psychologiquement, il peut également porter atteinte à la santé physique.

S'il est difficile d'établir un lien de cause à effet précis entre des générateurs de stress et un accident de la route, il est toutefois indéniable qu'un excès de stress au volant augmente les risques d'incident ou d'accident de la route parce qu'il influe directement sur le comportement du conducteur et sur sa capacité de traiter l'information.



Prochain module: «Les Substances nocives»

Pour plus d'informations: www.trajet.lu – E-mail: trajet@uel.lu

Quelques conseils

Dans la mesure du possible, une démarche de prévention devrait passer par une réduction de l'exposition aux risques, notamment en

- remaniant l'organisation du travail;

- préparant les déplacements, en prenant en compte l'état du trafic et les conditions météorologiques;
- évitant les distractions dues au travail pendant la conduite (téléphoner en conduisant, ...);

- réduisant l'exposition au risque routier lors de déplacements (recours aux transports publics);

Boîte à outils

Fatigue: évaluez-vous à l'aide du questionnaire du Service de Santé au Travail Multisectoriel (STM) disponible sur le site www.securite-sante.lu/images/stories/trajet2012/trajet_module_4_questionnaire.pdf.

Si vous êtes une personne à risque, parlez-en à votre médecin traitant ou à votre médecin du travail.

INDR

Remise du label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» à 9 entreprises

L'INDR vient de remettre son label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» à 9 lauréats, amenant ainsi le nombre de certifications nationales à 60. Ces entreprises ont choisi d'intégrer les concepts de responsabilité sociale dans leur stratégie et dans leur culture d'entreprise afin de créer de la valeur partagée avec la société.

Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» vient de certifier 9 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR. Il s'agit de (Entreprise - Effectif):

- ARAL LUXEMBOURG S.A. (Energie – 25)
- ARCELORMITTAL LUXEMBOURG S.A. (Industrie – 5197)
- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES (Finance – 1084)
- COSTANTINI SA (Construction – 412)
- FOYER S.A. (Assurance – 576)
- ING LUXEMBOURG S.A. (Finance – 761)
- PROPOZE SÀRL (Conseil – 1)
- RBC INVESTOR SERVICES BANK S.A. (Finance – 1615)



- TRALUX SARL (Construction – 310)

Ce sont ainsi **60 entreprises, représentant plus de 24.000 salariés**, qui ont obtenu, à ce jour, le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR».

La mise en œuvre de la RSE est une occasion pour l'entreprise de prendre conscience de ses acquis actuels et de définir des objectifs futurs. Par cette démarche volontaire, les entreprises sont conscientes des **avantages et bénéfices liés à la RSE**. Ces bienfaits se répercutent au niveau de leur réputation, de leurs avantages concurrentiels, de leur capacité à attirer et retenir

des salariés ou des clients, de la motivation et de la productivité de leurs salariés et d'une optimisation des relations avec leurs parties prenantes. L'approche RSE constitue un pas important vers la pérennisation de l'entreprise et l'amélioration de son image.

Le label ESR a été créé pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Par cette distinction, l'INDR offre un **outil aux entreprises qui souhaitent structurer et formaliser leurs efforts en la matière**, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés, clients, fournisseurs et autres

parties prenantes. Le label ESR se décline en trois piliers du modèle RSE: «Social», «Gouvernance» et «Environnement». L'INDR met ainsi à la disposition des entreprises un référentiel qui est adapté tant aux **différents secteurs d'activité qu'à la taille des entreprises**. Les recommandations en

matière de RSE devraient permettre aux entreprises d'optimiser l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats. Afin de trouver un juste équilibre entre l'effort de la mise en place d'une politique RSE dans l'entreprise et

la démarche de formalisation pour les besoins du label ESR, l'INDR propose une **démarche facile et rapide, orientée sur les avantages pour les entreprises, et utilisant des critères d'évaluation objectifs et spécifiques**.

Communiqué par l'INDR ■

Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site www.indr.lu. Elles y trouveront une information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille.

Responsabilité sociétale des entreprises

INDR & IMS Luxembourg: une collaboration tournée vers l'avenir



L'IMS Luxembourg et l'INDR (Institut National pour le développement durable et la responsabilité des entreprises) sont deux organisations luxembourgeoises œuvrant depuis cinq années au développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Grand-Duché du Luxembourg. L'IMS Luxembourg est un réseau d'échanges dont la mission est d'accompagner les entreprises dans leurs démarches liées au Développement Durable en leur proposant des outils. L'INDR est un acteur en matière de RSE, par le biais de son label «Entre-

prise Socialement Responsable», qui certifie les entreprises qui s'engagent en matière de développement durable. L'une des principales missions de cet acteur est de promouvoir le concept de la RSE au Luxembourg.

Les deux entités ont convenu d'instituer une concertation structurée et de définir ainsi une collaboration active afin d'échanger leur savoir-faire, tout en restant autonomes. Une convention de collaboration a été signée le 19 septembre à l'UEL, dans le but de renforcer les objectifs et actions tant de l'IMS Luxembourg que de l'INDR. Par ail-

leurs, cette synergie permet de clarifier le rôle et les missions de chacune des parties vis-à-vis des entreprises qui désirent intégrer la RSE dans leur stratégie: l'IMS Luxembourg de par ses missions et son fonctionnement en mode projet est là pour animer un réseau, pour partager des bonnes pratiques et les diffuser. L'INDR, quant à lui, a pour vocation de sensibiliser les entreprises aux objectifs de la responsabilité sociétale en leur offrant une certification à travers le label Entreprise Socialement Responsable (ESR).

La collaboration renforcée se fera dans le respect mutuel de leurs spécificités respectives et dans le but commun de promouvoir la RSE en général.

L'IMS Luxembourg et l'INDR souhaitent ainsi confirmer leur complémentarité et entretenir des échanges réguliers, en partageant leur programme de travail et d'action, afin de coordonner les projets. Les échanges d'expériences amèneront les deux structures à mettre en place une approche d'avenir concertée, par exemple, l'IMS Luxembourg fera partie du comité de pilotage de refonte du label ESR, en tant que partie prenante.

*Communiqué par
l'INDR et l'IMS* ■

BRAVO!

L'INDR FÉLICITE 60 ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES POUR LEUR ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE. EN SE LABELLISANT ESR, ELLES FORMALISENT LEURS EFFORTS ET CHOISISSENT D'INTÉGRER LES CONCEPTS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DANS LEUR STRATÉGIE ET DANS LEUR CULTURE D'ENTREPRISE AFIN DE CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE AVEC LA SOCIÉTÉ.

AGIR ANTICIPER DURABLEMENT ■ ALD AUTOMOTIVE ■ ARAL LUXEMBOURG ■ ARCELORMITTAL LUXEMBOURG ■ ALL-PACK SERVICES ■ ARGEST ■ ASSOCIATION DES BANQUES & BANQUIERS LUXEMBOURG ■ AVIVA INVESTORS LUXEMBOURG ■ BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT ■ BEBOP ■ BGL BNP PARIBAS ■ BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES ■ CACEIS BANK LUXEMBOURG ■ CENTRE CULTUREL RENCONTRE ABBAYE DE NEUMUNSTER ■ CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG ■ CETREL ■ CK ■ CODIPROLUX ■ CO-LABOR ■ COMES & CIE ■ CONFEDERATION LUXEMBOURGEOISE DU COMMERCE ■ COSTANTINI ■ CSD ■ DELOITTE ■ DUSSMANN GROUP LUXEMBOURG ■ E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE ■ FASTNET LUXEMBOURG ■ FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG ■ FOYER ■ GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES ■ GOERES HORLOGERIE ■ HITEC LUXEMBOURG ■ ING LUXEMBOURG ■ KIDSCARE ■ LEASEPLAN LUXEMBOURG ■ LEGERE PREMIUM HOTEL LUXEMBOURG ■ LIFTEUROPE ■ LINKLATERS ■ LOTERIE NATIONALE ■ LUXPLAN ■ MEDIATION ■ NO-NAIL BOXES ■ OCEAL RESSOURCES HUMAINES ■ OCEAL RESSOURCES MANAGEMENT ■ PLAN-K ■ P.M.C. AGENCE TEXTILE ■ PROGROUPE GEIE ■ PROJECT ■ PRONEWTECK ■ PROPOZE ■ RBC INVESTOR SERVICES BANK ■ SALES-LENTZ PARTICIPATIONS ■ SIEMENS ■ SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR ■ SODEXO LUXEMBOURG ■ SOURCES ROSPORT ■ STEFFEN HOLZBAU ■ SUPERDRECKSKESCHT ■ TRALUX ■ VECTIS PSF



www.indr.lu



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



**ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE**



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement de Responsabilité Sociale des Entreprises dans les 3 domaines d'intervention qui sont le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour ce faire, l'INDR a créé le label ESR – Entreprise Socialement Responsable - qui permet aux entreprises de formaliser leurs efforts en la matière et de communiquer leurs réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur.

Suivez le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises ! Pour plus d'informations : www.indr.lu

INDR

INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Le présent label est soutenu par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), le Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été réalisé en collaboration avec Deloitte.



L'index, plus de mal que de bien?



Réuni le 24 septembre dernier, le Conseil d'administration de la clc se dit inquiet des conséquences de la situation économique tendue qui affectent de plus en plus de secteurs.

Exception faite pour certains fournisseurs d'équipements ou de services destinés à une clientèle professionnelle, les entreprises actives dans le commerce de détail résistaient traditionnellement mieux aux fluctuations de la conjoncture. Face à une stagnation, voire d'une régression des ventes, expression d'un malaise profond des consommateurs, la clc constate que la tranche indiciaire qui va tomber au 1^{er} octobre 2012 aura des conséquences pénalisantes sur les marges et la rentabilité des entreprises.

Les effets de l'indexation des salaires et l'adaptation mécanique des tarifs de fournisseurs externes, des baux commerciaux et autres, alourdissent les coûts de gestion des entreprises. La perte de confiance des ménages dans l'avenir, qui les poussent à thésauriser plutôt que de consommer, a comme conséquence que les coûts supplémentaires ne sont pas compensés par un chiffre d'affaires additionnel.

Cette situation exige une remise en question des politiques nationales et l'élaboration, par toutes les parties prenantes, au-delà des convictions doctrinaires, d'une vision de relance de la croissance. La clc constate avec désappointement l'attitude des syndicats qui consiste à refuser une étude macro-économique analysant les

effets complexes des clauses d'indexation sur l'économie nationale.

De plus, lors de la création de l'Observatoire de la Formation des Prix, la clc et les autres représentants patronaux avaient tracé avec le ministre de l'Économie de l'époque les lignes d'un cadre de travail précis pour affronter les grands défis stratégiques. Il ciblait une analyse des flux macro-économiques déterminants dans la composition des prix. Face au refus des syndicats de cette approche, une étude sur un panel limité et précis d'entreprises nationales a été envisagée.

Or, cette analyse sur un échantillon minuscule, composé exclusivement d'acteurs du commerce et de l'artisanat, et donc non représentatifs de la réalité économique du pays, n'est qu'un leurre face aux décisions courageuses qui seraient indispensables.

Les administrateurs de la clc sont d'avis que dans le contexte actuel, leur responsabilité de chefs d'entreprises face à l'obligation de maîtrise des coûts indexés, aura des conséquences négatives sur le marché de l'emploi et les politiques d'investissement.

Communiqué par la clc ■

Un budget à la dérive! Mais enfin, réveillons-nous!

Fallait-il présenter ce projet de budget à la dérive, comme si les avertissements des organisations patronales ou de la Banque Centrale, ainsi que le nombre record de faillites et de fermetures d'entreprises enregistrées ces derniers temps n'avaient pas suffi pour nous ramener sur terre?

Le projet de budget n'est pas seulement le reflet d'une mauvaise conjoncture, mais aussi, oh! constat cruel, des manquements du passé! Et si le Gouvernement écrit que l'érosion des recettes publiques est devenue structurelle, cette observation n'exigerait-elle pas des politiques qu'ils s'attaquent enfin aux pro-

blèmes structurels? Il n'en est rien, ou peu! Trop peu!

Malgré un déficit croissant dû à des dépenses étatiques non maîtrisées qui augmentent plus rapidement que les recettes, le projet de loi se limite à un simple exercice de rééquilibrage d'un budget annuel. L'exemple de l'impôt de crise qui a été supprimé un an après son introduction, pour être de nouveau introduit sous forme d'une majoration d'impôt de solidarité à partir de 2013, ne témoigne pas d'une gouvernance axée sur le long et moyen terme. Et qu'en est-il d'un plan de redressement, d'une stratégie en vue de la maîtrise des coûts ou

d'une politique qui est censée agir sur la croissance et le plein emploi?

Dans un tel contexte, est-il raisonnable, voire même responsable de défendre à bras-le-corps le déclenchement d'une tranche indiciaire, bientôt suivie d'une augmentation du salaire social minimum de 1,5 %, pour maintes entreprises une charge supplémentaire de 4 % en l'espace de 4 mois, alors que les chiffres d'affaires baissent face à des marchés pour le moins déprimés?

La clc est déçue d'un projet de budget, qui en l'absence d'objectifs courageux, ne fait qu'amplifier une crise et qui plus est, risque de se transformer en psy-

chose collective. Tout un pays qui, pendant des décennies, baignait dans un confort budgétaire et qui, subitement, se retrouve dans l'incertitude totale sur son avenir, risque de réagir comme la souris tétanisée devant le serpent. Ce projet de budget montre que le Gouvernement est, lui aussi, tétanisé et impuissant, et manque de détermination pour engager de vraies réformes. En attendant, le manque de confiance des citoyens se traduit par un refus de consommer, fragilisant l'économie et réduisant encore davantage les recettes de l'Etat.

Il est plus qu'urgent d'apporter de la cohérence dans les dépenses de l'Etat, surtout en ce qui concerne les postes qui impactent directement l'économie toute entière et affectent donc l'épine dorsale de la richesse et du bien-être (matériel!) de notre pays. Il est regrettable de constater que les acteurs privés des transports en communs subissent des réductions massives quant aux dotations sur certains postes tandis que les intervenants publics,

plus coûteux que ceux du privé, s'offrent des augmentations substantielles.

Pas un mot pour la branche transports de marchandises, tous des entrepreneurs privés, très menacés par la concurrence des pays de l'Est travaillant à des prix défilants toute concurrence.

Dans le même ordre d'idées, il n'est pas cohérent de geler la rémunération des laboratoires privés confrontés à des hausses mécaniques des coûts et de continuer à développer les activités d'un Laboratoire National de Santé dont les coûts de fonctionnement dépassent largement ceux du privé, et ce en lui réservant de plus en plus de monopoles sur certains actes. Comme si cela n'était pas suffisant, l'on découvre que le secteur hospitalier bénéficie d'une croissance budgétaire de 3,5 % avec une part extra-indiciaire.

Il n'est pas cohérent non plus de refuser à un promoteur privé la construction d'habitations sociales à des prix moins élevés que ceux des réalisations du Fonds du Logement surtout en cette période de

crise du logement. Or, dans le budget nous lisons que le Gouvernement propose d'augmenter sa dotation à ce Fonds, une prime donc à ceux qui sont chers.

Il n'est pas cohérent non plus de défendre à des commerçants qui veulent entrer en concurrence avec les pôles de commerce à l'étranger d'ouvrir leurs magasins lorsque leurs clients le demandent. La loi leur interdit de booster leurs chiffres d'affaires, mais exige par contre de ces mêmes entreprises une hausse des coûts du poste ressources humaines dans une conjoncture où la demande ne suit plus. Dans ce type de logique il est également demandé de payer plus d'impôts pour compenser une baisse des revenus en matière de TVA. Un monde à l'envers?

Réveillons-nous. Même le chant des sirènes s'est tu, celui qui pendant de longues années nous faisait croire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes!

Communiqué par la clc ■

Fedil

L'économie luxembourgeoise à la croisée des chemins

L'analyse de la situation économique et sociale a dominé l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de la Fedil, qui s'est tenu fin septembre.

Suite à un premier semestre 2012 morose, les principaux indicateurs macroéconomiques virent au rouge. Ainsi, la croissance s'essouffle, l'emploi stagne, le chômage continue de grimper et le déficit budgétaire s'installe dans la durée.

Ce sont les secteurs exposés à la concurrence internationale, en particulier l'industrie manufacturière, mais aussi le transport international, qui souffrent le plus de la situation déprimée sur les marchés mondiaux. La production industrielle, au Luxembourg, au cours des premiers six mois de l'année, a chuté de plus de 6 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Elle se situe aujourd'hui à quelque 80 % du niveau atteint en 2007.

A la déprime de la demande s'ajoute un problème de compétitivité, amenant

les entreprises luxembourgeoises, y compris celles du secteur de la construction, à perdre des parts de marchés.

La tranche indiciaire au 1^{er} octobre 2012, entraînant les coûts salariaux des entreprises à la hausse (+2,5 %), ne fera qu'aggraver la situation actuelle. Sans aucun fondement économique, alors que la productivité du travail est en baisse, elle fera que les ajustements à opérer au niveau des entreprises vont se faire par la réduction de l'emploi.

D'ores et déjà plusieurs entreprises ont annoncé des restructurations se soldant par une réduction de leurs activités et, au pire des cas, par une fermeture de leurs sites de production au Luxembourg.

L'économie luxembourgeoise et en particulier l'industrie luxembourgeoise, se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins.

Les entreprises industrielles ont besoin de conditions compétitives afin de pouvoir continuer à déployer leurs activités au Luxembourg. A défaut de réformes

structurelles dans les domaines du marché du travail, de la sécurité sociale ou encore de la réforme administrative, elles vont continuer à régresser dans la compétition internationale.

La Fedil demande dès lors au gouvernement de prendre, de façon urgente, les mesures indispensables pour redresser la compétitivité des entreprises luxembourgeoises et de lancer une nouvelle offensive en matière de politique industrielle, ceci pour consolider la place centrale qu'occupe l'industrie dans l'économie luxembourgeoise. Il s'agit à la fois de permettre aux entreprises existantes de se développer au Luxembourg et de convaincre de nouveaux investisseurs potentiels à s'implanter au pays.

L'industrie contribue à la stabilité de la structure économique, crée de la valeur ajoutée et de l'emploi et constitue un élément central du bien-être social du pays. Sans industrie, le Luxembourg finira par s'appauvrir.

Communiqué par la Fedil ■



Profitez maintenant de
nos primes allant jusqu'à
3.000,- €*

Consacrez-vous à votre métier. Les utilitaires Volkswagen avec CarePort.

CarePort, c'est une offre de services prestés par Volkswagen pour vous faciliter la gestion de votre mobilité professionnelle. Financement, assurance, entretien, garantie de mobilité, avec CarePort nous nous chargeons de tous les aspects indispensables à votre mobilité. Pour que vous puissiez vous focaliser pleinement sur l'exercice de votre activité professionnelle. N'hésitez pas à contacter votre partenaire Volkswagen pour des informations détaillées concernant CarePort et ses services aussi flexibles, économes et fiables que votre utilitaire Volkswagen.



Utilitaires

CarePort | Service
& Mobilité

Charte de la Diversité Lëtzebuerg

Cérémonie officielle pour les premiers signataires de la Charte



© Emmanuel Claude

La cérémonie officielle de lancement de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a eu lieu le 26 septembre 2012 au Centre Culturel Tramsschapp (Limpertsberg) en présence de Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille et de l'Intégration, de la Commission Européenne, de la Banque Européenne d'Investissement et de l'ABBL.

Etaient également présents les cinq partenaires privilégiés de la Charte: le ministère de la Famille et de l'Intégration, PwC, Deutsche Bank, RBC Investor Services et Sodexo.

Etablie au niveau national, la Charte de la Diversité Lëtzebuerg est un texte d'engagement proposé à la signature de tous types d'organisations au Luxembourg afin que celles-ci s'engagent à agir en faveur de la promotion de la diver-

sité par des actions concrètes allant au-delà des obligations légales et réglementaires de non-discrimination.

L'événement a réuni plus de 200 personnes et s'est clôturée par une séance de signatures officielles des 40 premiers signataires de la Charte, représentant plus de 24 000 salariés.

La prochaine séance de signatures se tiendra dans 6 mois. Les entreprises qui souhaitent se manifester pour signer la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès du Comité pour la Charte à info@chartediversite.lu ou se rendre sur www.chartediversite.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



1st European Forum on Best Practices in Gender Equality

Inspiring Wo-Men and the **Luxembourg Chamber of Commerce** cordially invite you to the 1st European Forum on Best Practices in Gender Equality which follows the attribution of the 2012 “Top Company for Gender Equity” Award to Bank of New York Mellon Luxembourg – in recognition of the great results demonstrated by BNYM Luxembourg in the recruitment, retention and advancement of a balanced percentage between men and women at all levels of its hierarchy.

The Forum is part of the initiative “Inspiring Woman of the Year & Top Company for Gender Equality” Awards placed under the patronage of Viviane Reding, Vice-President of the European Commission and of Xavier Bettel, Deputy – Mayor of the City of Luxembourg.

As already announced, the Top Company for Gender Equity award process is meant to be about more than finding a winner. Inspiring Wo-Men aims at providing a regional platform for discussion of successful strategies and best practice to improve gender balance in decision-making positions, as well as offering access to benchmarking information to enable candidate companies to compare their performance to the industry standards as well as to the performance of Bank of New York Mellon Luxembourg, awarded Top Company for Gender Equity 2012.

At this first edition of the Forum, CEOs, managing directors, gender and HR managers from leading companies will engage in discussions to share their perspectives and insights on issues and proven solutions for the recruitment, retention, and advancement of women at all levels. The Forum will feature sessions tied to demonstrated outcomes in increasing the representation of women, as well as in their retention and advancement.

More information: www.InspiringWo-Men.eu

Programme

- 08.30: Arrival of participants, coffee
- 09.05: Welcome speech by Pierre Gramegna, Director of Luxembourg Chamber of Commerce
- 09.15: Introduction by Clara Moraru, elected 2013 “Woman Inspiring Europe” by the “European Institute for Gender Equality” of the European Commission, founder of the “Top Company for Gender Equality” Award
- 09.25: Speech by Viviane Reding, Vice President of the European Commission, patron of the “Inspiring Woman of the Year” and “Top Company for Gender Equity” Awards (TBC)
- 09.45: Welcome remarks by Xavier Bettel, Mayor of the City of Luxembourg, godfather of the Inspiring Woman of the Year and Top Company for Gender Equity Awards (TBC)
- 10.00: Opening Plenary, Best Practices with Q&A – featuring the 2012 Top Company for Gender Equity: Bank of New York Mellon Luxembourg
- Keynote: David Micallef, Bank of New York Mellon Luxembourg, CEO and managing director

Plenary Description:

What practices and concrete solutions are behind the success of BNY Mellon Luxembourg in the recruitment, retention, and advancement of women? In this keynote, CEO David Micallef will discuss the programs that have significantly impacted the representation of women at BNY Mellon, the barriers that were overcome, and the factors that made their implementation successful.

Parallel Workshops 10.45 – 12.15

- Workshop 1:** Best Practices in Recruiting Women
Workshop 2: Best Practices in Retaining Women – the mid level
Workshop 3: Best Practices in Advancing Women in Finance and Technical Companies
Workshop 4: Sponsorship

Parallel Workshops 14.30 – 16.00

- Workshop 5:** Moving Beyond Flexibility: Innovative Strategies for Retention & Advancement Practices
Workshop 6: Career Pathways for Women in Science, Technology and Research – where are the bright spots?
Workshop 7: Targets, Goals or Quotas? Driving change through measurement
Workshop 8: Best Practices in Creating and Sustaining Cultural Change

- 16.00 – 17.00: Coffee break/networking/preparation for plenary
 17.30: Closing Plenary with Q & A – featuring the 2012 Top Company for Gender Equity Winner: Bank of New York Mellon Luxembourg
 Presentation of the 2013 Top Company for Gender Equality Award for the Greater Region.
 19.00: Cocktail & further networking ■

Fedil

Projet de budget 2013: le Gouvernement à bout de souffle

Le projet de budget qu'a présenté le ministre des Finances début octobre à la Chambre des députés se solde par un excédent de dépenses de 1,3 milliard d'euros (ou 2,8 % du PIB), résultat d'une croissance des recettes de 2,6 % et des dépenses de 3,5 %.

Il est vrai que l'environnement économique dans lequel s'insère le projet de budget de l'Etat pour 2013 est difficile. Pour rappel: le PIB n'augmentera que très faiblement en 2012 et pour 2013 les perspectives ne sont pas fondamentalement meilleures. L'emploi ne se développe guère et le chômage a atteint un niveau record.

Le budget 2013 aurait donc été l'occasion pour le Gouvernement d'annoncer un certain nombre de réformes indispensables pour rétablir l'équilibre des finances publiques et pour permettre à l'économie luxembourgeoise de retrouver

le chemin de la croissance et de la création d'emplois.

Mais loin s'en faut. Les dépenses budgétaires continuent à croître à un rythme bien supérieur à la croissance, et ceci malgré une contraction, à caractère anti-économique, des dépenses d'investissement de plus de 7 %. Ce sont surtout les dépenses sociales qui en sont responsables, évolution dénotant l'absence des réformes dans les domaines du marché du travail et de la sécurité sociale.

En rapport avec l'évolution des recettes budgétaires, force est de constater que le gouvernement n'hésite pas à serrer la vis fiscale, tant du côté des ménages, que de celui des entreprises. Ainsi, l'impôt de solidarité est relevé de deux points de pour cent et, au-delà, les entreprises se voient confrontées à l'introduction d'une taxation minimale, ceci sans lien aucun avec leurs résultats financiers.

Cependant, malgré ce tour de vis fiscal, le projet de budget se solde par un déficit de l'ordre de 1,3 milliard EUR financé par un recours à l'emprunt – de quelque 2,5 milliards d'euros – qui fait que la dette publique approche les 25 % par rapport au PIB. Il semble que le Gouvernement ait définitivement abandonné son ambition d'équilibrer les finances publiques à l'horizon 2014.

Bref, la Fedil se doit de constater que le gouvernement n'arrive plus à maîtriser l'évolution des dépenses publiques ni à se décider pour une politique de réformes en faveur du redressement de l'économie et du plein emploi. En d'autres termes, le projet de budget pour l'année 2013 est le reflet d'un Gouvernement à bout de souffle.

Communiqué par la Fedil ■

Besoin d'infrastructures adaptées pour vos conférences et réunions ?



6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au coeur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

7, rue Alcide de Gasperi
L- 2981 Luxembourg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
Fax: + 352 43 83 26
events@cc.lu
www.cc.lu





Jed Grant – Founding Partner, Sandstone S.A.

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“To act as a networking platform to help people connect to the right service providers”

Jed Grant is one of the three original founders of Sandstone S.A., a company specializing in due diligence. He is also the Chair of AMCHAM’s newly created New Business & Entrepreneurship committee.

How did the idea of starting Sandstone come about?

We created Sandstone in 2008 in order to fulfill a growing demand for enhanced due diligence services. This was especially apparent to us due to increasing regulation and the influx of commerce from higher risk jurisdictions. As we perceived a need for this type of service and no one was yet offering it, we decided that the time would be good to serve this need. Sandstone was founded by myself and two other partners. I’ve known one of the partners,

Frank Schneider, for about twenty years; we were both working in government positions and knew that eventually we like to set up a company. In 2006, we started discussing this concept and in July 2008, we set the company up, along with Filipe Carmo. And by October of that same year, as we all know, the world was a very different place. We adapted our business plan quite critically. We originally focused on the Luxembourg market. I came here from the U.S. in 1993 to work for NATO, and Frank and Filipe are Luxembourgish. The three

of us know Luxembourg pretty well – we like Luxembourg and want to see it thrive, and we want to be a valuable addition to the financial sector and to the wider due diligence needs in Luxembourg. At the startup, the government recognized the need as well, so we received great support from them, for which we are quite thankful.

How has Sandstone evolved, especially in its early stages?

As entrepreneurs do, we used our personal skills and networks to estab-

lish our business as quickly as we could. Due to the change in environment, almost all of our business was outside Luxembourg in the first 24 months, both in the sense of where the clients were and in the focus of projects. We found Luxembourg to be valuable as a neutral platform and our clients greatly appreciated this. We aren't French, German or British; we are a true mix in Luxembourg known for discretion and neutrality – and that is valuable when you are dealing with sensitive subjects. Only after 2010-2011 did we start to develop our Luxembourg clientele. I find that here, people are not always early adopters; with companies and services, people want to see what works before committing to a service provider. We made it past that startup milestone, and today about 25% of our revenue is generated from Luxembourg and growing.

What are the advantages and challenges of setting up a business in Luxembourg?

The neutrality is a huge advantage. Luxembourg isn't a threat to anybody. Our location is also very useful – we can get to our clients rather quickly.

One challenge is that the finance sector insists we should be a PSF, but we are not. We have evaluated this; it is quite costly and there are aspects of our business that would not be suitable in a PSF. It is apparent that it would be appropriate for some of our activities to be regulated as a support PSF. The nervousness of the financial sector to deal

outside the PSF arena creates a barrier to entry in this market.

What challenges does Luxembourg face with the next generation of entrepreneurs?

The cost structure of Luxembourg is a challenge. The minimum wage is high. For a startup you need people who are basically willing to work for equity and a very small salary. On the plus side, there are a lot of programs for startups – Luxembourg has always been encouraging of startups – but these present challenges as well, and there hasn't been quite the success one would expect after all these years. The IT startup scene here may not be as strong as you might find in Sophia Antipolis, France, for example. And there's a question of how to help startups without turning into a social program. Luxembourg is also as expensive as London or Paris, but it's not so much fun for young people – and startups depend on young people. In this regard, the University of Luxembourg seems to be helping.

You are the Chair of AMCHAM's recently created New Business & Entrepreneurship committee. What are the aims of this committee?

The committee should facilitate communication amongst new business to Luxembourg – those who may not be familiar with the terrain here – and entrepreneurs. We hope to facilitate their access to the right services and facilities. The committee is not there to do the work or provide direct support,



rather to act as a networking platform to help people connect to the right service providers. If it is a small startup, the business does not necessarily need a giant accounting firm; they might be better with a small fiduciary. We also intend on doing a series of events on starting a business. For example, on October 4 we held our first event where we posed the question, 'So you have an idea; now what?' Topics included what needs to be addressed in a business plan and what capital providers want or don't want to see. In coming events, we will look at topics such as next steps, the second round of financing and more.

Interview:
Natalie Gerhardstein, AMCHAM
Photos: Robert Prendergast ■

Interested in joining AMCHAM?

Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

Désireux d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu

LES CONFÉRENCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PORTÉE DE MAIN

WWW.CC-TV.LU



CC^{TV}
CC-TV.lu

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

New! Build for performance

LENOVO® THINKPAD® X1 CARBON

World's Thinnest and Lightest 14" Ultrabook

SPECIFICATIONS

Windows® 7 Professional 64 bit
Intel® Core™ Processor i5-3427U
14" HD+ Anti-Glare (1600 x 900) display
Intel® HD Graphics
8GB DDR3 1333 MHz memory
256GB SSD storage



1782,00€^{HT}

New! Affordable price

**FASTER AND OPTIMIZED
FOR BUSINESS!**

LENOVO® THINKPAD® T430u ULTRABOOK

The thinnest and most stylish T-Series

SPECIFICATIONS

Windows® 7 Professional 64 bit
Intel® Core™ Processor i5-3317U
14" HD (1366 x 768) display
Intel® HD Graphics
4GB DDR3 1600 MHz memory
128GB SSD storage



990,00€^{HT}

**Your Preferred Lenovo Premium Reseller and
Authorised Warranty Service Provider.**



AUTHORISED
SERVICE
PROVIDER
2012

EN BREF



C.E.V.
Plus de 400 m² dans le bâtiment 488

La Confédération Européenne de Volleyball (C.E.V.) renouvelle sa confiance en Solum Real Estate en signant l'acquisition d'une surface de plus de 400 m² au troisième étage du 488. En 2011, la C.E.V. avait déjà

fait l'acquisition du deuxième étage. Le 488, bâtiment classé GOLD LEED (immeuble de basse énergie qui verra le jour fin 2012) est développé par Solum Real Estate, Route de Longwy à Luxembourg. Solum Real Estate, développeur immobilier luxembourgeois est présent sur le territoire depuis 2007. La CEV deviendra ainsi le premier acquéreur à s'être engagé aux côtés de Solum Real Estate pour offrir le meilleur du marché: un concept innovant d'optimisation énergétique et environnementale, des matériaux de grande qualité pour un design des plus épurés et respectueux de leur milieu, imaginé par Solum Real Estate et le bureau d'Architectes M3. Informations: www.488.lu - www.solumre.com - www.cev.lu.



M(a)Gsolutions
Marc Glesener crée une nouvelle agence de communication

La société M(a)Gsolutions propose - aux entreprises et aux institutions - des solutions dans la consultance média, la conception, la gestion et l'évaluation de projets média.

L'agence propose également une assistance en matières stratégiques, ainsi que des solutions en communication de crise. Marc Glesener est ancien rédacteur en chef du quotidien «Luxemburger Wort». En tant que directeur des publications, il était également responsable du contenu des divers médias du groupe «saint-paul luxembourg». www.magsolutions.lu.



ADECCO
La sécurité au travail des intérimaires encore améliorée

Suite à la mise en place d'un véritable Système de Management de la Santé - Sécurité au Travail de ses collaborateurs (intérimaires et permanents) et l'obtention, en juin 2010, de la

certification OHSAS18001, le groupe Adecco Luxembourg est heureux d'annoncer la nomination d'un troisième Travailleur Désigné au sein de ses agences de travail intérimaire. En effet, après 96 heures de formation, un examen écrit et une soutenance orale de dossier, Eunice Alves Ribeiro, consultante de de l'agence BTP à Esch-sur-Alzette a obtenu son certificat. Elle vient, ainsi, renforcer les rangs de des actuels Travailleurs Désignés: David Jacmart, Branch Manager de notre agence du Nord et Laurent Suby, chargé de clientèle de notre agence Industrie de Luxembourg-Ville (tous les deux occupant cette fonction depuis Mai 2005). Cette organisation, unique sur le Grand-Duché, permet à l'agence dans un premier temps, de répondre à notre engagement OHSAS et dans un second temps, d'avoir une excellente réactivité et enfin, accroître notre capacité à répondre aux attentes de nos clients dans ce domaine. La mise en place de la certification OHSAS a permis d'améliorer les processus et ainsi réduire le taux de fréquence des accidents du travail (-20 % entre 2010 et 2011), tout comme de mettre en place des partenariats avec des administrations telles que l'AAA et le STI.



Diekirch
Une rentrée en musique avec «A Diekirch for a song»

Parce que les amateurs de bière ont parfois aussi soif de musique, Diekirch lance l'action «A Diekirch for a song». Rendez-vous dans les magasins, sur Facebook mais aussi dans vos cafés préférés pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu. Pour commencer la rentrée tout en dou-

Assurances

Le Groupe Foyer souffle ses 90 bougies



Le 27 septembre 2012, le Groupe Foyer a fêté 90 ans d'existence. L'occasion de revenir sur un siècle d'histoire couronné de succès.

Au fil du temps, le Groupe Foyer est devenu l'une des plus importantes et des plus anciennes institutions financières luxembourgeoises à capitaux privés. Leader du marché luxembourgeois de l'assurance et présent dans plusieurs pays européens à travers ses trois métiers: l'assurance, la prévoyance et la gestion de patrimoine, Foyer accompagne des milliers de clients à chaque étape de leur vie avec des solutions d'assurance et des produits de prévoyance. Le Groupe Foyer a également développé une offre diversifiée et adaptée aux besoins très spécifiques de sa clientèle nationale et internationale en matière de gestion et de structuration patrimoniale. Le Groupe s'appuie sur des valeurs fortes partagées par l'ensemble de ses 580 collaborateurs répartis dans trois pays et de ses 700 agents et collaborateurs d'agences présents sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Coté en bourses de Luxembourg et de Bruxelles, Foyer S.A. a réalisé en 2010 pour la première fois de son histoire un chiffre d'affaires dépassant le milliard d'euros. Aujourd'hui, les fonds propres du Groupe dépassent les 600 millions d'euros, lui permettant ainsi de remplir largement les exigences de solvabilité réglementaire.

Fondée le 28 octobre 1922 par Léon Laval, Max Lambert, Joseph Bach et Max Menager, Le Foyer, Compagnie

Luxembourgeoise d'Assurances S.A. développe rapidement ses activités à l'étranger et s'établit en Sarre (1923), en France (1924) et en Belgique (1925). Dès le début de l'aventure, les membres fondateurs ont pour ambition de créer un groupe luxembourgeois d'envergure internationale et à forte connotation régionale. La fin de la guerre marque le début des trente glorieuses qui de 1945 à 1975 verront un développement soutenu de l'économie. Le pays se reconstruit et le pouvoir d'achat des luxembourgeois augmente. En tant qu'assureur, Le Foyer accompagne ce mouvement de bien-être. Au début des années 80, l'Europe se dessine et donne naissance à un grand marché unique de l'assurance. Foyer décide de vendre ses activités en France (1982) et en Belgique (1990) et redéfinit sa stratégie au regard de ce nouveau contexte européen qui s'articule sur deux idées maîtresses. La première était de développer, sur base de ses compétences métiers et des atouts de la place financière, une stratégie de niche en Europe à partir du Grand-Duché de Luxembourg. C'est ainsi que Foyer International a été créé en 1996 pour commercialiser des produits d'assurance Vie en libre prestation de services dans plusieurs pays européens. Dans le même ordre d'idées, le Groupe Foyer a développé l'activité de gestion de fortune, métier qu'il exerce depuis 1922 dans le cadre de la gestion de ses propres actifs. Sous le nom de CapitalatWork Foyer Group, cette activité connaît un essor important au Luxembourg et en

Belgique. Finalement, Foyer exerce des activités d'assurance également dans le Sud de la Belgique dans une optique de Grande Région.

La seconde idée était de renforcer les fonds propres du Groupe en intensifiant les activités d'assurance au Grand-Duché de Luxembourg par la création, entre

autres, de Foyer Santé en 1999. Cette idée a aussi amené le Groupe à investir davantage dans l'économie luxembourgeoise en prenant une participation importante dans Luxempart, dont il est devenu l'actionnaire de référence. ■

Nouvelle enseigne

Partyshop: vive la fête!



Partyshop. C'est le nom de la boutique que Sylvain Boucherat a récemment ouvert rue de Hollerich à Luxembourg. 230 m² entièrement dédiés à la commercialisation et à la location de tout ce qui participe à l'organisation de fêtes réussies: des costumes, des accessoires de fête, des objets décoratifs, des structures gonflables et une multitude de ballons en tout genre. Partyshop qui propose bon nombre de références exclusives, fait partie du Groupe Boucherat qui compte deux autres marques: Animakids (créée en 2005) spécialisée dans les activités et spectacles pour enfants et Luxballoon qui commercialise des ballons cadeaux et déco auprès des particuliers, mais également des ballons publicitaires et personnalisables destinés aux entreprises. S'ajoute à ces marques un véritable savoir-faire en matière de logistique, d'organisation et de conseil. Sylvain Boucherat est aujourd'hui la référence sur ce marché de niche dans la Grande Région. Dès la création de sa première marque, Sylvain Boucherat s'est attaché à réinvestir ses bénéfices dans du matériel afin d'assurer son indépendance mais aussi pour limiter le recours à des prestataires. Une

démarche qui lui permet désormais d'être particulièrement compétitif en termes de prix et de piloter ses opérations de A à Z. Le manager continue également d'assurer la notoriété de son groupe. En 2010, il participe au concours CYEL (Creative Young Entrepreneur Luxembourg) au cours duquel il décroche le «Coup de cœur du jury», afin de se faire connaître des entrepreneurs du pays. Pour assurer la croissance de son entreprise, Sylvain Boucherat a également pris soin de bien s'entourer. Compte tenu de la croissance rapide de ses marques, le dirigeant a participé au programme BusinessMentoring initié par la Chambre de Commerce, afin de bénéficier de conseils et d'un accompagnement en vue de réorganiser au mieux l'entreprise et d'affiner les synergies entre les différentes structures. Son «Mentor», Sharon March, a su lui prodiguer de judicieux conseils. Il a depuis recruté sept collaborateurs qui ont pour particularité d'être polyvalents: l'infographiste est également sculpteur de ballons! Tous ont été recrutés pour leurs qualités humaines et leur détermination à s'impliquer dans l'entreprise. «Si l'entreprise s'est rapidement développée, c'est assurément lié à la qualité et à l'implication des personnes qui composent mon équipe», tient à souligner le dirigeant. Une équipe amenée à s'étoffer encore puisque, malgré la crise et son cortège d'incertitudes, Sylvain Boucherat a bien l'intention de développer ses activités en misant sur les valeurs qui l'animent depuis qu'il s'est lancé dans les affaires: l'esprit d'entreprendre, la détermination, la créativité, l'esprit d'équipe et une bonne dose de «bonne humeur». ■

EN BREF

ceur et pour tout achat de produits de sa marque, Diekirch offre aux amateurs de bière un casque audio à son effigie. En branchant ce casque dans les juke-box installés dans les grandes surfaces partenaires, vous aurez peut-être la chance de gagner, entre autres, des packs de bière gratuits pendant un an, des bons de réduction Diekirch ou encore des tickets d'entrée pour des événements organisés à la Rockhal. Ce juke-box magique devient plus ludique encore dans les cafés partenaires de l'évènement. En effet, pour toute commande de deux Diekirch minimum, le barman vous remettra un jeton à insérer dans le juke-box installé dans le bar pour l'occasion. Dès lors, une musique retentira et si cette musique correspond à l'hymne de Diekirch... c'est tournée générale pour tout le monde! Rendez-vous sur mydiekirch.lu pour plus d'informations.

Cargolux Fifth Boeing 747-8 Freighter

Cargolux announced that it has accepted delivery of another Boeing 747-8 freighter. The new aircraft has been registered as LX-VCF - City of Grevenmacher - and is the fifth of this type for Cargolux. LX-VCF is due for arrival in Luxembourg on Thursday early afternoon. LX-VCF is the second airplane after LX-VCE that is delivered from Boeing with improved operational weights due to an increase in the maximum takeoff weight by 6 tonnes to 448 tonnes. After LX-VCF, Cargolux expects one additional 747-8F delivery in 2012 bringing its fleet to six aircraft in service. With the replacement of the 747-400 freighter fleet gaining momentum, Cargolux is honoring its long-standing commitment to lessening its environmental impact, helped by the double-digit improvement in CO₂ emissions and 30% noise footprint reduction provided by the 747-8F.



BNP Paribas Remise de chèque à la Fondation Cancer

Lors d'une réception en septembre dernier, Frédéric Perard, responsable de la succursale luxembourgeoise de BNP Paribas Securities Services, présente au Grand-Duché depuis 10 ans, a remis un chèque d'une valeur de 8.576 EUR à Marie-Paule Prost, directrice de la Fondation Cancer. Cette remise de chèque fait suite aux Journées Santé organisées en juillet pour la première fois cette année au sein de BNP Paribas Securities Services Luxembourg à Howald. Lors de ces Journées, les 1.200 collaborateurs présents sur le site ont pu participer à un programme riche sur le thème de la santé: initiation à l'utilisation d'un défibrillateur, conférences sur la gestion du stress et la nutrition saine, ainsi que des activités sportives telles que le VTT, la course à pied et le yoga. En se faisant parrainer, les participants à la course à pied ont récolté près de 3.000 EUR, auxquels s'est ajouté un don par tour effectué versé par la Direction. Enfin, la mise à disposition de 1.200 éthylotests a permis de compléter ces sommes par les dons faits par l'ensemble des collaborateurs.



Jones Lang LaSalle Residential L'équipe prend son envol

Afin de répondre à la demande de ses clients et à l'appel du marché, le courtier en immobilier Jones Lang LaSalle Luxembourg a décidé d'étendre ses activités au secteur résidentiel et lance un nouveau département: Residential Agency. Fort de cette expérience dans d'autres pays, tels que, entre autres, l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, ainsi que de son expertise, Jones Lang LaSalle s'engage à offrir à ses clients un service personnalisé tout au long de leur projet résidentiel. Le département résidentiel s'est doté de spécialistes dans la vente, la location, l'évaluation et le conseil en investissement immobilier, que ce soit pour des appartements, des maisons, des biens fonciers ou de rapport. L'équipe de Jones Lang LaSalle Residential sera notamment un des agents de référence pour la vente du volet résidentiel de Royal Hamilius, un projet mixte de 36.000 m² dont le concept architectural a été élaboré par le cabinet d'architecture Norman Foster en collaboration avec le bureau d'architecture Tetra Kayser.



EN BREF

Centre Information Jeunes
T'as ton guide?

A l'occasion de la rentrée, le Centre Information Jeunes (CIJ) lance sa nouvelle campagne au niveau national: «T'as ton guide?». Pratique, complet, utile, le tout nouveau Guide du CIJ contient des informations ciblant les thèmes importants pour jeunes, des plans de villes de Luxembourg, Esch/Alzette, Ettelbruck et Diekirch (avec pour chaque ville les références d'organisations de soutien pour jeunes), et un agenda, les utilisateurs du nouveau Guide profiteront d'une panoplie d'outils pertinents. A noter que tous les contenus, proposés en langue française, peuvent aussi être consultés sur cij.lu/guide. L'objectif étant que chacun ait accès à un maximum d'infos pratiques pour son quotidien et pour ses choix en général. Les exemplaires peuvent être commandés (gratuitement) sur cij.lu/commande.

City Concorde
Einfach rubbeln und gratis einkaufen oder Sonne tanken

Strahlende Gesichter gab es bei der diesjährigen Braderie-Preisverteilung in der City Concorde. Kein Wunder! Das Einkaufscenter City Concorde organisierte für die „Braderie“ Anfang September ein Rubbel-Gewinnspiel mit außergewöhnlichen Preisen. Tausende von Geschenke und Gutscheinen aus allen Geschäften des Centers konnten direkt vor Ort gewonnen werden. Das Los entschied über die Hauptpreise im Gesamtwert von 8.000 EUR von BRAM und Cora Concorde, sowie eine Reise von Luxair Tours zu den Kapverdischen Inseln. Die glücklichen Gewinner der Einkaufsgutscheine von Bram und CORA Concorde im Wert von jeweils 1.000,- sind: Roland Faïlle aus Gandrange (F), Pascale Kohn aus Canach, Joé Omes aus Ingeldorf, Simone Osweller aus Bettembourg, Yasmine Philipus aus Kayl, Catia Rodrigues aus Differdange, Isabelle Schon aus Wiltz und Jacqueline Steffen aus Bastogne (B). Die Gewinnerin Maria Janeiro aus Gonderange gewinnt eine Woche für 2 Personen nach den Kapverden, all inklusiv im Hotel Melia Tortuga Beach von Luxair Tours. Die Verantwortlichen der City Concorde, Bram, Cora Concorde und Luxair Tours wünschten bei einer kleinen Feier allen Gewinnern viel Spaß mit ihren Preisen.

Majordome
La société reprend les activités de Vapowash

La société Majordome, société luxembourgeoise de conciergerie d'entreprise, annonce la reprise de la commercialisation exclusive des produits Vapowash, prestataire de nettoyage écologique de véhicules à domicile. Les clients de cette société, précurseur en matière de lavage à la vapeur, bénéficieront des services de nettoyage au travers de la société Majordome. La société Majordome poursuit son développement au Luxembourg. Après des contrats conclus avec L'alux et Telecom Luxembourg Private Operator, Majordome s'appuie sur un positionnement différent de la concurrence. La conciergerie d'entreprise propose ainsi de mettre à disposition un local dédié aux salariés sur leur lieu de travail avec la présence d'un concierge. Si la charge principale revient à l'entreprise ou au complexe multi-entreprises qui doit s'affranchir d'un forfait mensuel, ce modèle offre un service plus personnalisé et des tarifs nettement plus avantageux aux salariés, assurant le succès de la conciergerie et contribuant à la fidélisation des employés. Cette stratégie permet de signer des exclusivités avec des entreprises de services qui profitent aux employés des clients de Majordome.

Epuramat
Box4Water primée

Basée sur son analyse récente du marché municipal et industriel du traitement de l'eau, Frost & Sullivan a récompensé Epuramat et sa Box4Water, son système exceptionnel de traitement des eaux usées conteneurisé, par le prix du nouveau produit le plus innovant de l'année 2012. En utilisant un procédé breveté et

Nouvelles technologies

Systemat dans les nuages



(de g. à d.) André Jacques, General & Services Manager, Systemat Luxembourg PSF S.A.; Vincent Schaller, Chief Commercial Officer, Systemat Belux S.A.; Rita Goffin, Deputy General Manager, Systemat Luxembourg PSF S.A.; Pierre Focant, Chief Executive Officer, Systemat Belux S.A.

Systemat a annoncé le lancement de sa solution Cloud 2.0 à Luxembourg.

La nouvelle infrastructure Cloud de Systemat est hébergée dans les installations de LuxConnect à Bettembourg et Bissen-Roost. Il s'agit d'un investissement important pour le Groupe Systemat, de 2,25 millions d'euros.

Cet investissement doit permettre, dans un délai de 12 mois, de doubler le chiffre d'affaires actuellement réalisé dans le Cloud par Systemat au BeLux. Outre le fait d'offrir désormais une solution Cloud localisée sur le sol luxembourgeois, la nouvelle infrastructure rassemble en ses deux datacentres l'essence même de l'expertise de Systemat et les toutes dernières technologies éprouvées du marché. Pour mener à bien une migration vers le Cloud, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un partenaire expérimenté dont les conseils

permettront d'anticiper les obstacles et de bien préparer la phase cruciale de basculement dans le Cloud («on-boarding process»), de fournir un service d'accompagnement à visage humain, y compris pour les utilisateurs, de bien analyser et tenir compte des particularités de chaque organisation, de lever les inquiétudes inhérentes à tout projet de migration, à fortiori vers le Cloud (localisation des données, sécurité, disponibilité interne des ressources, etc), de gérer un basculement complet dans le Cloud, grâce à une expertise globale d'intégrateur.

La force de Systemat, grâce à son ancrage local, est justement de pouvoir accompagner de très près les clients qui décident d'entrer dans le Cloud, et de leur offrir un ensemble de services IT intégrés au sein d'un même partenaire (maintenance, assistance sur site, helpdesk, Global-IT, etc.).

E-Marketplace für Design und Handwerk

Einzigartige Möbel und Deko versandkostenfrei online bestellen

Seit Anfang September ist der erste kuratierte Marktplatz für Design und Handwerk für den Bereich Home & Living online. Auf

www.qiphome.lu kann man Möbel und Wohnaccessoires direkt von luxemburgischen und europäischen Designern, Handwerkern, Manufakturen und

MA CRÉATION D'ENTREPRISE EN 6 ÉTAPES

Les 23 et 24 novembre 2012 à la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg
organisé par la Fondation des Universitaires en Sciences Economiques (**FUSE - Esprit d'Entreprise**)

Vendredi 23 novembre 2012:

- **16h00 - Mots d'accueil**
Monsieur Tom Wirion | Directeur-adjoint de la Chambre des Métiers
Monsieur Marc Hostert | Président de la FUSE - Esprit d'Entreprise
- **1. L'entrepreneur: ses aspirations, son dynamisme et son environnement**
Daniel Eischen | Interact
- **2. Le produit/service à commercialiser: définition, analyse de marché et stratégie commerciale**
Guy Kerger | Mindforest
- **3. Le cadre juridique et fiscal de ma future entreprise**
Le droit d'établissement
Laurent Koener | Chambre de Commerce
Les différentes formes de la création, les types de société et leurs répercussions fiscales
Patrick Van Hees | BDO
- **4. Les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial**
Comment gagnez en expérience avec le mentorat d'affaires?
Rachel Gaessler | Chambre de Commerce
Le guichet unique virtuel / les guichets uniques physiques
Charles Bassing | Chambre des Métiers
- **Table ronde: Les étapes de la mise en oeuvre d'un projet d'entreprise avec la participation de best practices**



Samedi 24 novembre 2012:

- **8h30 - Petit-déjeuner Networking**
- **5. Le plan de financement de la jeune entreprise**
Xavier Otjacques | BDO
- **6. Les instruments de financement**
Financement bancaire
Nobby Brausch | Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat
Aides publiques
Gilles Scholtus | Ministère des Classes Moyennes
Mutualités d'aide & de cautionnement
Patrick Dahm | Mutualité d'Aide aux Artisans
- **Table ronde: Le financement du projet d'entreprise avec la participation de best practices**

Animation du séminaire:

Marc Hostert | Président de la FUSE - Esprit d'Entreprise
Serge Nickels | Administrateur délégué de la FUSE - Esprit d'Entreprise

Les présentations se tiendront en langue française, les questions-réponses se feront en luxembourgeois, français ou allemand.

partenaire officiel du séminaire:



Inscrivez-vous dès maintenant sous

www.eco.lu



EN BREF

innovant comme traitement primaire, Box4Water est un des systèmes de traitement des eaux usées des plus compacts disponible sur le marché. C'est un produit unique spécialement conçu pour le traitement des effluents municipaux et industriels. Il n'utilise aucun réactif chimique, il est très compact et il consomme très peu d'énergie. Frost & Sullivan décerne cette récompense à la société ayant démontré de l'excellence dans le développement d'un produit innovant, qui fait profit à des technologies de pointe et offre une réelle valeur ajoutée en termes de caractéristiques et de bénéfices. Le produit récompensé doit permettre un retour sur investissement rapide de la part du client et posséder un potentiel certain de conquête du marché. La Box4Water d'Epuramat a été récompensée à la cérémonie de remise des prix Frost & Sullivan des bonnes pratiques pour l'année 2012 qui s'est tenue à Londres mardi 27 septembre 2012.



Tische von Georges Zigrand auf www.qiphome.lu zu kaufen sein. Die größte Produktpalette auf qip home präsentiert zurzeit die luxemburgische Kuratierter Marktplatz für Design und Handwerk Firma Modern Twist Europe, welche hochwertige Silikon Tisch-Accessoires der kalifornischen Designerin Kat Nouri vertreibt. Das Sortiment auf qip home wird täglich erweitert.

Ob neu, vintage oder upcycled, eines haben die Produkte gemeinsam: Sie sind mit Liebe gefertigt, schön und qualitativ hochstehend. qip ist nämlich nicht nur ein quirliges Kürzel, sondern steht für quality interior products. Es gibt günstigere Alternativen, die vielleicht dieselbe Funktion erfüllen, aber sie werden den Test der Zeit nicht bestehen. www.qiphome.lu will der Geiz-ist-Geil- und Wegwerf-Mentalität entgegenhalten und Lieblingsstücke anbieten, die eine Geschichte zu erzählen haben. www.qiphome.lu ist aber auch eine Plattform, um Kleinunternehmen und selbständigen Designern einen einfachen und günstigen Zugang zu E-Commerce zu ermöglichen. Regionale Handwerker, aufstrebende Produktdesigner, familiengeführte Manufakturen und kleine Läden mit einzigartigem Sortiment können ihre Produkte zielgerichtet überregional oder gar international verkaufen. Designer, Handwerker, Manufakturen und Concept Stores, die ihre Produkte auf qip home verkaufen möchten, können sich mit dem entsprechenden Bewerbungsformular auf der Homepage bewerben (www.qiphome.com/bewerben-sie-sich-als-partner).



Erasmy
Der letzte Weg in guten Händen

Der Tod eines geliebten Menschen gehört zu den besonders tragischen Ereignissen im Leben der Hinterbliebenen. Nicht nur der anfängliche Schock, sondern auch die plötzliche Leere und unsagbare Traurigkeit sorgen für Unsicherheit und Angst. In den schweren, aber auch kostbaren Stunden des Abschiednehmens ist es gut, einen fairen Partner an seiner Seite zu haben, der für uns da ist, uns umfassend und kompetent berät und uns Zeit gibt, die richtigen Entscheidungen zu treffen. Das traditionsbewusste Bestattungsunternehmen Erasmy ist ein solcher Partner. Das Unternehmen Erasmy informiert Sie über die verschiedenen Bestattungsmöglichkeiten. Darüber hinaus nimmt es Ihnen alle Besorgungen und die Erledigung aller notwendigen Formalitäten ab, von der Todesanzeige über die Beurkundung bei den Ämtern bis hin zu den notwendigen Kündigungen bei Versicherungen beispielsweise. Nach der Eröffnung neuer Geschäftsräume in Ettelbrück im vergangenen Juni wurde das Stammhaus in Luxemburg-Hamm komplett renoviert. Die Büros wurden modernisiert; liebevoll und mit Stil eingerichtet präsentiert sich der neue Showroom. Die Tradition des Hauses wird auch weiterhin groß geschrieben: Das Unternehmen Erasmy bespricht mit den Hinterbliebenen in aller Ruhe, was zu tun ist, welche Unterstützung sie benötigen, welche Fragen und Wünsche sie haben. www.erasmy.lu.

Jan de Nul Group
Un nouveau navire

Le groupe Jan de Nul a récemment présenté le nouveau navire qui enrichit sa flotte. D'une capacité de transport de roches de 31.500 tonnes, ce navire d'enrochement à tuyau de déversement est, tout comme le navire-jumeau Joseph Plateau, le plus grand en son genre dans le monde et un des quelques navires équipés pour les travaux d'enrochement à des profondeurs de 2.000 m. Outre sa très grande profondeur d'opération, une caractéristique unique de ce navire, c'est le système d'alimentation du tuyau de déversement qui permet de déverser des roches d'une taille de 400 mm, plus que tout autre navire à tuyau de déversement. Pour les tronçons de pipeline en eaux peu profondes et pour la protection contre l'affouillement le long de plates-formes offshore lorsque la stabilité de la roche est déterminée par les courants de fond, ceci permet de réduire le volume de roche et donc les coûts correspondants.



Concept Stores online kaufen, wobei die Bezahlung zentral und sicher über qip home abgewickelt wird. Alle Produkte werden versandkostenfrei geliefert. qip home setzt nicht auf massengefertigtes Design, sondern präsentiert einen handverlesenen, eklektischen Produktmix von Unikaten, handgefertigten Produkten sowie limitierte und kleine

Editionen. Die ausgesuchten Verkäufer liefern nach Luxemburg, Deutschland und einige auch in die übrigen EU-Länder sowie in die Schweiz.

Bei www.qiphome.lu finden Individualisten und Menschen, die Nachhaltigkeit und schöne Dinge schätzen, Möbel und Wohnaccessoires, die das Zuhause persönlich und einzigartig gestalten: Unikate, handgefertigte Produkte, limitierte Editionen, personalisierte Einrichtungsgegenstände, Sammlerstücke, kurzum Dinge mit dem gewissen Etwas. Dabei ist qip home keinem bestimmten Stil verpflichtet, sondern strebt einen eklektischen Produkte-Mix an: Designer Möbelstücke, klassisches Handwerk, Ethno-Produkte, romantisch-verspielte Accessoires, Vintage Möbel oder Einrichtungsgegenstände im Industrial Chic. Alle Produkte werden versandkostenfrei bequem nach Hause geliefert.

Der Marktplatz richtet sich an den gesamten deutschsprachigen Raum. Doch als luxemburgisches Unternehmen war es der Gründerin, Viviane Bumb, von Anfang an wichtig, luxemburgische Verkäufer mit an Bord zu nehmen. Mit dabei seit der ersten Stunde sind beispielsweise Norbert Brakonier mit seinen ausgeklügelten Nomad Barcubes und Gilles Gardula, der Home Accessoires in Metall wirft! und in seinem Elternbetrieb herstellen lässt.

Eine Referenz an Luxemburg sind die mit Siebdruck beschrifteten Leinen-Geschirrtücher mit Gromperekichelchen-Rezept von Marie Pedersen (Silk&Burg); die in Luxemburg aufgewachsene Designerin lebt mittlerweile in London. Ebenfalls mit Siebdruck, allerdings auf Multiplex-Holz, arbeitet das neue luxemburgische Design-Label Studio delle Alpi (Anne Kieffer/Arnoud Mouriamé). Bald werden auch die DIY-

3D Secure: une sécurité renforcée pour les paiements sur Internet

Les paiements en ligne étant en hausse constante, les banques de la place ont décidé d'adopter la technologie «3D Secure» qui offre une meilleure sécurisation des paiements par carte de crédit tant pour le commerçant que pour le consommateur en ligne.

«3D Secure» est une norme d'identification internationalement reconnue pour les paiements en ligne et déjà en application dans de nombreux pays européens. Facile à utiliser et entièrement gratuit pour le consommateur, ce nouveau système de sécurité, basé sur

un mot de passe personnel, s'applique lors de tout paiement effectué en ligne par carte de crédit Visa et/ou MasterCard sur les sites Internet qui utilisent la technologie «3D Secure» signalée par les logos «MasterCard SecureCode» et/ou «Verified by Visa». Pour les sites commerçants n'utilisant pas le système «3D Secure», le paiement s'effectue comme avant, sans mot de passe. Basée sur l'authentification du porteur de carte réalisant une transaction sur Internet, la technologie «3D Secure» permet de limiter significativement les tentatives d'usurpation d'identité et d'améliorer



la confiance dans les paiements réalisés sur Internet.

Au Luxembourg, l'activation de «3D Secure» est effective depuis fin septembre.

Technologies mobiles

Orange déploie son réseau 4G

Orange a investi dans les technologies mobiles du futur avec le déploiement de la 4G et présente une nouvelle offre. Cette technologie rend le réseau mobile si puissant qu'il atteint les vitesses d'une connexion fixe à haut débit.

La 4G offre aux clients d'Orange une couverture optimale et une vitesse qui atteint actuellement 50Megabit/s, qui sera encore augmentée à 100Mb/s. Toute une gamme d'appareils 4G sont disponibles, comme des sticks USB, des tablettes 4G, et des Mi.Fi (abréviation de «My Wi-Fi»), c'est un point d'accès personnel qui permet de connecter tous

les équipements au réseau 4G via une connexion Wi-Fi. Avec la 4G le public profite d'un accès mobile à très haut débit avec des vitesses encore plus élevées et des temps de réponse plus rapide. Les avantages de la 4G sont doubles: la vitesse mais aussi le temps de réponse. La vitesse concerne la rapidité de téléchargements d'une page web, le temps de réponse est le temps dont internet a besoin pour répondre à une requête que le client a envoyé à un serveur comme Google. La 4G est capable de faire partager des photos et des vidéos de haute qualité sur Facebook de façon quasi instantanée, de voir des vidéos HD, rapide-



ment téléchargées, en toute fluidité. Le lancement commercial a lieu fin octobre et une offre spéciale est réservée aux premiers clients.

Nouveau système de car sharing au Luxembourg

Avis et LeasePlan introduisent «Avis on Demand»

Avis Car Rental s'est associé à LeasePlan, le spécialiste mondial de la gestion de flotte, pour lancer un système de car sharing innovant au Luxembourg, sur base de la technologie «Avis on Demand». Cette solution de mobi-

lité pionnière adoptée en avant-première par PwC, donnera accès aux 2.000 employés de PwC Luxembourg à une flotte de voitures partagées. Ils pourront les utiliser pour leurs besoins professionnels quotidiens et leurs réunions en clientèle.

La solution de car sharing d'Avis «Avis on Demand» offre un service rapide et pratique qui permet aux utilisateurs de réserver leur véhicule en ligne. Une fois sur place, ils doivent simplement glisser leur carte Avis Preferred dans le lecteur numérique «Avis on



Demand» de la voiture et ils ont accès au véhicule qu'ils ont choisi.

PwC a opté pour ce système dans le cadre de son engagement à réduire son empreinte carbone dans le monde entier. En fournissant une solution de mobilité

simple à ses collaborateurs, l'entreprise élimine la nécessité pour nombre d'entre eux de posséder leur propre voiture. «Avis on Demand» correspond à ce type de solution. Larry De Shon, président d'Avis Car Rental EMEA, explique: «Le car

sharing devient de plus en plus populaire auprès des particuliers comme des entreprises car c'est une façon économique et écologique de se déplacer, sans faire de compromis au point de vue du confort ou de l'indépendance.»

Ouverture d'un nouveau salon

T.HAIR: un espace dédié à la beauté et au bien-être



(de g. à d.) Annabelle et Toni Travessa, dirigeants de la chaîne de coiffure T.Hair et leur équipe.

Depuis fin septembre, le niveau -1 du centre commercial City Concorde accueille l'équipe de T.HAIR. Dans une ambiance lounge, le nouvel espace de 300 m² est entièrement dédié à la coiffure et à la beauté. T.HAIR propose un espace coiffure Dames, une onglerie, des cabines d'esthétique pour les soins de visage, les épilations, les soins corporels, la beauté des pieds, Spa Minceur et une multitude d'autres services spécifiques.

Les cabines privatives pour les dames et les hommes où différents soins peuvent être faits au même moment sont une réelle nouveauté chez T.HAIR: ils permettent non seulement de gagner du

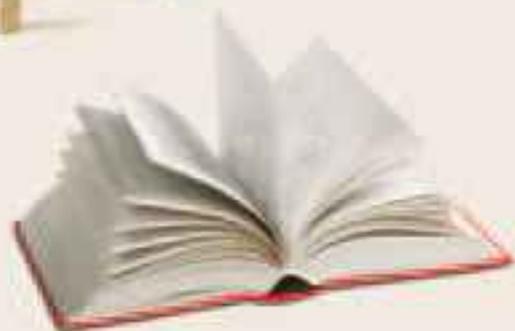
temps, mais également d'avoir plus d'intimité. Un espace séparé, consacré aux hommes pour la coiffure et la beauté, est habillé des couleurs foncées reflétant un style plus «Tobacco». De ce côté, T.HAIR propose des coupes modernes, au rasoir, aux ciseaux, à la tondeuse et toute une gamme de soins masculins: nettoyage de la peau, épilation, massages corporels, manucure, pédicure et rasage à l'ancienne.

Le groupe T.HAIR possède sa propre académie qui lui permet de former ses équipes aux techniques les plus récentes et innovantes. T.HAIR crée ses propres collections de coiffure et possède depuis 3 ans sa propre gamme de

produits de soins capillaires: T.HAIR Cosmetics. Le salon propose également à sa clientèle les produits de marques, telles que l'Oréal Professionnel, Kerastase, Guinot pour les produits cosmétiques et Pronails, le tout agrémenté des meilleurs conseils d'une équipe professionnelle. Le salon est ouvert du lundi au samedi. www.t-hair.com.



Quand j'étais petit, j'étais un
pneu usé, un trognon
de pomme, une poutre en bois,
un vieux carton...



LAMESCH, UN PARTENAIRE PRIVILEGIE POUR LA GESTION DE VOS DECHETS

Parce que la recyclabilité de vos déchets est dépendante de la manière dont ils ont été séparés et stockés, LAMESCH vous accompagne dans la mise en oeuvre d'un tri à la source sur-mesure et optimisé. Vos déchets sont ensuite transportés vers des filières de valorisation ou d'élimination transparentes et agréées. Vous améliorez ainsi vos performances environnementales, en offrant une 2^{ème} vie à vos déchets tout en réduisant vos émissions de CO₂.

Gestion globale de vos déchets, nettoyage, assainissement... contactez nos conseillers au 52 27 27-1 ou sur www.lamesch.lu



LAMESCH

DEPUIS PLUS DE 50 ANS LAMESCH PROMET UN BEL AVENIR A VOS DECHETS



Promotion touristique

L'ONT au diapason: les voyages d'études avec la presse touristique internationale

Une des nouvelles missions clé de l'Office National du Tourisme (ONT) concerne la promotion du Grand-Duché de Luxembourg à l'étranger, et ceci par les canaux de promotion de communication les plus adaptés aux segments visés. Le témoignage d'un journaliste ou d'un rédacteur touche souvent un lectorat plus large qu'un simple message publicitaire. Ayant apprécié l'offre touristique, il pourra partager ses expériences, donner goût et envie de découvrir la destination qu'il décrit, adapter ses informations à son lectorat. L'objectif étant que le journaliste réussisse à véhiculer l'image de marque de la destination que l'Office National du Tourisme souhaite véhiculer. Réussir ce défi suppose une collaboration étroite avec les acteurs privés nationaux et internationaux, autre mission inhérente à la nouvelle organisation de l'ONT.

Depuis 2011, le service des relations publiques est dirigé par Brigitte Goergen, qui de 2003 à 2010 a assuré la gestion de la représentation touristique du Grand-Duché de Luxembourg à New York. Forte d'une connaissance significative du monde la presse et des tour-opérateurs étrangers, elle accueille chaque année une centaine de rédacteurs professionnels.

Comment est planifié un voyage d'études pour journalistes?

Comment s'opèrent la sélection des journalistes et des thèmes et régions à visiter?

D'abord le service presse consulte les services marketing et communication pour identifier clairement les cibles les plus porteuses. Ensuite, sont désignés les sujets les plus aptes à intéresser les catégories de personnes visées. Le

programme porte sur différents sujets, la culture, le golf, le cyclisme, les produits régionaux, les randonnées ... et intègre les nouveautés de l'offre. Un programme pour deux nuitées et trois jours est élaboré en concertation avec les partenaires proposant les offres à soumettre: le Luxembourg City Tourist Office pour la capitale, les Offices régionaux du tourisme, des associations culturelles ou sportives, l'Union com-

merciale de la ville de Luxembourg, le Pôle de Commerce Grande Région des partenaires indispensables, tels que Luxair, l'hôtellerie, etc. Le programme, une fois arrêté, est publié sous les pages professionnelles du site www.visitluxembourg.com, et transmis aux agences à l'étranger. Les représentants touristiques recrutent les journalistes sur leurs marchés respectifs. Une fois tous les inscrits par internet ou par les agences, analysés, et confrontés aux données les concernant stockés dans le customer relationship management system (CRM) du ministère du Tourisme, l'ONT opère à la sélection des candidats pour l'objectif fixé. Le tirage, respectivement l'audience dans le segment identifié est un des critères de sélection, tout comme la soumission d'articles écrits comme justificatifs de la qualité à fournir. Le journaliste doit disposer par ailleurs d'un mandat de la part de sa rédaction. La presse luxembourgeoise est mise au courant de nos initiatives, afin de présenter les activités également au public luxembourgeois.

Cette procédure n'exclut pas le traitement de demandes de visites individuelles, pour autant qu'elles correspondent aux cibles arrêtées.

Comment se déroule un voyage d'étude sur le terrain? Qui sont les partenaires avec lesquels l'ONT coopère? Comment l'ONT s'assure-t-il que les valeurs de la marque «Luxembourg» soient transmises au journaliste?

L'ONT gère toutes les questions liées à la logistique, que ce soit le vol, le parcours en train, ou par la route, le logement, les accompagnateurs, les visites, la restauration... Outre l'accueil, l'ONT accompagne ces hôtes, leur fournit des informations (imprimées, sur clés USB), des images, leur soumet des fact-sheets sur la destination. Des guides professionnels locaux ou ayant

une bonne connaissance de certaines thématiques assurent les visites sur le terrain. La transmission de la valeur de la marque «Luxembourg» se fait en déclinaison avec les intérêts du lectorat/audience du journaliste. L'ONT compte également pour ceci sur le soutien des acteurs sur le terrain. L'hôtel est choisi en fonction des besoins concrets du voyage de presse. Par exemple, si celui-ci porte sur le cyclotourisme, les hôtels labellisés «bed & bike» sont sélectionnés.

L'ONT peut-il mesurer l'impact d'un article paru dans la presse? Comment procède-t-il pour le faire?

Outre les tirages et le nombre de spectateurs connus d'avance, nous évaluons l'article en termes d'achat d'espaces publicitaires. Abonnés à un clipping service international «print & online», nous suivons de près la presse à l'étranger. Nous n'avons toutefois pas d'impact sur la date de parution de l'article, ni sur sa version définitive qui est de la compétence du rédacteur en chef du support. Notons toutefois, que nous offrons le service de relecture, mais nous n'intervenons pas dans les jugements du journaliste. La vitesse de publication ne permet cependant pas à tout journaliste de profiter de ce service.

Quels sont les médias les plus sollicités?

Du début de l'année au mois juillet dernier, nous avons accueilli quelque 120 journalistes, dont le Huffington Post qui représente à lui seul quelque 62 millions de lecteurs par mois, le «Miami Herald» (100.000 exemplaires/jour), une chaîne de TV japonaise, la RTBF, ARTE (D), De Telegraaf, le Sunday Times (968.000 lecteurs/semaine), le site «www.saveur.com» qui a 100.000 visites par jour, le China



Le magazine Lift



Brigitte Goergen,
Relations Publiques/Presse

Daily (31 millions/jour), Lift Magazine distribué comme encart de Bike & Trakking (60.000 exemplaires) (illustration) etc. Nous remarquons que le journalisme en ligne et télévisé deviennent vraie une tendance.

Brigitte Goergen est votre interlocuteur privilégié pour toute question de communication liée à la presse touristique internationale:

Brigitte Goergen – Relations Publiques/Presse – Office National du Tourisme

Tél.: (+352) 42 82 82 45 – Fax: (+352) 42 82 82 38 – E-mail: Brigitte.goergen@ont.lu

www.visitluxembourg.com



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Cindy Tereba

Attachée économique et commerciale,
Département International
(basée à Berlin)

Cindy Tereba est attachée économique et commerciale au sein du Département International. Son poste, basé à Berlin, a été créé en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce, le ministère des affaires étrangères et l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin pour soutenir les PME dans leurs activités d'internationalisation vers l'Allemagne et favoriser les relations économiques bilatérales. Dans le cadre de ses fonctions, Cindy est chargée de promouvoir l'économie luxembourgeoise en Allemagne et d'établir un réseau pour soutenir les entreprises qui souhaitent élargir leurs activités commerciales vers l'Allemagne. En juillet 2012, elle a été nommée secrétaire générale du Business Club Luxembourg, une plate-forme qui s'adresse aux entreprises en Allemagne actives sur le marché luxembourgeois ou intéressées à élargir leurs activités vers le Luxembourg, ainsi qu'aux entreprises luxembourgeoises présentes sur le marché allemand ou en cours d'expansion vers l'Allemagne. Le Business Club Luxem-

bourg est le premier réseau pour entrepreneurs luxembourgeois et allemands à l'échelle fédérale en Allemagne. Au quotidien, la mission de Cindy s'articule autour de la recherche de partenaires allemands pour les entreprises luxembourgeoises, l'organisation d'événements de promotion pour présenter les différents secteurs économiques luxembourgeois ou encore l'accueil de délégations pour favoriser les échanges. Cindy apprécie le fait de pouvoir créer des liens inter-entreprises entre pays de culture différente. Elle aime travailler en équipe et insuffler de l'énergie pour mener à bien ses projets. Côté loisirs, elle a plaisir à découvrir de nouvelles cultures et profite actuellement de sa présence à Berlin pour s'imprégner du passé authentique et émouvant de la capitale allemande. Elle pratique également la voile sur les lacs de Berlin. Passionnée d'art plastique, elle a créé avec son mari une fondation (Lepsien Art Foundation) qui soutient les jeunes artistes engagés dans un projet de qualité artistique. ■



■ Tania Stoffel

Membre du pôle Accueil-Réception,
Service Immeuble

En tant que membre du pôle Accueil-Réception, Tania s'occupe de la réservation des salles, reçoit les nombreuses communications téléphoniques, gère les envois de catalogues de formation et renseigne les clients. Par ailleurs, elle s'implique dans la gestion quotidienne de la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. A ce titre, elle établit les factures et assure le suivi des inscriptions des candidats aux différentes formations proposées par la Luxembourg School for Commerce et ses partenaires. Tania apprécie les contacts réguliers avec les

clients et candidats aux formations. Au-delà de ses activités professionnelles, elle porte un intérêt manifeste pour la lecture et le cinéma. Elle pratique régulièrement du sport pour son plaisir et aime partir à l'aventure ... à moto. ■

Les nouvelles Cartes Gold & Prestige

Avoir des privilèges n'est plus un privilège



CCP

Offrez-vous plus de confort et d'assistance.



Division des Services Financiers Postaux - L-2997 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002-4334 - www.pt.lu

ec+ P&TLuxembourg : acteur du développement durable.

Profitez de nos offres spéciales

INTÉGRAL PRO



= 100€* Offerts

FORFAIT NATIONAL

ILLIMITÉ 

= 1 Mois** Gratuit

*Nous avons tout ce dont vous avez besoin
pour vous concentrer sur votre business.*

www.pt.lu/telecompro



LUXGSM™

P&T LUXGSM - 1, rue Emile Bian - L-2996 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 4000 - www.pt.lu/telecom

ec++ P&TLuxembourg : acteur du développement durable.

* Chèque de remise de 100€ HT à valeur en shop P&T LUXGSM pour toute commande INTÉGRAL PRO du 15/09/12 au 15/12/12

** 1 mois d'abonnement gratuit pour toute commande d'un Forfait National illimité passée entre le 15/09/12 et le 15/12/12